

SENATE



SÉNAT

CANADA

First Session
Forty-first Parliament, 2011-12

Première session de la
quarante et unième législature, 2011-2012

*Proceedings of the Standing
Senate Committee on*

*Délibérations du Comité
sénatorial permanent des*

HUMAN RIGHTS

DROITS DE LA PERSONNE

Chair:

The Honourable MOBINA S. B. JAFFER

Présidente :

L'honorable MOBINA S. B. JAFFER

Monday, February 6, 2012

Le lundi 6 février 2012

Issue No. 7

Fascicule n° 7

Third meeting on:

Issues relating to human rights and, inter alia,
the review of the machinery of government
dealing with Canada's international
and national human rights obligations

Troisième réunion concernant :

L'évolution de diverses questions ayant trait
aux droits de la personne et à l'examen, entre autres choses,
des mécanismes du gouvernement pour que le Canada
respecte ses obligations nationales et internationales
en matière de droits de la personne

WITNESSES:
(See back cover)

TÉMOINS :
(Voir à l'endos)

STANDING SENATE COMMITTEE ON
HUMAN RIGHTS

The Honourable Mobina S. B. Jaffer, *Chair*

The Honourable Patrick Brazeau, *Deputy Chair*

and

The Honourable Senators:

Ataullahjan Baker, P.C.	Martin Meredith
* Cowan (or Tardif)	Nolin Plett
Hubley	Zimmer
* LeBreton, P.C. (or Carignan)	

*Ex Officio Members
(Quorum 4)

Changes in membership of the committee:

Pursuant to rule 85(4), membership of the committee was amended as follows:

The Honourable Senator Plett replaced the Honourable Senator Brazeau (*February 6, 2012*).

The Honourable Senator Nolin replaced the Honourable Senator Andreychuk (*February 6, 2012*).

The Honourable Senator Meredith replaced the Honourable Senator Seth (*January 31, 2012*).

The Honourable Senator Seth replaced the Honourable Senator Nancy Ruth (*January 31, 2012*).

COMITÉ SÉNATORIAL PERMANENT DES
DROITS DE LA PERSONNE

Présidente : L'honorable Mobina S. B. Jaffer

Vice-président : L'honorable Patrick Brazeau

et

Les honorables sénateurs :

Ataullahjan Baker, C.P.	Martin Meredith
* Cowan (ou Tardif)	Nolin Plett
Hubley	Zimmer
* LeBreton, C.P. (ou Carignan)	

* Membres d'office
(Quorum 4)

Modifications de la composition du comité :

Conformément à l'article 85(4) du Règlement, la liste des membres du comité est modifiée, ainsi qu'il suit :

L'honorable sénateur Plett a remplacé l'honorable sénateur Brazeau (*le 6 février 2012*).

L'honorable sénateur Nolin a remplacé l'honorable sénateur Andreychuk (*le 6 février 2012*).

L'honorable sénateur Meredith a remplacé l'honorable sénateur Seth (*le 31 janvier 2012*).

L'honorable sénateur Seth a remplacé l'honorable sénateur Nancy Ruth (*le 31 janvier 2012*).

MINUTES OF PROCEEDINGS

OTTAWA, Monday, February 6, 2012
(8)

[*English*]

The Standing Senate Committee on Human Rights met this day, at 4 p.m., in room 160-S, Centre Block, the chair, the Honourable Mobina S. B. Jaffer, presiding.

Members of the committee present: The Honourable Senators Ataullahjan, Hubley, Jaffer, Meredith, Nolin and Plett (6).

In attendance: Julian Walker, Analyst, Parliamentary Information and Research Service, Library of Parliament.

Also in attendance: The official reporters of the Senate.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Wednesday, June 22, 2011, the committee continued its examination of issues relating to human rights and, inter alia, to review the machinery of government dealing with Canada's international and national human rights obligations. (*For complete text of the order of reference, see proceedings of the committee, Issue No. 1.*)

WITNESSES:*Department of Justice Canada:*

Jodie van Dieen, Director General and Senior General Counsel, Human Rights Law Section.

Foreign Affairs and International Trade Canada:

David Angell, Director General, International Organizations, Human Rights and Democracy Bureau.

Canadian Heritage:

Martha LaBarge, Director General, Management and Human Rights.

Amnesty International Canada:

Alex Neve, Secretary General.

Centre for Equality Rights in Accommodation:

Leilani Farha, Executive Director.

Action Canada for Population and Development (ACPD):

Sandeep Prasad, Executive Director.

Ms. van Dieen, Mr. Angell and Ms. LaBarge each made a statement and, together, answered questions.

At 5:06 p.m., the committee suspended.

At 5:13 p.m., the committee resumed.

Ms. Farha, Mr. Neve and Mr. Prasad each made a statement and, together, answered questions.

It was agreed that senators' staff be allowed to remain in the room for the in camera portion of today's meeting.

PROCÈS-VERBAL

OTTAWA, le lundi 6 février 2012
(8)

[*Traduction*]

Le Comité sénatorial permanent des droits de la personne se réunit aujourd'hui à 16 heures, dans la pièce 160-S de l'édifice du Centre, sous la présidence de l'honorable Mobina S. B. Jaffer (*présidente*).

Membres du comité présents : Les honorables sénateurs Ataullahjan, Hubley, Jaffer, Meredith, Nolin et Plett (6).

Également présent : Julian Walker, analyste, Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement.

Aussi présents : Les sténographes officiels du Sénat.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le mercredi 22 juin 2011, le comité poursuit son examen de diverses questions ayant trait aux droits de la personne et, entre autres choses, des mécanismes du gouvernement pour que le Canada respecte ses obligations nationales et internationales en matière de droits de la personne. (*Le texte intégral de l'ordre de renvoi figure au fascicule n° 1 des délibérations du comité.*)

TÉMOINS :*Ministère de la Justice Canada :*

Jodie van Dieen, directrice générale et avocate principale, Section des droits de la personne.

Affaires étrangères et Commerce international Canada :

David Angell, directeur général, Direction générale des organisations internationales, des droits de la personne et de la démocratie.

Patrimoine canadien :

Martha LaBarge, directrice générale, Gestion stratégique et droits de la personne.

Amnistie Internationale Canada :

Alex Neve, secrétaire général.

Centre pour les droits à l'égalité au logement :

Leilani Farha, directrice exécutive.

Action Canada pour la population et le développement (ACPD) :

Sandeep Prasad, directeur exécutif.

Mme van Dieen, M. Angell et Mme LaBarge font chacun une déclaration, puis, ensemble, répondent aux questions.

À 17 h 6, la séance est suspendue.

À 17 h 13, la séance reprend.

Mme Farha, M. Neve et M. Prasad font chacun une déclaration, puis, ensemble, répondent aux questions.

Il est convenu d'autoriser le personnel des sénateurs à demeurer dans la pièce durant la partie de la réunion tenue à huis clos.

At 6:37 p.m., the committee suspended.

At 6:56 p.m., the committee resumed in camera and, pursuant to rule 92(2)(f), considered a draft report.

It was agreed that the Standing Senate Committee on Human Rights authorizes the clerk of the committee to send a numbered copy of the report on sports and disabilities to the former senator Kochhar for his review and comments;

That the former Senator Kochhar be advised by letter that the report is confidential and any public disclosure is considered a violation of the rights and privileges of the Senate; and

That the number copy of the report given to former Senator Kochhar be returned to the clerk of the committee upon the tabling of the report.

At 7:19 p.m., the committee, pursuant to rule 92(2)(e), considered a draft agenda.

At 7:21 p.m., the committee adjourned to the call of the chair.

ATTEST:

À 18 h 37, la séance est suspendue.

À 18 h 56, la séance reprend à huis clos et, conformément à l'article 92(2)f) du Règlement, étudie un projet de rapport.

Il est convenu que le Comité sénatorial permanent des droits de la personne autorise le greffier du comité à envoyer une copie numérotée du rapport sur les sports et les handicaps à l'ancien sénateur Kochhar pour qu'il l'examine et lui fasse part de ses observations;

Que l'ancien sénateur Kochhar soit avisé par écrit que le rapport est confidentiel et que toute divulgation publique constituerait une violation des droits et privilèges du Sénat; et

Que la copie numérotée du rapport fournie à l'ancien sénateur Kochhar soit remise au greffier du comité lors du dépôt du rapport.

À 19 h 19, conformément à l'article 92(2)e) du Règlement, le comité étudie un projet d'ordre du jour.

À 19 h 21, le comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

Le greffier du comité,

Daniel Charbonneau

Clerk of the Committee

EVIDENCE

OTTAWA, Monday, February 6, 2012

The Standing Senate Committee on Human Rights met this day at 4:00 p.m., to study the development of various issues related to human rights and to review, among other things, the government's mechanisms to ensure that Canada respects its national and international human rights obligations.

Senator Mobina S. B. Jaffer (*Chair*) in the chair.

[*Translation*]

The Chair: Honourable senators, this is the eighth meeting of the Standing Senate Committee on Human Rights of the 41st Parliament.

The committee has been mandated by the Senate to conduct reviews of issues related to human rights, both in Canada and abroad.

My name is Mobina Jaffer and I welcome you to this hearing.

[*English*]

In 2006, when the United Nations Human Rights Council was first established, the Standing Senate Committee on Human Rights recognized that this historic event would fundamentally change the United Nations human rights system and the way in which international human rights issues were handled.

In accordance with its mandate to review the machinery of government dealing with Canada's international human rights obligations, the committee has since been engaged in a long-term study of the development of the new council and Canada's role not only as a member of the United Nations but also as a member of the council from 2006 to 2009.

The committee set out to observe how the new council would affect the manner in which Canada implements its human rights obligations and to examine its performance on the council itself. In addition, the committee paid close attention to the ongoing evolution of the council's primary review mechanism, the Universal Periodic Review, which examines United Nations member states and their human rights records.

Over the course of successive parliamentary sessions, the committee has held meetings to discuss these issues with government officials, members of the Canadian mission to the council, human rights advocacy groups, Aboriginal peoples organizations, various countries' ambassadors to the UN and officials from the office of the UN High Commissioner for Human Rights, among others.

TÉMOIGNAGES

OTTAWA, le lundi 6 février 2012

Le Comité sénatorial permanent des droits de la personne se réunit aujourd'hui, à 16 heures, pour surveiller l'évolution de diverses questions ayant trait aux droits de la personne et à examiner, entre autres choses, les mécanismes du gouvernement pour que le Canada respecte ses obligations nationales et internationales en matière de droits de la personne.

Le sénateur Mobina S.B. Jaffer (*présidente*) occupe le fauteuil.

[*Français*]

La présidente : Honorables sénateurs, je déclare ouverte cette huitième séance de la 41^e législature du Comité sénatorial permanent des droits de la personne.

Le Sénat nous a confié le mandat d'examiner les questions relatives aux droits de la personne au Canada et ailleurs dans le monde.

Je suis le sénateur Mobina Jaffer et je vous souhaite la bienvenue à cette réunion.

[*Traduction*]

En 2006, quand le Conseil des droits de l'homme des Nations Unies a été créé, le Comité sénatorial permanent des droits de la personne a reconnu que cet événement historique changerait fondamentalement le système des droits de la personne des Nations Unies et la façon dont seraient traitées les questions entourant les droits de la personne internationaux.

En vertu de son mandat d'examiner l'appareil gouvernemental et la façon dont celui-ci traite des obligations internationales du Canada en matière de droits de la personne, le comité a depuis entamé une étude à long terme sur l'évolution du nouveau conseil et le rôle du Canada non seulement à titre de membre des Nations Unies, mais également à titre de membre du conseil de 2006 à 2009.

Le comité avait décidé d'étudier en quoi le nouveau conseil influencerait sur la façon dont le Canada met en œuvre ses obligations en matière de droits de la personne, et d'étudier le travail du conseil lui-même. De plus, le comité a observé de près l'évolution constante du mécanisme principal d'examen du conseil, soit l'examen périodique universel, qui se penche sur les pays membres des Nations Unies et leur bilan en matière de droits de la personne.

Au fil des législatures, le comité a tenu des réunions pour discuter de ces questions avec les fonctionnaires du gouvernement, avec les membres de la mission canadienne au conseil, avec des groupes de défense des droits de la personne, avec des organisations autochtones, avec des ambassadeurs aux Nations Unies de divers pays, et avec des fonctionnaires du Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme, entre autres.

[Translation]

Thanks to these meetings, the committee has gathered all the necessary information to produce four reports. The most recent, from 2010, is entitled: *Canada and the United Nations Human Rights Council: Charting a New Course*, and was published shortly after Canada participated in its first Universal Periodic Review by the council regarding the human rights situation in this country.

In the report, the committee made a number of recommendations on Canada's future role within the council and the approach we must take to ensure that the council is an effective forum where human rights issues can be dealt with in the United Nations system.

We also made recommendations to encourage the federal government to take proactive measures with respect to its involvement in the next Universal Periodic Review. We have emphasized the urgency, for the Government of Canada, to establish a clear, effective, inclusive and transparent process in preparation for this review.

Our recommendations included the development of a plan outlining how the government intends to implement the recommendations of another United Nations member-state during its first UPR and setting out the procedure to follow in undertaking extensive consultations with civil society, aboriginal organizations, parliamentarians and the Canadian public in general.

[English]

The report also includes a number of other recommendations regarding how Canada implements and meets its treaty obligations. This committee would like to see the federal government develop a new policy framework for the signature, ratification and implementation of international human rights treaties that would include such features as regular reporting to Parliament on the progress of treaty negotiations and the plans for implementation. Furthermore, the committee would like to see the mandate and procedures of the Continuing Committee of Officials on Human Rights reviewed in order to achieve better cooperation, coordination and accountability among Canada's federal, provincial and territorial ministers responsible for human rights in order to make its proceedings more open and transparent.

We look forward to discussing these recommendations with representatives from key government departments and from civil society organizations that have been invited here today.

Since releasing our report *Canada and the United Nations Human Rights Council: Charting a New Course*, there have been a number of developments that make this an appropriate time for the committee to return to this topic. For one, Canada is no longer a sitting member of the council and therefore has had to take on a new role in its dealings with the council. Canadians have

[Français]

Grâce à ces rencontres, le comité a recueilli toute l'information nécessaire pour produire quatre rapports. Le plus récent, qui date de 2010, est intitulé *Le Canada et le Conseil des droits de l'homme des Nations Unies : tracer une nouvelle voie*, est paru peu de temps après que le Canada eût été soumis à son premier examen périodique universel du conseil concernant la situation des droits de la personne au pays.

Dans ce rapport, le comité a fait un certain nombre de recommandations sur le rôle futur du Canada auprès du conseil et sur la manière dont notre pays doit s'y prendre pour que le conseil soit une tribune efficace pour traiter des questions entourant les droits de la personne au sein du système des Nations Unies.

Nous avons également fait des recommandations visant à encourager le gouvernement fédéral à prendre des mesures proactives en prévision du prochain examen périodique universel dont il fera l'objet. Nous avons insisté sur l'urgence, pour le gouvernement du Canada, d'établir un processus clair, efficace, inclusif et transparent en vue de cet examen.

Nous avons notamment préconisé l'élaboration d'un plan soulignant comment le gouvernement entend mettre en action les recommandations d'un autre État membre des Nations Unies durant son premier examen périodique universel et énonçant la procédure à suivre pour s'engager dans des consultations approfondies auprès des représentants de la société civile, d'organisations autochtones, de parlementaires et de la population canadienne en général.

[Traduction]

Le rapport contient également un certain nombre de recommandations portant sur la façon dont le Canada met en œuvre et respecte ses obligations découlant de traités. Le comité encourage le gouvernement fédéral à développer un nouveau cadre politique, qui mènerait à la signature, la ratification et la mise en œuvre de traités internationaux portant sur les droits humains, et qui inclurait des éléments, tels des rapports réguliers au Parlement sur le progrès des négociations sur les traités et des plans de mise en œuvre. De plus, le comité souhaiterait que le mandat et les procédures du Comité permanent des fonctionnaires chargés des droits de la personne soient revus afin d'obtenir une meilleure coopération, coordination et davantage d'imputabilité de la part des ministres fédéral, provinciaux et territoriaux responsables des droits humains, et ce, dans le but de rendre ces procédés plus ouverts et transparents.

Nous anticipons de bonnes discussions sur ces recommandations avec les représentants de ministères gouvernementaux clés et d'organisations de la société civile qui ont été invités ici aujourd'hui.

Depuis la publication de notre rapport intitulé *Le Canada et le Conseil des droits de l'homme des Nations Unies : tracer une nouvelle voie*, il y a eu un certain nombre de développements qui font en sorte que le temps est venu pour le comité de revoir ce sujet. D'abord, le Canada ne siège plus au conseil, et par conséquent, il a dû se donner un nouveau rôle dans sa relation avec le conseil. Les

had an opportunity to examine Canada's performance over the course of its term on the council. Also, in 2011 the council underwent a comprehensive review of its mandate, rules and procedures, and several changes were made that will no doubt have an impact on the council's functioning.

We will ask our witnesses today to share their thoughts on these and other significant recent developments at the council.

[*Translation*]

The next UPR in which Canada will participate is planned for 2013, which is why we also must act now. This is a good time for the committee to become aware of how the Government of Canada is preparing for this review and how it intends to meet its obligations under international human rights treaties.

The second round of reviews before the council is extremely important to ensure that the UPR is an essential exercise that will result in real change. If Canada is able to develop effective processes and procedures and create authoritative precedents in its preparation for the UPR, and demonstrate that they take other member-states' recommendations seriously, we will then be able to contribute to the advancement of human rights.

[*English*]

We have two panels today, one with representatives from Canadian Heritage, Justice Canada, and Foreign Affairs and International Trade Canada, and another with representatives from Action Canada for Population and Development, Amnesty International Canada and the Centre for Equality Rights in Accommodation.

Before introducing the panel, I would like to introduce the senators with us today. We have Senator Nolin, a very senior member of the Senate; Senator Meredith; Senator Plett; and Senator Hubley.

I would like to introduce, from Justice Canada, Jodie van Dieen, Director General and Senior General Counsel, Human Rights Law Section; from Foreign Affairs and International Trade Canada, David Angell, Director General, International Organizations, Human Rights and Democracy Bureau; and from Canadian Heritage, Martha LaBarge, Director General, Management and Human Rights.

I understand that you have some introductory remarks. We will begin with Ms. van Dieen. Before starting, I want to thank all three of you for the excellent work you do on behalf of Canada around the world.

Canadiens ont eu l'occasion d'examiner le travail qu'a fait le Canada pendant son mandat au conseil. De plus, en 2011, le mandat du conseil a été revu à fond, ainsi que ses règles et procédures, et on a apporté des changements qui vont sans aucun doute avoir un effet sur la façon dont le conseil fonctionne.

Nous allons demander à nos témoins de partager avec nous aujourd'hui leurs opinions sur ces questions et sur d'autres développements importants et récents qui se sont produits au conseil.

[*Français*]

Le prochain examen périodique universel auquel sera soumis le Canada est prévu pour 2013, c'est pourquoi il est absolument urgent d'agir maintenant. Le moment est donc propice pour que le comité sache comment le gouvernement du Canada se prépare pour cet examen et ce qu'il compte faire pour remplir ses obligations au regard des traités internationaux relatifs aux droits de la personne.

La deuxième série d'examens devant le conseil est extrêmement importante pour s'assurer que l'examen périodique universel est un exercice fondamental qui débouchera sur de véritables changements. Si le Canada est capable de mettre au point des processus et des procédures efficaces et de créer des précédents qui feront autorité dans la préparation de son examen périodique universel, et qu'il démontre qu'il prend au sérieux les recommandations d'un autre État membre, alors nous pourrons contribuer à faire avancer les droits de la personne.

[*Traduction*]

Nous avons deux groupes aujourd'hui, dont le premier inclut Patrimoine canadien, Justice Canada et Affaires étrangères et Commerce international Canada, et l'autre, Action Canada pour la population et le développement, Amnistie Internationale Canada et le Centre pour les droits à l'égalité et au logement.

Avant de présenter les membres du groupe, j'aimerais présenter les sénateurs qui sont avec nous aujourd'hui. Nous avons le sénateur Nolin, qui est sénateur depuis très longtemps; le sénateur Meredith; le sénateur Plett; et le sénateur Hubley.

J'aimerais vous présenter, de Justice Canada, Jodie van Dieen, directrice générale et avocate principale, Section des droits de la personne; d'Affaires étrangères et Commerce international Canada, David Angell, directeur général, Direction générale des organisations internationales, des droits de la personne et de la démocratie; et de Patrimoine canadien, Martha LaBarge, directrice générale, Gestion stratégique et droits de la personne.

D'après ce que je comprends, vous avez des déclarations préliminaires. Nous allons commencer par Mme van Dieen. Mais avant de commencer, j'aimerais vous remercier tous les trois pour l'excellent travail que vous faites au nom du Canada à travers le monde.

I particularly want to thank you, Mr. Angell, the great work you did on Resolution 1325. I was just in Sri Lanka and you would be very pleased with how the women there are implementing the great work you did at the UN on Resolution 1325.

We are looking forward to your presentations.

Jodie van Dieen, Director General and Senior General Counsel, Human Rights Law Section, Department of Justice Canada: Good afternoon, Madam Chair and honourable senators. I am pleased to have the opportunity to address the committee today.

[Translation]

First of all, I would like to take this opportunity to thank the committee for its ongoing work and great interest in the area of human rights. In particular, I want to thank the committee for its report entitled *Canada and the United Nations Human Rights Council: Charting a New Course*.

Your report is a precious source of information for the government, which will take it into account in its work on the Human Rights Council, the Universal Periodic Review and its ongoing enhancement of the implementation of Canada's international human rights obligations. Your reports have provided and will continue to provide important guidance for political debate.

I would know like to address two more specific issues which were raised in the committee report and during the course of Canada's first Universal Periodic Review. The first deals with enhancing the ongoing implementation of Canada's human rights obligations. The second deals with the process for adherence to human rights conventions in Canada and the increased awareness-raising activities in this regard.

[English]

In response to what Canada heard during its first Universal Periodic Review, Canada made a commitment to look at enhancing mechanisms related to the implementation of international human rights obligations. My colleague from Canadian Heritage will speak more about some of the processes in place and enhancements to them that strive to meet this commitment.

A complementary commitment Canada made was to increase awareness of international human rights treaties throughout the federal public service. This commitment recognizes that awareness and understanding of Canada's human rights obligations are fundamental to their effective implementation. While follow-up to this commitment is ongoing, I would like to tell you about some significant work that has already been accomplished.

Since 2009, the federal government has held four very successful government-wide conferences that bring together officials from many different departments to promote awareness

J'aimerais vous remercier en particulier, monsieur Angell, pour le travail formidable que vous avez fait sur la résolution 1325. Je reviens du Sri Lanka, et vous serez très heureux d'apprendre que les Sri-Lankaises sont en train de réaliser les projets sur lesquels vous avez travaillé aux Nations Unies concernant la résolution 1325.

Nous anticipons avec plaisir vos présentations.

Jodie van Dieen, directrice générale et avocate principale, Section des droits de la personne, ministère de la Justice Canada : Bon après-midi, madame la présidente et honorables sénateurs. Je suis heureuse d'avoir l'occasion de m'adresser au comité aujourd'hui.

[Français]

Premièrement, je profite de l'occasion pour remercier le comité pour son travail continu et son intérêt marqué dans le domaine des droits de la personne. En particulier, je tiens à remercier le comité pour son rapport intitulé *Le Canada et le Conseil des droits de l'homme des Nations Unies : tracer une nouvelle voie*.

Votre rapport est une source d'information précieuse pour le gouvernement qui en tiendra compte dans ses travaux concernant le Conseil des droits de l'homme, l'examen périodique universel et le renforcement de la mise en œuvre continue des obligations internationales du Canada en matière de droits de la personne. Vos rapports ont fourni et vont continuer de fournir des indications importantes aux fins des débats de politique.

J'aimerais maintenant aborder deux sujets plus précis qui ont été soulevés dans le rapport du comité et au cours du premier examen périodique universel du Canada. Le premier porte sur le renforcement de la mise en œuvre continue des obligations du Canada en matière de droits de la personne. Le second traite du processus d'adhésion aux conventions relatives aux droits de la personne au Canada et d'activités de sensibilisation accrues à cet égard.

[Traduction]

En réponse à ce que le Canada a entendu au cours de son premier examen périodique universel, le Canada s'est engagé à améliorer les mécanismes reliés à la mise en œuvre des obligations internationales en matière de droits humains. Mon collègue de Patrimoine canadien va vous parler davantage des procédés qui existent déjà et des améliorations qu'on pourrait y apporter pour nous acquitter de nos obligations.

Le Canada s'est engagé à faire une autre chose, soit de conscientiser davantage les fonctionnaires canadiens au sujet des traités internationaux portant sur les droits humains. En vertu de cet engagement, le gouvernement reconnaît que la connaissance et la compréhension des obligations du Canada pour ce qui est des droits humains sont essentielles pour la mise en œuvre efficace de ces droits. Nous effectuons le suivi de cet engagement, et j'aimerais vous parler du travail important qui a déjà été réalisé.

Depuis 2009, le gouvernement fédéral a organisé quatre conférences fédérales qui ont réuni des fonctionnaires de toutes sortes de ministères, et qui ont connu beaucoup de succès, afin de

and deepen their understanding of how Canada's international human rights commitments impact their work. In November 2009, a full-day conference was held on the UN Convention on the Rights of the Child. In March 2011 and again this past January, federal officials attended day-long conferences on the UN Convention on the Rights of Persons with Disabilities, which Canada recently ratified. In December 2011, on the thirtieth anniversary of Canada's ratification of the UN Convention on the Elimination of All Forms of Discrimination against Women, federal officials came together with representatives from women's organizations for a half-day conference to discuss and raise awareness of the obligations under that convention.

The Department of Justice Canada has been an active participant in these conferences. We are also working on other initiatives to increase awareness. The department offers training on international human rights law on a regular basis to Justice Canada lawyers as part of their continuing legal education. The Department of Justice Canada has developed and delivers courses on a rotating basis on the human rights treaties to which Canada is a party, including a general survey course on Canada's international human rights obligations. We have also developed specialized courses on the UN Convention on the Rights of the Child and on economic, social and cultural rights. This training helps to build the capacity of departmental lawyers to advise officials across government on Canada's treaty obligations.

Since Canada's Universal Periodic Review, we have extended our efforts by adapting and delivering existing international courses directly to officials in other departments who are involved in policy development work. For example, counsel have provided courses on economic, social and cultural rights and on the UN Convention on the Rights of Persons with Disabilities tailored to the work of officials in Human Resources and Skills Development Canada. Although it is not a binding treaty, departmental lawyers have also been leading seminars to raise awareness of the UN Declaration on the Rights of Indigenous Peoples following Canada's endorsement of that instrument in November 2010.

[Translation]

Following its UPR, Canada committed to improving the provision of information to Canadians regarding the adherence to human rights conventions processes and on treaties being reviewed for possible participation. Thus, Canada has recognized there is room for improvement in raising awareness of the process.

conscientiser ses fonctionnaires et de les aider à mieux comprendre en quoi les obligations du Canada en matière de droits de la personne les touchent dans leur travail. En novembre 2009, il y a eu une conférence d'un jour sur la Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant. En mars 2011, et de nouveau en janvier, les fonctionnaires fédéraux ont participé à d'autres conférences d'un jour sur la Convention des Nations Unies relative aux droits des personnes handicapées, que le Canada a récemment ratifiée. En décembre 2011, à l'occasion du 30^e anniversaire de la ratification du Canada de la Convention des Nations Unies sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes, les fonctionnaires fédéraux se sont réunis avec des représentantes de groupes de femmes pour une conférence d'une demi-journée aux fins de sensibilisation et de discussion à l'égard des obligations relatives à cette convention.

Le ministère de la Justice du Canada a participé activement à ces conférences. Nous travaillons aussi sur d'autres initiatives dans le but de sensibiliser davantage les gens. Le ministère offre régulièrement des cours sur le droit des droits humains internationaux aux avocats du ministère de la Justice dans le cadre de leur formation juridique continue. Le ministère de la Justice du Canada a mis au point et offre des cours qui se succèdent sur les traités portant sur les droits humains auxquels le Canada est signataire. Un de ces cours porte un regard général sur les obligations du Canada dans le domaine des droits humains internationaux. Nous avons également développé des cours spécialisés sur la Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant, et sur les droits économiques, sociaux et culturels. Grâce à ces cours, les avocats du ministère de la Justice peuvent donner des avis plus informés aux fonctionnaires du gouvernement sur les obligations du Canada relatives aux traités qu'il a signés.

Depuis l'examen périodique universel du Canada, nous avons travaillé plus fort pour adapter et offrir nos cours internationaux directement aux fonctionnaires dans les autres ministères qui travaillent à l'élaboration des politiques. Par exemple, les avocats ont donné des cours sur les droits économiques, sociaux et culturels, et sur la Convention des Nations Unies relative aux droits des personnes handicapées, cours qui étaient adaptés au travail des fonctionnaires du ministère des Ressources humaines et Développement des compétences Canada. Même s'il ne s'agit pas d'un traité exécutoire, les avocats ont également des cours pour sensibiliser les gens à la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones, suite à l'appui donné par le Canada à ce texte législatif en novembre 2010.

[Français]

Par la suite de son examen périodique universel, le Canada s'est engagé à améliorer la communication des renseignements aux Canadiens pour ce qui est du processus d'adhésion aux conventions des droits de la personne et sur les traités faisant l'objet d'un examen en vue d'une éventuelle adhésion. Ainsi, le Canada a reconnu qu'il y a place à amélioration pour mieux faire connaître ce processus.

[English]

The government endeavored to make progress on this commitment in the lead-up to Canada's ratification of the UN Convention on the Rights of Persons with Disabilities, which took place in March 2010. The Canadian disability community was widely consulted, and information on the treaty adherence process was shared prior to ratification; and this included over the Internet. Information about the human rights treaty adherence process and treaties currently under consideration for possible adherence has been posted on the Department of Justice Canada's Internet site. We will continue to look at other ways to share this information with the public, including in our discussions with civil society and other stakeholders.

Madame Chair, I will now turn to my colleague from the Department of Foreign Affairs and International Trade, who would like to speak to you about Canada and the UN Human Rights Council.

David Angell, Director General, International Organizations, Human Rights and Democracy Bureau, Foreign Affairs and International Trade Canada: Thank you, madam chairman and honourable senators, for the opportunity to address this committee and for your kind introductory words. I join my colleague in thanking the committee for its reports.

From the beginning of Canada's engagement in the UN Human Rights Council as a founding member in 2006, as you said, Madame Chair, and as an observer state since 2009, the Government of Canada has been able to work within this United Nations body to advance our human rights priorities and has contributed to the council's growing institutional capability to fulfill its mandate.

Over recent years, the council has achieved some notable gains. These include strengthened monitoring and reporting on the human rights situation in Iran. They include new special procedures to address priority issues that are especially important in light of the Arab Spring, such as freedom of peaceful assembly and association, discrimination against women in law and practice, and truth, reconciliation, reparations and guarantees of non-recurrence. They include as well the creation of a path forward on sexual orientation that we hope will lead to progress on decriminalization and to protect the rights of gays and lesbians. They include as well progress on Internet freedom and on freedom of religion and more effective responses in real time to urgent human rights situations, such as in Côte d'Ivoire, Libya and Syria.

However, Canada recognizes that the UN Human Rights Council has not always effectively addressed urgent situations of human rights violations. The unbalanced focus on the situation in

[Traduction]

Le gouvernement s'est efforcé de donner suite à ses engagements en vue de la ratification, par le Canada, de la Convention des Nations Unies relative aux droits des personnes handicapées, qui s'est déroulée en mars 2010. La communauté des personnes handicapées du Canada a fait l'objet d'une vaste consultation et des renseignements sur le processus d'adhésion au traité ont été diffusés avant sa ratification; y compris sur Internet. Des renseignements concernant le processus d'adhésion au traité sur les droits de la personne et au traité auquel on envisage d'adhérer ont été affichés sur le site web du ministère de la Justice du Canada. Nous allons continuer à envisager d'autres moyens de transmettre ces renseignements au public, y compris dans le cadre de dialogues avec la société civile et d'autres parties prenantes.

Madame la présidente, je vais maintenant passer la parole à mon collègue du ministère des Affaires étrangères et du Commerce international, qui aimerait vous parler du Canada et du Conseil des droits de l'homme des Nations Unies.

David Angell, direction général, Direction générale des organisations internationales, des droits de la personne, et de la démocratie, Affaires étrangères et Commerce international Canada : Merci madame la présidente et honorables sénateurs de me donner la possibilité de comparaître devant ce comité et merci de votre accueil. Je me joins à ma collègue pour remercier le comité de ses rapports.

Depuis les tout débuts de sa participation au Conseil des droits de la personne des Nations Unies en tant que membre fondateur en 2006, comme vous l'avez dit, madame la présidente, et d'État observateur depuis 2009, le gouvernement du Canada a réussi à utiliser cette institution des Nations Unies afin de promouvoir nos priorités en matière de droits de la personne et contribue à renforcer la capacité institutionnelle grandissante du conseil à s'acquitter de son mandat.

Au cours des dernières années, le conseil a effectué des progrès considérables. Cela comprend le renforcement du suivi et de la communication de l'information sur la situation des droits de la personne en Iran. Ces progrès comprennent la mise en place de nouvelles procédures spéciales afin de répondre à des questions prioritaires particulièrement importantes à la lumière du printemps arabe, comme la liberté de rassemblement pacifique et d'association, la discrimination contre les femmes dans la loi et la pratique, ainsi que la vérité, la réconciliation, les réparations et la garantie de non-répétition. Ils comprennent aussi des avancées en ce qui concerne l'orientation sexuelle qui, nous l'espérons, permettra d'effectuer des progrès en vue de décriminaliser l'homosexualité et de protéger les droits des gays et lesbiennes. Ils comprennent aussi des progrès relatifs à la liberté d'expression sur Internet, à la liberté de culte, et à la capacité de réagir efficacement et en temps réel à des situations urgentes en matière de droits de la personne, comme en Côte d'Ivoire, en Libye et en Syrie.

Cependant, le Canada reconnaît que le Conseil des droits de l'homme des Nations Unies n'a pas toujours permis de répondre efficacement à des cas urgents de violations des droits de la

the West Bank in Gaza and the continued politicization and bloc voting that we sometimes see at the council has at times stymied strong, concerted and principled actions. However, we believe that we are witnessing a maturation of the body, with a growing capacity to fulfill its mandate and to respond to new challenges. This is welcome, but this improvement cannot be taken for granted and should not mask the council's continued institutional weaknesses. Sustained effort is critical if the progress that I spoke to a moment ago is to be sustained.

[*Translation*]

Canada has played a role in enhancing the capacity of the council by strengthening ties with our traditional allies, and by nurturing relationships with moderate states from all regions of the world to garner support for our human rights priorities and initiatives. For example, each year, Canada chairs the negotiations at council on the resolution to eliminate violence against women. The Canadian strategy is to build consensus among a large and diverse group of states for the effective promotion and protection of the human rights of women and girls. This approach has led to this resolution being one of the most substantive in the council.

In 2011, over 84 states from all regions of the world co-sponsored this consensus resolution. The effective role that Canada has played in the council's response to the abuses committed in Syria is another example of the success of this approach. Canada led a cross-regional statement on the human rights situation in Syria at the council's 17th session in June 2011, and played a key role in establishing a special session on Syria last December, which resulted in a strong resolution that received broad support from a majority of members.

Madam Chair, the Government of Canada had an opportunity to assess how the Human Rights Council is fulfilling its purpose as the main United Nations body for the promotion and protection of human rights during the council's 5-year review process last year.

[*English*]

Canada had three overarching priorities in its very active engagement in the council's review. They were, first, to improve the council's ability to promptly address urgent human rights situations wherever they occur; second, to strengthen the special procedures and improve cooperation by states with these important mechanisms; and third, to ensure follow-up and implementation of states' human rights obligations and commitments. Canada

personne. L'attention démesurée dont fait l'objet la situation en Cisjordanie et à Gaza, ainsi que la politisation continue et les votes en bloc auxquels on assiste parfois au conseil, ont entravé, à certains moments, la mise en œuvre de mesures efficaces, concertées et fondées sur des principes. Cependant, nous pensons que nous assistons à une maturation de cet organisme dont la capacité à s'acquitter de son mandat et à répondre à de nouveaux défis s'accroît. Bien que cette évolution positive soit la bienvenue, elle ne peut être tenue pour acquise et ne doit pas pour autant masquer les faiblesses constitutionnelles continues du conseil. Des efforts soutenus sont essentiels si l'on souhaite poursuivre les progrès que j'ai mentionnés plus tôt.

[*Français*]

Le Canada a joué un rôle important dans le renforcement des capacités du conseil en resserrant ses liens avec ses alliés traditionnels et en cultivant ses relations avec des États modérés de toutes les régions du monde, afin de mobiliser leur soutien à des priorités et à des initiatives en faveur des droits de la personne. À titre d'exemple, chaque année, le Canada préside les négociations au conseil sur les résolutions visant à éliminer la violence contre les femmes. La stratégie canadienne consiste à dégager un consensus au sein d'un groupe important et diversifié d'États en vue de la promotion et de la protection efficaces des droits des femmes et des filles. Grâce à cette approche, il s'agit désormais de l'une des principales résolutions sur des questions de fonds adoptées par le conseil.

En 2011, plus de 84 États de toutes les régions du monde ont coparrainé ce document consensuel. Le rôle efficace que le Canada a joué dans l'intervention du conseil face aux violations perpétrées en Syrie est un autre exemple de l'efficacité de cette approche. Lors de la 17^e session du conseil, en juin 2011, le Canada a mené l'initiative pour une déclaration transrégionale sur la situation des droits humains en Syrie. De plus, le Canada a joué un rôle décisif dans la tenue d'une session extraordinaire sur la Syrie, en décembre dernier, qui s'est traduite par l'adoption d'une résolution ferme bénéficiant du soutien d'une large majorité des membres.

Madame la présidente, l'année dernière, au cours du processus d'examen quinquennal du conseil, le Canada a eu l'occasion d'évaluer comment celui-ci s'acquittait de son mandat en tant que principale instance des Nations Unies chargée de promouvoir et de protéger les droits humains.

[*Traduction*]

Le Canada a trois principales priorités dans sa participation active à l'examen du conseil. Il s'agit, tout d'abord, d'accroître la capacité du conseil à répondre rapidement à des situations urgentes relatives aux droits de la personne lorsque celles-ci surviennent; deuxièmement, il faut renforcer les procédures spéciales et améliorer la collaboration entre les États dotés de ces mécanismes importants; et enfin, d'assurer le suivi et la mise

adopted a principled yet pragmatic approach during the review process, making proposals that would, in our view, move the council closer to these identified goals.

As too few of even the most modest proposals that Canada and like-minded partners put forward were taken on board, Canada was disappointed with the outcome of the council's review process. However, we were heartened by the fact that no ground was lost on important issues. There was real risk that backsliding would happen, so vigilance remains crucial to protect these gains.

The Human Rights Council is also a forum for addressing religious freedom. A key responsibility of the HRC special procedures mandate-holder on freedom of religion or belief is to identify obstacles to the enjoyment of the right to freedom of religion and to make recommendations to overcome them. Two resolutions on the issue of religion and human rights are presented annually at the council. Considerable progress was made in 2011 when a resolution on defamation of religion was transformed into a much more constructive resolution on discrimination based on religion. Remarkably, this resolution — one that, each year, has been the subject of some acrimonious exchange — was adopted by consensus.

The Human Rights Council is a forum through which Canada's soon to be launched office of religious freedom can advance Canada's priorities on this important issue, including through Universal Periodic Reviews.

[Translation]

In addition, the selection process for the council's Special Procedures was strengthened as a result of the review process. Transparency has been enriched by a new application and interview process. These mechanisms are an important aspect of an effective international human rights system. To ensure that these mechanisms remain credible and effective, Canada routinely advocates for competence-based appointments.

The Universal Periodic Review process through which the human rights record of all UN members is examined is also an important tool of accountability. During the first four-year cycle of the UPR, Canada showed its commitment to the principle of universality, by intervening and making recommendations on all 191 country UPRs apart from our own.

en œuvre des obligations et des engagements des États relatifs aux droits de la personne. Le Canada a adopté une approche à la fois pragmatique et fondée sur des principes au cours du processus d'examen, en formulant des propositions qui, selon nous, aideraient le conseil à atteindre les objectifs visés.

Étant donné qu'un trop petit nombre des propositions, même les plus modestes, présentées par le Canada et d'autres partenaires ayant les mêmes valeurs ont été prises en considération, le Canada était déçu des résultats du processus d'examen du conseil. Cependant, nous avons été encouragés par le fait que nous n'avons pas perdu de terrain sur des questions importantes. Le risque d'un retour en arrière était très réel, la vigilance reste donc de mise pour protéger ces acquis.

Le Conseil des droits de l'homme est aussi un forum sur la liberté de religion. L'une des responsabilités clés des titulaires de mandat au titre des procédures spéciales du CDH sur la liberté de religion ou de conviction consiste à cerner les obstacles à la jouissance du droit à la liberté de religion et à formuler des recommandations afin de les surmonter. Chaque année, deux résolutions portant sur la religion et les droits de la personne sont présentées au conseil. Des progrès considérables ont été effectués en 2011 lorsqu'une résolution sur la diffamation de la religion est devenue une résolution beaucoup plus constructive portant sur la discrimination fondée sur la religion. Fait remarquable, cette résolution — qui fait l'objet, chaque année, d'un âpre débat — a été adoptée par consensus.

Le Conseil des droits de l'homme est un forum au moyen duquel le Bureau de la liberté de religion, que le Canada doit inaugurer sous peu, pourra faire valoir les priorités du Canada sur cette question importante, y compris au moyen d'examen périodiques universels.

[Français]

Ce processus d'examen du conseil a conduit au renforcement du processus de sélection des mandataires de ces procédures spéciales. C'est ainsi qu'une nouvelle procédure de demandes et d'examen a accru sa transparence. Ces mécanismes sont essentiels pour un système international des droits humains efficace. Pour s'assurer qu'ils demeurent crédibles et efficaces, le Canada plaide régulièrement en faveur des nominations fondées sur les compétences.

L'examen périodique universel, qui permet de se pencher sur le bilan de tous les États membre des Nations Unies en matière des droits de la personne, est également un élément important pour faire respecter l'obligation de rendre compte. Au cours du premier cycle quadriennal de l'EPU, le Canada a montré son attachement au principe de l'universalité en intervenant et en formulant des recommandations dans le cadre de l'EPU à l'ensemble des 191 autres pays.

Canada hosted a Universal Periodic Review mid-term side-event in June 2011 for countries whose UPR occurred alongside Canada's three years ago. This event generated a constructive dialogue and positive responses from participating states and NGOs.

[English]

To wrap up, in addition to the UN Human Rights Council and the human rights bodies of the Organization of American States, Canada uses regional and multilateral bodies such as the Commonwealth, la Francophonie, the Organization for Security and Co-operation in Europe and the EU as platforms to promote its human rights priorities. It does this either as a member state or, in the case of the EU, by working closely with member states. It promotes priorities such as freedom of religion, the rights of minorities and women's human rights.

The Government of Canada believes that it is important to ensure an open and transparent process for domestic treaty adoption and mechanisms flexible enough to allow the Canadian government to effectively represent Canadian views and interests at the international level. The government, therefore, consults across federal departments and with provincial, territorial and Aboriginal governments when the subject matter of the treaty falls within their jurisdictional authority. Thank you.

Martha LaBarge, Director General, Management and Human Rights, Canadian Heritage: Madame Chair and honourable senators, I am also pleased to be here today to speak more specifically about Canada's Universal Periodic Review, UPR.

[Translation]

Canada's UPR was an important opportunity for us to collectively examine our human rights record and to benefit from the views and perspectives of other states. The issues that were raised by other countries touched many governments and many departments and we have continued to work in collaboration and to share information across departments and across governments regarding the recommendations that Canada accepted.

[English]

One of the important and lasting consequences of Canada's first UPR has been the ongoing horizontal dialogue on the issues that were raised. Since then we have established a permanent interdepartmental committee of officials from all relevant federal departments that meets once a month to discuss and track the progress of the accepted recommendations and Canada's commitments.

However, the recommendations and commitments, in many cases, also involve provincial and territorial governments. Consequently, Canada's UPR is now a standing item on the

En juin 2011, le Canada a également organisé une rencontre parallèle à mi-parcours concernant l'EPU à l'intention des pays soumis à un examen en même temps que le Canada il y a déjà trois ans. Cette rencontre a donné lieu à un dialogue constructif et à des interventions utiles des pays et des organismes non gouvernementaux participants.

[Traduction]

Pour conclure, en plus du Conseil des droits de l'homme des Nations Unies et des organes de défense des droits de la personne de l'Organisation des États américains, le Canada se sert d'organes régionaux et multilatéraux comme le Commonwealth, la Francophonie, l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe ainsi que l'UE pour faire valoir ses priorités en matière de droits de la personne. Il le fait à titre d'État membre ou, dans le cas de l'UE, en collaborant étroitement avec des États membres. Il fait valoir des priorités telles que la liberté de religion, les droits des minorités et les droits des femmes.

Le gouvernement du Canada pense qu'il est important de s'assurer de l'existence d'un processus ouvert et transparent pour l'adoption de traités à l'échelon national et de mécanismes suffisamment souples pour permettre au gouvernement du Canada de faire valoir ses opinions et ses intérêts sur la scène internationale de manière efficace. Par conséquent, le gouvernement consulte les différents ministères fédéraux ainsi que les gouvernements provinciaux, territoriaux et autochtones lorsque l'objet du traité relève de leur compétence. Merci.

Martha LaBarge, directrice générale, Gestion stratégique et droits de la personne, Patrimoine canadien : Madame la présidente et honorables sénateurs, il me fait plaisir d'être ici aujourd'hui pour vous parler en détail de l'examen périodique universel du Canada (EPU).

[Français]

L'examen périodique universel du Canada était l'occasion de nous pencher de façon collective sur notre situation en matière de droits de la personne et de profiter du point de vue et des conseils d'autres États. Les enjeux soulevés par les autres pays touchaient de multiples gouvernements et ministères et nous continuons de collaborer et d'échanger de l'information avec l'ensemble de ces administrations en ce qui a trait aux recommandations que le Canada a acceptées.

[Traduction]

L'une des conséquences importantes et durables du premier EPU du Canada a été un dialogue transversal continu sur les questions qui ont été soulevées. Depuis, nous avons créé un comité interministériel permanent composé de hauts fonctionnaires de tous les ministères fédéraux concernés, qui se réunit une fois par mois pour discuter et faire le suivi des progrès des recommandations acceptées et des engagements du Canada.

Cependant, les recommandations et les engagements, dans bien des cas, touchent aussi les gouvernements provinciaux et territoriaux. Par conséquent, l'EPU du Canada est maintenant

agenda of the Continuing Committee of Officials on Human Rights, CCOHR, where provincial and territorial officials provide regular updates on relevant initiatives undertaken by their respective governments.

[Translation]

We have continued to make progress on the additional commitments that Canada made in its response to the UPR recommendations. In our response, Canada committed to tabling the outcome of its first UPR in Parliament. The government tabled the documents in both the House and the Senate in May 2010. Canada also committed to increasing awareness of international human rights treaties. As my colleague from Justice has indicated, this is an ongoing initiative and a lot of work has already been accomplished, both in the area of training and information-sharing.

In addition to the training that is being offered by the Department of Justice, our department has revised and enhanced our training modules on the UN reporting and review processes. This training elaborates on the obligation to report and provides practical advice for officials contributing to Canada's reports.

[English]

I would also note that the CCOHR has also been looking at its own operations in light of some of the UPR recommendations and commitments and is continuing to explore opportunities to share information publicly on consideration of UN recommendations.

A few significant changes have occurred since the last UPR. The CCOHR membership list is now being shared with organizations to provide a point of contact in the provinces and territories for questions related to international human rights obligations.

CCOHR has also decided to meet regularly with representatives from civil society and Aboriginal organizations at its own in-person meetings. Two meetings have already been held, one in Edmonton last May and one this past November in Ottawa. The meetings are proving to be a useful mechanism to hear the views of non-governmental organizations, NGOs, which are informing our intergovernmental discussions.

Finally, in order to increase communication, the committee will be publicly sharing information on consideration of recommendations received under the UPR and from treaty bodies at the midpoint between the time of a review and the subsequent report to the UN.

un élément permanent de l'ordre du jour du Comité permanent des fonctionnaires chargés des droits de la personne (CPFDP) au sein duquel des hauts fonctionnaires provinciaux et territoriaux font des mises à jour régulières sur des initiatives pertinentes entreprises par leurs gouvernements respectifs.

[Français]

Nous avons continué de réaliser des progrès relativement aux engagements qu'a pris le Canada en réponse aux recommandations issues de l'examen périodique universel. En effet, le Canada s'est engagé à déposer les documents associés au premier examen périodique universel au Parlement, ce qu'il a fait en mai 2010 lorsque le gouvernement a déposé les documents pertinents à la Chambre des communes et au Sénat. Le Canada s'est également engagé à accroître la connaissance des traités internationaux relatifs aux droits de la personne. En appui aux propos tenus par ma collègue du ministère de la Justice, il s'agit d'une initiative continue et beaucoup de travail a déjà été accompli en matière de formation et de partage de renseignements.

En plus de la formation offerte par le ministère de la Justice, notre ministère a revu et amélioré ses propres modules de formation sur les processus de production de rapport et d'examen de l'ONU. Cette formation, qui porte sur l'obligation de présenter des rapports, nous permet de fournir des conseils pratiques aux fonctionnaires qui participent à la préparation des rapports pour le Canada.

[Traduction]

Je souhaite aussi souligner que le CPFDP a aussi examiné ses propres activités à la lumière des recommandations et des engagements relatifs à l'EPU et continue à envisager différentes possibilités afin de publier des renseignements relatifs aux recommandations de l'ONU.

Quelques changements significatifs ont eu lieu depuis le dernier EPU. La liste des membres du CPFDP est maintenant transmise à des organisations afin de fournir un point de contact dans les provinces et les territoires pour des questions liées aux obligations internationales en matière de droits de la personne.

Le CPFDP a aussi décidé de rencontrer régulièrement des représentants de la société civile et d'organisations autochtones à l'occasion de ses réunions en personne. Deux réunions ont déjà eu lieu, l'une à Edmonton en mai dernier et l'autre en novembre dernier, à Ottawa. Ces réunions s'avèrent un mécanisme utile pour connaître l'avis d'organisations non gouvernementales, des ONG, et d'en tenir compte dans les discussions intergouvernementales.

Enfin, dans le but d'étendre la communication, le comité publiera des renseignements sur l'examen des recommandations issues de l'EPU et reçues d'organismes créés en vertu de traités à mi-chemin entre le moment de l'examen et l'envoi d'un rapport à l'ONU.

[*Translation*]

We are now focusing on Canada's second appearance before the UPR Working Group which will take place in May 2013. We have begun discussions with our federal, provincial and territorial colleagues in preparation for Canada's next UPR report, to be submitted to the UN in February 2013. The report will focus primarily on initiatives that address the accepted recommendations and voluntary commitments made by Canada.

[*English*]

In the fall of 2010, we invited numerous civil society and Aboriginal organizations to meetings in six regions across the country, including the National Capital Region, to let them know of the initiatives then being undertaken with respect to Canada's UPR commitments. We also wanted to hear their views on a process moving forward for ongoing consultations with civil society and Aboriginal organizations.

What we heard, first and foremost, was that they wanted a broad and inclusive process focusing on reporting and the recommendations we receive from the United Nations.

As a result, and as part of our consultation strategy, we now undertake a broad consultation on a draft outline of the reports that Canada must submit to the United Nations. The draft outline of the report is shared with civil society and Aboriginal organizations, which are invited to identify any additional key questions and to help prioritize the issues that could be addressed in Canada's report. In addition, in January we forwarded the draft overview to over 200 civil society and Aboriginal organizations, seeking their input on the priority issues that could be included in the Universal Periodic Review report.

The fact that Canada's report will be limited under UN guidelines to 20 pages means that decisions will be required on what issues are addressed in the report, and the views of civil society and Aboriginal organizations will help inform those decisions. We will also be consulting organizations on the recommendations we receive in 2013 to inform the drafting of Canada's response, in which we will indicate which recommendations Canada accepts.

The two-step process that I have elaborated for the Universal Period Review complemented by the meetings held with the Continuing Committee of Officials on Human Rights is the same process that we will be using for Canada's reports under the treaties that we are party to.

[*Français*]

Nous nous afférons présentement à la prochaine comparution du Canada devant le groupe de travail sur l'examen périodique universel en mai 2013. Nous avons entamé des discussions avec nos collègues des gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux en vue du prochain rapport qui sera présenté en février 2013, et qui portera principalement sur les initiatives qui découlent des recommandations acceptées par le Canada et ses engagements volontaires.

[*Traduction*]

À l'automne 2010, nous avons invité un grand nombre de représentants de la société civile et d'organisations autochtones à des réunions qui ont eu lieu dans six régions dans l'ensemble du Canada, y compris la région de la capitale nationale, afin de les informer des initiatives entreprises dans le cadre des engagements pris par le Canada relativement à l'EPU. Nous voulions aussi entendre leur opinion sur un processus qui permettrait, à l'avenir, d'effectuer des consultations permanentes auprès de la société civile et d'organisations autochtones.

Ils nous ont dit que ce qu'ils souhaitaient avant tout, c'était un processus large et inclusif qui porte sur les rapports et les recommandations que nous recevons des Nations Unies.

Par conséquent, et dans le cadre de notre stratégie de consultation, nous sommes en train d'entreprendre une vaste consultation sur une ébauche de plan pour les rapports que le Canada doit faire parvenir aux Nations Unies. Cette ébauche de plan est rendue disponible à la société civile ainsi qu'aux organisations autochtones, qui sont invitées à cerner d'autres questions clés et à établir un ordre de priorité pour les sujets qui pourraient faire l'objet du rapport du Canada. En outre, en janvier, nous avons envoyé l'ébauche de plan à plus de 200 organismes de la société civile et autochtones, afin d'obtenir leur avis sur les questions prioritaires qui pourraient être incluses dans le rapport sur l'examen périodique universel.

Étant donné que le rapport du Canada devra, pour se conformer aux lignes directrices de l'ONU, se limiter à 20 pages, des décisions vont devoir être prises pour ce qui est des sujets dont il sera fait mention dans le rapport, décisions que viendront éclairer les organisations de la société civile et autochtones. Nous allons aussi consulter les organisations sur les recommandations que nous recevons en 2013 afin d'éclairer la rédaction de la réponse du Canada, dans laquelle nous indiquerons les recommandations que le Canada accepte.

Le processus à deux étapes que j'ai élaboré pour l'examen périodique universel complété des réunions organisées avec le Comité permanent des fonctionnaires chargés des droits de la personne est le même qui sera employé pour les rapports du Canada en vertu des traités auxquels nous sommes parties.

Many of the processes that I have mentioned are ongoing, and we will continue to make adjustments and enhancements as we move forward. We would be most appreciative of your views on the process that I have described and would be pleased to answer any questions you may have. Thank you.

The Chair: Thank you to all three of you for bringing us up to date with what our government has been doing around the field of human rights.

One thing that was very disappointing in the last process was the consultation with civil society. We cannot completely blame the departments. We understand there was prorogation and elections so the process was not as consultative as we would have liked.

One of the reasons we are holding this meeting now is because we are anxious to hear from you first and then from the civil society if this time around the process is more inclusive.

Ms. LaBarge, we have heard that you have started consultations with the civil society, and we would like to hear from you whether the consultations are better and more inclusive than they were last time.

Ms. LaBarge: Are the consultations better? We certainly hope so. We heard and also received the recommendations as a result of the UPR process and the recommendations that your committee has made. We have also heard what the civil society has mentioned to us. As you say, we know why they were not pleased last time. There were some timing issues, et cetera. Moving forward, we have consulted with civil society. We have changed the processes inside the CCOHR to ensure that there is regional and local representation from civil society and Aboriginal organizations, not just the headquarter organizations.

We feel at this point that we have expanded that. The consultation process, as you well know, goes beyond civil society. We have included or at least we are being much more inclusive or active with respect to the sorts of consultations involving provincial and territorial organizations.

In answer to your first question, do we feel the consultations are better? Yes. Whom have we consulted? We feel they are better because we have worked in consultation with the organizations to determine who should be consulted. We are working using the pre-existing networks within the organization as well. In our invitation, while we may not necessarily get it right the first time, if there are any organizations we have unfortunately missed, we have asked that they be included, and we will include them.

The Chair: Before going to the committee members, I have another question. You touched on the Aboriginal communities. Almost half the recommendations from the UPR process were on issues facing Aboriginal people, and you have said to us that you

Un grand nombre des processus que j'ai mentionnés sont en cours, et nous allons continuer à les modifier et à les améliorer à l'avenir. Nous apprécierions beaucoup avoir votre opinion sur le processus que j'ai décrit et serons ravis de répondre à vos questions. Merci.

La présidente : Merci à vous trois pour votre mise à jour sur ce que fait notre gouvernement en matière de droits de la personne.

Ce qui a été très décevant dans le dernier processus était la consultation de la société civile. Cela n'est pas entièrement imputable aux ministères. Nous savons qu'il y a eu une prorogation et des élections ce qui ne nous a pas permis d'avoir un processus de consultation aussi efficace que nous l'aurions aimé.

L'une des raisons pour lesquelles nous organisons cette réunion aujourd'hui, c'est qu'il nous importe grandement de vous entendre d'abord, puis la société civile ensuite, pour savoir si, cette fois-ci, le processus est plus inclusif.

Madame LaBarge, il semblerait que vous ayez entamé des consultations avec la société civile et nous aimerions savoir si vous pensez que ces consultations sont plus efficaces et plus inclusives que la dernière fois.

Mme LaBarge : Le processus de consultation est-il plus efficace? Nous l'espérons certainement. Nous avons entendu et reçu les recommandations issues du processus d'EPU et les recommandations que votre comité a formulées. Nous avons aussi entendu ce que la société civile nous a signalé. Comme vous l'avez dit, nous savons qu'ils ne sont pas satisfaits de la manière dont les choses se sont passées la dernière fois. Il y a eu des problèmes d'échéancier, et cetera. Ensuite, nous avons consulté la société civile. Nous avons modifié les processus au sein du CPFDP afin d'assurer une représentation régionale et locale d'organisations de la société civile et d'organisations autochtones, et pas seulement des administrations centrales de ces organisations.

Nous pensons qu'à ce jour, nous avons développé le processus. Le processus de consultation, comme vous le savez bien, va bien au-delà de la société civile. Nous avons inclus ou du moins tentons d'inclure autant que possible les organisations provinciales et territoriales.

Pour répondre à votre première question, le processus de consultation est-il plus efficace? Oui. Qui avons-nous consulté? Nous pensons que le processus est plus efficace, car nous avons consulté les organisations afin de déterminer qui devrait être consulté. En outre, nous nous servons des réseaux existants au sein de l'organisation. Dans notre invitation, qui peut s'avérer imparfaite la première fois, nous avons demandé qu'on nous indique les noms d'organisations que nous aurions pu oublier, afin de les inclure.

La présidente : Avant de donner la parole aux membres du comité, j'ai une autre question. Vous avez parlé des collectivités autochtones. Près de la moitié des recommandations issues du processus d'EPU concernaient des problèmes auxquels se

are looking beyond national organizations. This committee would be interested to know exactly what you are doing to include Aboriginal people in these consultations.

Ms. LaBarge: With the help of Indian and Northern Affairs, with their assistance when we move ahead on any consultation dealing specifically with a specific report, they are in a position to know with whom they consult, and they provide us with a list of Aboriginal organizations that are important to consult on a variety of issues. So we use them as really the go-to person. They know who their clients are.

Senator Meredith: Thank you so much for your presentations. I appreciate the work that you do both here in Canada and around the globe.

One of the questions the chair just asked with respect to the Aboriginal community I was about to ask. What are some of the issues that are being brought forth, Ms. LaBarge? I know you are being fired at here, but what are some of the issues the Aboriginal communities are bringing forward that are being addressed or they feel are being addressed?

Ms. LaBarge: Those are issues beyond my purview. The department would be in a better position to address those specific issues. In the role and mandate that I have in the Department of Canadian Heritage, I can address the recommendations and issues being raised in the context of process, reporting, and the reviews, but as to the specific recommendations or any of these things dealing with any other department, the lead policy departments are in a much better position to deal with that.

Senator Meredith: Speaking specifically of the issues being raised, what are some of the issues around human rights that are being brought forth? That was sort of my question.

Ms. LaBarge: Again, as my colleagues have some comments on this, the specific recommendations with respect to Aboriginal issues are many and are better in the purview of a representative from that department.

Senator Meredith: Mr. Angell, you talked about the office of religious freedom. In light of Canada establishing this office, what has been the response from the international community with respect to us setting up this office to promote religious freedom around the globe?

Mr. Angell: The responses that have come to our attention have been extremely favourable. This is an issue that a number of governments are grappling with. It has been part of the human rights discussion for many years. It is one of the human rights that are addressed in the universal declaration, but there is a sense on the part of a number of governments that amongst that panoply of fundamental human rights, the issue of religious freedom has not received adequate attention.

heurtent les peuples autochtones, et vous nous avez dit que vous tentiez d'aller au-delà des organisations nationales. Le comité aimerait savoir exactement ce que vous faites afin d'inclure les peuples autochtones dans ces consultations.

Mme LaBarge : Avec l'aide du ministère des Affaires autochtones et Développement du Nord Canada, lorsque nous devons effectuer des consultations qui ont trait à un rapport précis, ce ministère est bien placé pour savoir qui le consulte, et celui-ci nous donne une liste d'organisations autochtones qu'il est important de consulter sur différents sujets. Le ministère est donc un point de contact privilégié car il connaît bien ses clients.

Le sénateur Meredith : Merci de vos témoignages. J'apprécie le travail que vous faites ici au Canada et ailleurs dans le monde.

Je voulais justement vous poser la question que la présidente vient juste de vous poser en ce qui a trait aux collectivités autochtones. Madame LaBarge, quelles sont les questions qui sont soulevées? Je sais qu'on vous prend un peu pour cible en ce moment, mais quelles sont les questions que soulèvent les collectivités autochtones et qui sont examinées ou qui le sont selon elles?

Mme LaBarge : Ce sont des questions qui ne sont pas de mon ressort. Le ministère serait mieux placé pour répondre à ces questions précises. Selon le rôle et le mandat que j'ai au ministère du Patrimoine canadien, je peux traiter des recommandations et des questions qui sont soulevées en matière de processus, de production de rapports et d'examen, mais pour ce qui est des recommandations précises ou de toute autre chose ayant trait à d'autres ministères, les principaux ministères sont bien mieux placés pour répondre à cela.

Le sénateur Meredith : En ce qui a trait aux questions qui sont soulevées, quelles sont les questions qui sont soulevées en matière de droits de la personne? C'était ma question.

Mme LaBarge : Une fois encore, et mes collègues ont des observations à faire à ce sujet, les recommandations précises qui ont trait aux questions autochtones sont nombreuses et relèvent davantage des compétences d'un représentant de ce ministère.

Le sénateur Meredith : Monsieur Angell, vous avez parlé du Bureau de la liberté de religion. Quelle a été la réaction de la communauté internationale à la suite de la création de ce bureau afin de promouvoir la liberté de religion dans l'ensemble du monde?

M. Angell : La réaction que nous avons pu observer a été extrêmement favorable. C'est une question qui pose problème à un certain nombre de gouvernements. Elle s'inscrit dans le débat des droits de la personne depuis de nombreuses années. C'est l'un des droits de la personne qui font l'objet de la Déclaration universelle, mais un certain nombre de gouvernements ont le sentiment que parmi l'éventail de droits de la personne fondamentaux, la question de la liberté de religion n'a pas fait l'objet d'une attention suffisante.

The U.S. set up an office a number of years ago. This would be the second such office, but a number of governments are looking at how they can improve their own toolkits to address this issue more directly.

The Special Rapporteur in Geneva on freedom of religion or belief has in a number of reports over the years underscored the importance of the issue and the growing tendency for the right to be abrogated, and we have seen that in a number of countries. The response is that the initiative is timely, and it is clear that we will have a growing number of like-minded partners with whom to work in taking our work on religious freedom forward.

Senator Meredith: Thank you.

Senator Hubley: Thank you and welcome to you all today.

My questions arise out of the recommendations, the first one being Recommendation 17. Beyond recent updates to the Canadian Heritage website, has the Government of Canada considered the committee's Recommendation 17 to create a central public database on the Internet to inform Canadians about the status of Canada's ascension to or ratification of international treaties, about any public consultations that will be held in this respect and about any programs designed to meet Canada's human rights treaty obligations?

Ms. van Dieen: If I may, my colleague from the Department of Canadian Heritage has described some of the work under way to enhance transparency following up on the Universal Periodic Review. As you mentioned, the Department of Canadian Heritage has a comprehensive Internet site on human rights that is accessible to the public with links to treaties that Canada has ratified and its periodic reports to UN treaty bodies.

As I mentioned in my opening remarks, the Department of Justice has recently made additions to its Internet site to include information about the international human rights treaties to which Canada is a party, the roles and responsibilities of the government in relation to treaty adherence, the process for treaty adherence in Canada, and the international treaties currently under consideration by Canada for possible adherence.

While this is two government departments having Internet sites with information, we do make connections between our respective sites to enhance the accessibility of this information to the Canadian public.

Senator Hubley: My second question is on Recommendation 7. Has the Government of Canada taken any steps toward creating an office of the Canadian ambassador for human rights, who would, among other things, serve as Canada's permanent representative to the United Nations Human Rights Council and would work to promote human rights internationally on Canada's behalf?

Il y a un certain nombre d'années, les États-Unis ont mis sur pied un bureau. Il s'agirait donc du deuxième bureau de ce type, mais un certain nombre de gouvernements cherchent des moyens d'améliorer leur propre trousse d'outils afin de traiter plus directement de cette question.

Le Rapporteur spécial à Genève sur la liberté de religion ou de conviction a souligné, dans plusieurs rapports, au fil des années, l'importance de cette question et la tendance croissante de certains pays visant à abolir ce droit. La réponse, c'est que cette initiative arrive en temps opportun, et il est clair que nous allons avoir un nombre croissant de partenaires ayant les mêmes valeurs avec qui nous pourrions collaborer pour faire avancer la liberté de religion.

Le sénateur Meredith : Merci.

Le sénateur Hubley : Merci et bienvenue à tous.

Mes questions font suite aux recommandations, la première étant la recommandation 17. Au-delà des récentes mises à jour apportées au site Internet du ministère du Patrimoine canadien, le gouvernement du Canada a-t-il examiné la recommandation 17 du comité visant à créer une banque de données centrale publique sur Internet pour informer les Canadiens du statut de leur pays en ce qui a trait à la ratification de traités internationaux, de toutes consultations publiques qui auront lieu à cet effet, et de tout programme conçu pour satisfaire aux obligations du Canada issues de traités relatifs aux droits de la personne?

Mme van Dieen : Si je puis me permettre, ma collègue du ministère du Patrimoine canadien a décrit certains travaux qui sont en cours afin de rendre le suivi de l'examen périodique universel plus transparent. Comme vous l'avez indiqué, le ministère du Patrimoine canadien a un site Internet très complet sur les droits de la personne qui est accessible au public et qui comporte des liens vers les traités que le Canada a ratifiés ainsi que les rapports périodiques que le Canada a envoyés aux organismes des Nations Unies relatifs aux traités.

Comme je l'ai dit dans ma déclaration préliminaire, le ministère de la Justice a récemment fait des ajouts à son site Internet pour y inclure des renseignements concernant les traités internationaux relatifs aux droits de la personne auxquels le Canada est partie, les rôles et responsabilités du gouvernement en matière d'adhésion aux traités, les processus d'adhésion aux traités au Canada, et les traités internationaux auxquels le Canada envisage d'adhérer.

Bien qu'il s'agisse de deux ministères qui ont chacun leur site Internet, nous faisons des liens entre nos sites respectifs afin d'accroître l'accessibilité de ces renseignements pour le grand public canadien.

Le sénateur Hubley : Ma deuxième question porte sur la recommandation 7. Le gouvernement du Canada a-t-il pris des mesures visant à mettre sur pied un bureau de l'ambassadeur canadien des droits de la personne, qui pourrait, entre autres, agir à titre de représentant permanent du Canada auprès du Conseil des droits de l'homme de Nations Unies et qui pourrait promouvoir les droits de la personne sur la scène internationale au nom du Canada?

Mr. Angell: Both the Canadian permanent representative to the UN in New York and the Canadian permanent representative to the UN in Geneva have human rights as important components of their packages. It is especially true with regard to the ambassador to the United Nations in Geneva.

The Minister of Foreign Affairs announced publicly that the office of religious freedom, to which reference was made a moment ago, will be headed at the level of ambassador, so there will be an ambassador focusing on this particular human right working closely with our ambassadors in New York and Geneva, for whom human rights are key aspects of their work.

[Translation]

Senator Nolin: Mr. Angell, in light of last year's events, I am concerned by your testimony when you state that Canada's objectives were to improve the speed with which the international community reacts to events that require the protection of human rights.

My colleagues have just raised the issue of freedom of religion. I cannot help but be concerned by what is going on in Egypt with the Coptic minority. I would like to know if, from your perspective, the international community is in a position to appreciate the Canadian government's arguments in defending the implementation of a mechanism intended to improve the reaction time of the international community.

I am under the impression that last year's events proved that the international community is paralyzed and that it has difficulty taking action when faced with attacks on human rights. In support of that, I feel that unfortunately, the Egyptian Coptic minority is clearly under the radar. I hope that the Office of Religious Freedom that Canada is in the process of setting up will ensure that we focus on defending minority rights.

Mr. Angell: Madam Chair, when I said that progress had been made in the council's reaction time to certain events, I did not mean that 100 per cent of the time, the council responds to all priorities. Unfortunately, that is not the case.

What I meant was, if we take the example of the situation in Libya or Syria, the council's reaction was commensurate with the events. Special sessions were held very quickly, resolutions were adopted, and investigative committees and other mechanisms were created.

As concerns Egypt, Madam Chair, the scope and vulnerability of the Coptic minority community was the subject of several statements made by the Minister of Foreign Affairs, who takes this situation very seriously. Those are among the priorities of our ambassador in Cairo. We understand how vulnerable that population is.

M. Angell : Les droits de la personne sont une composante importante du portefeuille du représentant permanent du Canada aux Nations Unies à New York et du représentant permanent du Canada aux Nations Unies à Genève. Ceci est d'autant plus vrai concernant l'ambassadeur aux Nations Unies à Genève.

Le ministre des Affaires étrangères a annoncé publiquement que le Bureau de la liberté de religion, auquel on a fait référence un peu plus tôt, serait dirigé par un ambassadeur, ce qui signifie que c'est un ambassadeur qui s'occupera spécifiquement de cette question et qui collaborera étroitement avec nos ambassadeurs à New York et Genève, dont la tâche comporte un important volet consacré aux droits de la personne.

[Français]

Le sénateur Nolin : Monsieur Angell, à la lumière des événements de l'année dernière, je suis préoccupé par votre témoignage lorsque vous dites que les objectifs canadiens étaient d'améliorer la rapidité avec laquelle la communauté internationale réagit à des événements qui soulèvent la protection des droits de la personne.

Mes collègues viennent de soulever la question de la liberté de religion. Je ne peux pas ne pas être préoccupé par ce qui se passe en Égypte avec la minorité copte. J'aimerais savoir si, à votre point de vue, la communauté internationale est à même d'apprécier les arguments du gouvernement du Canada dans la défense de la mise en place d'une mécanique qui viserait à améliorer la rapidité de réaction de la communauté internationale?

J'ai l'impression que les événements de l'an dernier prouvent que la communauté internationale est sclérosée et qu'elle a de la difficulté à prendre action face à des attaques aux droits de la personne. Je prends comme point d'appui la minorité copte égyptienne qui, de toute évidence, va malheureusement passer sous le radar. J'espère que le bureau de la liberté de religion que le Canada est en train de mettre sur pied fera en sorte qu'on éclaire la défense de ces droits minoritaires.

M. Angell : Madame la présidente, en indiquant qu'il y a du progrès quant à la rapidité du conseil à réagir à des événements, je ne voulais pas suggérer que, 100 p. 100 du temps, sur toutes les priorités, il y a une réponse de la part du conseil. Malheureusement, ce n'est pas le cas.

Ce que je voulais indiquer, c'est que si on prend, par exemple, la situation en Libye ou en Syrie, le conseil a réagi à la hauteur des événements. On a vu très vite des sessions spéciales avec l'adoption de résolutions et la mise sur pied de comités d'investigation ou d'autres mécanismes.

En ce qui concerne l'Égypte, madame la présidente, l'importance et la vulnérabilité de la communauté minoritaire copte était le sujet de plusieurs déclarations du ministre des Affaires étrangères qui prend tout à fait au sérieux cette situation. Ce sont parmi les priorités de notre ambassadeur au Caire. Nous comprenons à quel point il y a une vulnérabilité.

In the Speech from the Throne and in statements that were made concerning the creation of the Office of Religious Freedom, the point is made that this issue of religious freedom is understood not only in the context of human rights, but also in the context of the creation of democratic societies. Religious freedom is a key element in the building of democratic societies.

As concerns Egypt and the efforts that are currently being made to establish democracy, it is clear that this aspect of religious freedom must be urgently addressed.

I cannot comment on the priorities of this office, because it does not yet exist, although it will be created soon. But given the importance attached by the Minister of Foreign Affairs to the issue of the Coptic minority in Egypt, it would not be surprising if this situation was a priority for that office.

Senator Nolin: Thank you, sir, for your answer. When raising the importance of the democratic aspect of the development of a nation, I cannot help but think of the consequences of democracy. If democracy means that the law of the majority will win out over the defence of minority rights, well then I have a problem. That is why human rights must be protected by the Constitution; otherwise we are stuck and we cannot make progress. Do you understand my concern? I have no problem with the respect of the democratic development of a nation, provided that human rights are immune from the will of the majority and that they are protected. Do you not agree with me?

Mr. Angell: I agree with you wholeheartedly. It is in this spirit that religious freedom is one of the fundamental rights that is included in the universal declaration.

[English]

Senator Atallahjan: I have a couple of questions regarding human rights abuses. Are we following what is happening in Libya? Last week we heard that a former ambassador died within 24 hours of being in custody. I would like to hear something from you regarding that.

Also, they have started talking about abuses with the prisoners. Is that being monitored?

Mr. Angell: The Minister of Foreign Affairs issued a very strong statement when those abuses came to light, the content of which was unusually strong in diplomatic terms. Yes, the situation is being followed closely.

I am not the subject expert. We are organized so that our geographic bureaus have the lead in looking at country-specific situations, but I can provide assurance that the situation is being looked at very closely.

Dans le discours du Trône et dans les déclarations qui ont été faites quant à la création du bureau pour la liberté religieuse, le point est fait que cette question de la liberté religieuse est comprise non seulement dans un contexte des droits de la personne, mais aussi dans un contexte de la création des sociétés démocratiques. La liberté religieuse est un des éléments clés pour bâtir des sociétés démocratiques.

En ce qui concerne l'Égypte et les efforts qu'on voit actuellement pour mettre en place une démocratie, il est évident qu'il est très important que cet aspect de la liberté religieuse soit abordé.

Je ne peux pas me prononcer sur les priorités du bureau qui n'existe pas encore, qui sera cependant bientôt créé, mais étant donné l'importance que le ministre des Affaires étrangères a soulevée envers la question des minorités coptes en Égypte, il semble qu'il ne serait pas surprenant si, pour le bureau, cette situation demeure une priorité.

Le sénateur Nolin : Je vous remercie, monsieur, de votre réponse. En soulevant l'importance de l'aspect démocratique du développement d'un État, je ne peux pas m'empêcher de penser aux conséquences de la démocratie. Si la démocratie fait en sorte que la loi de la majorité va l'emporter sur la défense des droits minoritaires, j'ai un problème. C'est pour cela que les droits de la personne doivent être de nature constitutionnelle, sinon on tourne en rond; on n'aboutit pas, on n'avance pas. Vous voyez ma préoccupation? Je n'ai pas de problème avec le respect de l'évolution démocratique d'un État en autant que les droits de la personne sont au-dessus de la volonté majoritaire et qu'ils sont protégés. Vous devez être d'accord avec moi?

M. Angell : Je suis tout à fait d'accord. C'est dans cet esprit que la liberté religieuse fait partie des droits fondamentaux qu'on voit dans la déclaration universelle.

[Traduction]

Le sénateur Atallahjan : J'ai quelques questions concernant les violations des droits de la personne. Suit-on ce qui se passe en Libye? La semaine dernière, nous avons été informés qu'un ancien ambassadeur est décédé après avoir été détenu pendant 24 heures. J'aimerais que vous commentiez ces faits.

En outre, on commence à entendre parler d'abus envers les détenus. Cela fait-il l'objet d'une surveillance?

M. Angell : Lorsque ces deux cas d'abus des droits de la personne ont été révélés, le ministre des Affaires étrangères a lancé un message très clair en utilisant des termes d'une fermeté rare dans la diplomatie. Oui, la situation est suivie de très près.

Je ne suis pas un expert en la matière. Nous sommes organisés de sorte que nos bureaux géographique sont ceux qui prennent les devants lorsque l'on examine une situation particulière à un pays, mais je peux vous assurer que la situation fait l'objet d'un suivi extrêmement attentif.

Senator Ataullahjan: In your opinion, is the Government of Canada doing its utmost to ensure that all members of civil society are engaged in the UPR process? Are your monitoring processes transparent and open to public scrutiny?

Ms. LaBarge: A little bit earlier, we were talking about the consultation process and how we are trying to engage as much as possible. We have a number of new processes and changes that we have made in order to ensure that there is better consultation with respect to civil society and Aboriginal organizations.

We held meetings in the fall of 2010 to determine a process that would be a move forward.

As a result of that, several themes were raised, including a theme of accountability and transparency. In an effort to address that, the Continuing Committee of Officials on Human Rights has agreed to share information with organizations on recommendations between the review and the subsequent report process with respect to inclusiveness and accessibility.

This includes broad consultations, local communities and regional organizations, and the CCOHR is again meeting with civil society and Aboriginal organizations at their biannual meetings — one in Ottawa and another six months later in a provincial or territorial capital — which provides us with the opportunity to meet with local and regional representatives.

The consultations we have in Ottawa always include a myriad of federal officials who are conversant on their specific subject matter and can address many issues raised in the UPR.

Again, we are also using the NGO networks to identify relevant organizations. That is essentially where we have moved to since the last UPR.

The Chair: I have to say that we were concerned at the consultations last time. It is now February and your presentation is in May, and we will be hearing from civil society. I encourage you to stay and hear from them. We are hearing that the consultations are not as far along as they should be.

The reason the three departments have been invited — Justice, Foreign Affairs and Heritage — is that on the government site it says that you are the core departments on this issue on UPR. You are supposed to coordinate, engage and draft responses. The chart sets out that all departments — including Aboriginal Affairs — are reporting to the interdepartmental committee.

I have a little concern with your response to Senator Meredith. In your written and oral submissions in the first UPR, the Government of Canada stated that it had accepted that there existed inequalities in our society between Aboriginal people and other Canadians. It sets out things — like in your report — the recipients of social assistance, unemployed, incarcerated, to live in

Le sénateur Ataullahjan : Selon vous, le gouvernement du Canada fait-il tout ce qui est en son pouvoir pour s'assurer que tous les membres de la société civile participent au processus d'EPU? Vos processus de surveillance sont-ils transparents et accessibles au public?

Mme LaBarge : Un peu plus tôt, nous parlions du processus de consultation et de la manière dont nous tenterons de solliciter le plus possible la participation de la société civile. Nous avons mis en place de nouveaux processus et avons effectué un certain nombre de changements afin de s'assurer d'une consultation plus efficace de la société civile et des organisations autochtones.

Nous avons organisé des réunions à l'automne 2010 afin de déterminer un processus qui constituerait un pas en avant.

Plusieurs thèmes y ont été soulevés, dont la reddition de comptes et la transparence. Afin d'y répondre, le Comité permanent des fonctionnaires chargé des droits de la personne a accepté de transmettre des renseignements aux organisations concernant les recommandations entre l'examen et le processus d'élaboration de rapports en ce qui a trait à l'inclusivité et à l'accessibilité.

Cela inclut de vastes consultations, des communautés locales et des organisations régionales, et le CPFDP rencontrera de nouveau des organisations de la société civile et des organisations autochtones à leurs réunions bisannuelles — l'une à Ottawa et l'autre, six mois plus tard, dans une capitale provinciale ou territoriale — ce qui nous donnera la possibilité de rencontrer des représentants locaux et régionaux.

Les consultations que nous effectuons à Ottawa comprennent toujours une myriade de hauts fonctionnaires fédéraux qui n'hésitent pas à parler de leur domaine de spécialité respectif et qui peuvent traiter de bien des questions soulevées lors de l'EPU.

Une fois encore, nous nous servons aussi des réseaux des ONG afin de cerner les organisations pertinentes. C'est essentiellement l'étape à laquelle nous nous trouvons depuis le dernier EPU.

La présidente : Je dois dire que nous étions préoccupés lors des consultations la dernière fois. Nous sommes maintenant en février et votre exposé est en mai, et nous consulterons la société civile. Je vous invite à rester et à entendre leurs témoignages. On nous a dit que les consultations n'ont pas évolué aussi vite qu'elles l'auraient dû.

La raison pour laquelle les trois ministères ont été invités — Justice, Affaires étrangères et Patrimoine — est que le site du gouvernement vous présente comme les ministères centraux pour ce qui est de cette question relative aux EPU. Vous êtes censé coordonner le processus, solliciter les parties et élaborer les réponses. L'organigramme énonce clairement que tous les ministères, y compris Affaires indiennes, font rapport au comité interministériel.

Il y a quelque chose qui me chagrine dans votre réponse au sénateur Meredith. Dans vos témoignages écrits et verbaux au cours du premier EPU, le gouvernement du Canada a annoncé reconnaître qu'il existait des inégalités dans notre société entre les peuples autochtones et les autres Canadiens. Il a énoncé un certain nombre de choses — comme dans votre rapport — selon

poverty, to face increased health risks and to commit suicide. You further go on to say that Aboriginal women are of significant concern.

The Government of Canada expressed its commitment to addressing these issues and said it is focusing on economic development, education, citizen empowerment, protection of the vulnerable and so on. Given that was your presentation at the last UPR, and the Government of Canada has admitted that there is work to be done, what plan is in place to ensure these improvements are being made for the second process?

Ms. LaBarge: For the second process, to ensure there is better engagement and addressing, we have established an interdepartmental committee. While Justice Canada, Foreign Affairs, and Canadian Heritage are the key or core departments in relation to the periodic review, anything coming out of the UPR review must be addressed by the subject matter experts and the relevant departments.

In the outline of the report of the next UPR that we sent to civil society, we are essentially responding to what came out of first UPR. Given that there are over 60 recommendations, we are doing it thematically. The themes we have outlined include enhancing the implementation of international human rights obligations, Aboriginal peoples, poverty and homelessness, addressing inequality, and women and violence against women and children.

These core departments are working weekly and we are certainly following up on all the recommendations in the UPR. That is the best way for the federal family to do that.

With respect to provinces and territories, that is done through the auspices or the vehicle of the CCOHR, where many of these issues are of provincial and territorial jurisdiction. They are in a position where we discuss with them, at the coordinating committee, where we are and how we will address these in conjunction with the Department of Justice, Foreign Affairs, and very often other departments, depending on the agenda. Mostly there is a good presentation from other departments. There is that kind of coordination and discussion at that level. You have a grouping to respond to — in 20 pages — the first UPR response, and then you have the consultation process that we have developed. It will evolve, I am sure. We also have the provincial and territorial aspect of. and it that is how we are addressing it.

The Chair: Thank you, Ms. LaBarge. I was not asking about what processes you have in place for consultation. I am asking specifically — and I am willing to wait for an answer from you in writing because it is a large question — that Canada admitted we have certain challenges that we have not met with Aboriginal

lesquelles les Autochtones étaient plus à risque d'être des bénéficiaires d'aide sociale, d'être victimes de chômage, d'être incarcérés, de vivre dans la pauvreté, de contracter des maladies et de se suicider. En outre, vous ajoutez que les femmes autochtones sont une source importante de préoccupations.

Le gouvernement du Canada s'est engagé à s'attaquer à ces problèmes et il a indiqué son intention de mettre l'accent sur le développement économique, l'éducation, l'habilitation des citoyens, la protection des personnes vulnérables, et ainsi de suite. Comme c'est ce dont vous avez parlé lors du dernier EPU et que le gouvernement du Canada a reconnu qu'il reste beaucoup à faire, comment entendez-vous vous assurer que ces améliorations seront faites avant le deuxième processus?

Mme LaBarge : Pour favoriser un meilleur engagement et des mesures correctives plus efficaces, nous avons créé un comité interministériel. Justice Canada, Affaires étrangères et Patrimoine canadien sont les principaux ministères intéressés par l'examen périodique, mais les conclusions de l'EPU doivent être examinées par les experts en la matière des ministères concernés.

Dans les grandes lignes du prochain EPU que nous avons fait parvenir à la société civile, nous répondons essentiellement aux conclusions du premier EPU. Comme il y avait plus de 60 recommandations, nous avons regroupé les réponses par thème. Il s'agit entre autres de la mise en œuvre des obligations internationales en matière de droits humains, des peuples autochtones, de la pauvreté et de l'itinérance, de l'inégalité et de la violence contre les femmes et les enfants.

Ces ministères primordiaux se réunissent chaque semaine et donnent suite à toutes les recommandations de l'EPU. C'est la meilleure façon de procéder pour la famille fédérale.

Dans le cas des provinces et des territoires, le travail se fait par l'entremise du CPFDP, car beaucoup de ces enjeux sont de compétences provinciales et territoriales. Nous en discutons avec eux aux réunions du comité coordonnateur pour faire l'état des lieux, et déterminer les moyens à prendre pour remédier aux problèmes de concert avec le ministère de la Justice, celui des Affaires étrangères et très souvent d'autres ministères, selon les objectifs en question. En règle générale, d'autres ministères sont bien représentés et participent à la coordination et aux discussions. Il y a d'abord la première réponse à l'EPU, un document d'une vingtaine de pages décrivant les suites qu'on donnera au premier groupe de recommandations. Vient ensuite la consultation selon le processus que nous avons élaboré. Je suis sûre que les choses vont évoluer et nous avons également le point de vue des provinces et des territoires. Voilà ce que nous faisons.

La présidente : Merci, madame LaBarge. Je ne vous demandais pas quel processus est en place pour les consultations. Je vous ai posé une question précise et j'attendrai volontiers si vous voulez y répondre par écrit puisque c'est une question assez vaste; le Canada a reconnu qu'il y a des problèmes non réglés relativement

people. I am asking you what plans are in place to ensure that there are improvements, so that in 2013 when we go to another presentation, the same issues are not brought up.

May I ask that you give us an answer in writing, especially with the Aboriginal section? If I understand, there were 68 recommendations, and of those, 39 were accepted by Canada. It would be useful for our committee to know what plans you have in place for the 39 that Canada accepted. Can you give our committee, in writing, exactly what plans you have on the recommendations that were made and what is in place? I understand that it is hard for you to give that to us today, but we would appreciate that in writing.

Ms. LaBarge: I will take that back and discuss it for consideration with my colleague at Aboriginal Affairs as they are the subject matter expert on this.

The Chair: You will give us something in writing about what is happening with the 39 recommendations?

Ms. LaBarge: I will discuss it with my colleagues. They will be responsible for addressing exactly what the implementation or plan is with respect to that.

The Chair: I am at loss as to what you mean by “colleagues.” I thought you three were the core departments.

Ms. LaBarge: It is a shared responsibility, and the shared responsibility is one that Justice Canada has for implementation and interpretation of human rights law. Foreign Affairs is responsible for providing any international take on it. The Canadian Heritage mandate is facilitation coordination. We are not subject matter experts on the recommendations, per se.

The Chair: I respect and understand that. However, from the chart that you have provided on the website, it specifically shows that all the departments report to your committee.

Of the 39 recommendations, what is in place? I will leave that request to you because you three are coordinating it. We would appreciate knowing where those recommendations are, and what is happening with those 39 recommendations.

Another concern that has been raised many times to our committee is that the Canadian Heritage website contains only basic information regarding Canada’s participation. Not much information is available regarding opportunities for the public to engage in consultation with the federal government, nor is there much information regarding Canada’s participation in the UPR of the other countries. You have said you made some efforts in engaging civil society, but if I may respectfully say, the website needs work so that civil society can engage. There is no place for people to make submissions on the UPR process, and we have had a number of complaints on how to engage with the core committees. I will leave that in your capable hands.

aux peuples autochtones. Ce que je vous demande, c’est si vous avez tracé un plan pour remédier à ces problèmes, pour qu’en 2013 lorsque nous irons à un autre exposé, les mêmes questions ne soient pas soulevées de nouveau.

Je vous demanderais de nous répondre par écrit, particulièrement en ce qui concerne les Autochtones. Je crois qu’il y avait 68 recommandations, dont 39 ont été acceptées par le Canada. Notre comité aimerait savoir quelles mesures sont prévues pour donner suite aux 39 recommandations acceptées par le Canada. Pourriez-vous nous donner par écrit le plan que vous avez tracé pour répondre à ces recommandations en indiquant ce qui est déjà en place? Je comprends tout à fait qu’il serait difficile pour vous de me donner ces renseignements aujourd’hui même, mais nous aimerions avoir votre réponse par écrit.

Mme LaBarge : Je ferai part de votre demande à mon collègue des Affaires autochtones qui est le spécialiste dans cette matière.

La présidente : Vous nous ferez parvenir un document décrivant les suites données aux 39 recommandations?

Mme LaBarge : J’en discuterai avec mes collègues. C’est à eux qu’il incombera de décrire avec précision les mesures déjà prises dans ce sens ou celles qui sont prévues.

La présidente : Je ne comprends pas très bien à quels collègues vous faites allusion. Je pensais que vous trois représentiez les ministères primordiaux à cet égard.

Mme LaBarge : C’est une responsabilité partagée : Justice Canada est responsable de l’interprétation et de l’application de la législation des droits de la personne. Le ministère des Affaires étrangères doit s’occuper du volet international, tandis que la coordination incombe à Patrimoine canadien. Nous ne sommes pas des spécialistes des recommandations.

La présidente : Je comprends très bien. Mais d’après le tableau qui figure sur le site Internet, tous les ministères relèvent de votre comité.

Quelles mesures ont été mises en place pour donner suite aux 39 recommandations? J’adresse la question à vous trois puisque c’est vous qui coordonnez ces mesures. J’aimerais savoir où on en est et qu’en est-il des suites données à ces 39 recommandations.

Par ailleurs, plusieurs personnes se sont plaintes devant notre comité que le site de Patrimoine canadien ne renferme que des renseignements rudimentaires au sujet de la participation du Canada. On y parle peu des occasions pour les citoyens de prendre part aux consultations avec le gouvernement fédéral; le site est également avare d’information sur la participation du Canada à l’EPU d’autres pays. Vous affirmez avoir fait des efforts pour mobiliser la société civile, mais sauf votre respect, le site Internet doit être amélioré pour faciliter la participation de la société civile. Il ne permet pas aux gens de contribuer au processus d’EPU. Et nous avons entendu des plaintes au sujet de la difficulté d’entrer en communication avec les comités principaux. Je m’en remets à vous pour corriger le problème.

Senator Meredith: Going back to Ms. LaBarge, you indicated to us that the first process had some issues, and there were some valuable lessons learned.

Further to the senator's question with respect to the 39 recommendations, has Canada's reputation in the international community been positively or negatively affected by the HRC's report and the initial UPR?

Mr. Angell: We take the UPR process very seriously. We ask probing questions of other governments, and we expect probing questions to be asked of us. From our perspective, criticism directed to us and to any responsible government simply enhances the credibility of the process. We are not shy of receiving criticism from other governments; it speaks to the integrity of the UPR.

Senator Meredith: Have we been criticized positively or negatively for what we are doing to move the process forward and move Canada forward on these issues? What has the response been from the international community?

Mr. Angell: I do not have the complete list of questions before us, but the issues that were raised were raised constructively. Of course, as is the case with any country undergoing the UPR, countries are looking to see how the country responds over time. Canada was not subject to any particularly serious criticism. We received constructive comments from countries and we are responding, but we did not view the criticism of Canada as being harsh in any way. We found it very constructive.

Senator Meredith: You said you are responding. What exactly are you responding to?

Mr. Angell: We are responding to the body of comments through the process that is led by Canadian Heritage. There were comments on the whole panoply of human rights issues. I cannot respond specifically to any particular criticism that was raised with regard to Canada, but we take the criticisms seriously.

For example, Canada was encouraged to support a particular UN declaration, and we have since done so. If you look through the list of recommendations you will see that there is positive action against a substantial number of them.

Senator Meredith: We have seen the HRC in its operations. In your opinion, is the body functioning effectively? You mentioned in your presentation, Mr. Angell, that bloc politics is happening. Can you elaborate on what processes are being put in place so that protection of human rights is being promoted by this council and that the members not promoting their own agendas?

Mr. Angell: The council is a work in progress. As I said in my statement, we have seen some important successes in recent years, including instances where the council has mobilized quickly where

Le sénateur Meredith : Je m'adresse à madame LaBarge. Vous avez dit que le processus heurtait certains écueils au départ, mais qu'on en a tiré de précieux enseignements.

Pour revenir à la question de madame le sénateur au sujet des 39 recommandations, la réputation internationale du Canada a-t-elle souffert ou s'est-elle améliorée à la suite du rapport du Comité des droits de la personne et de l'EPU initial?

M. Angell : Nous prenons l'EPU très au sérieux. Nous posons des questions épineuses à d'autres gouvernements et devons donc nous attendre à ce qu'ils fassent de même avec nous. À notre avis, les critiques qui nous sont adressées, à nous ou à tout autre gouvernement responsable, rehaussent la crédibilité du processus. Nous admettons sans réserve les critiques d'autres gouvernements, car cela témoigne de l'intégrité de l'EPU.

Le sénateur Meredith : Avons-nous fait l'objet de critiques ou de commentaires positifs par suite des mesures que nous avons prises pour remédier à ces problèmes? Comment la communauté internationale a-t-elle réagi?

M. Angell : Je n'ai pas la liste complète des questions à portée de la main, mais les critiques ont été formulées de façon constructive. Bien entendu, comme dans le cas de tous les pays visés par l'EPU, les suites que nous donnerons à l'examen seront scrutées par d'autres pays. Le Canada n'a pas fait l'objet de critique particulière. Nous avons reçu des commentaires constructifs d'autres pays et nous y donnons suite, mais nous n'avons pas trouvé que les critiques à l'endroit du Canada étaient trop sévères, loin de là. Elles étaient très constructives.

Le sénateur Meredith : Vous dites que vous y donnez suite. À quoi exactement réagissez-vous?

M. Angell : Nous réagissons à l'ensemble des observations dans le cadre du processus piloté par Patrimoine canadien. Les commentaires visaient toute la panoplie des questions liées aux droits de la personne. Je ne peux pas vous répondre précisément au sujet d'une critique particulière adressée au Canada, mais je vous assure que nous prenons ces critiques très au sérieux.

Par exemple, on a encouragé le Canada à appuyer une déclaration de l'ONU, et depuis nous l'avons fait. Si vous parcourez la liste des recommandations, vous constaterez que nous avons donné suite à un bon nombre d'entre elles.

Le sénateur Meredith : Nous avons observé le fonctionnement du Conseil des droits de l'homme. À votre avis, fonctionne-t-il de façon efficace? Dans votre exposé, monsieur Angell, vous avez dit qu'on assiste à des votes en bloc. Pourriez-vous nous expliquer quels mécanismes sont mis en place pour que ce conseil puisse promouvoir les droits de la personne au lieu d'être un organisme dont chacun des membres essaie d'avancer ses propres intérêts?

M. Angell : Le conseil est encore en évolution. Comme je l'ai dit tout à l'heure, il y a eu d'importantes réussites au cours des dernières années, surtout lorsque le conseil s'est mobilisé vite pour

there have been egregious human rights violations, such as in Libya and Syria. Canada is working with like-minded partners to make the mechanisms as strong and credible as they can be.

For example, through the UPR itself we have worked with a number of governments to try to learn lessons from the first review and to improve the second review. We are strong advocates of the special procedures, including the arrangements that were put in place following the first UPR to make the selection process more focused on competencies.

The composition is the composition, but we are trying to work with like-minded countries to ensure that the council meets quickly and effectively and that the machinery available to the council is as robust as possible. As I mentioned in my initial remarks, we were disappointed by the outcome of the review process. However, having said that, we are satisfied that there is a ratchet effect, and year by year the council is getting a little stronger. It is, however, still a work in progress.

Senator Meredith: Senator Nolin mentioned the office of religious freedom, and we mentioned Coptic Christians. I met Shahbaz Bhatti last February, and in March he was assassinated. What was the response of the council to that assassination with regard to putting pressure on Pakistan to deal with this issue? You said that the council is responding quickly to these situations. We know of Libya and the Coptic Christians in Egypt. I was in Baghdad in December where churches were bombed.

Specifically, how is the council responding quickly to these situations around the globe?

Mr. Angell: The council's response is not uniformly positive. We have had real successes with the quick mobilization of special sessions with regard to Libya and Syria, but I do not recall the details of the council's response to the assassination of Mr. Bhatti. The Government of Canada responded quite robustly.

Senator Meredith: I understand that the Department of Foreign Affairs made a strong statement, but does this body send members to these countries to deal with their leadership when these situations arise?

Mr. Angell: We will need to follow up with a detailed response, if we may; I do not have that information on hand.

Senator Meredith: Can anyone else comment on that?

The Chair: Thank you to the panel. We very much appreciate your being with us today. As you heard, we are preoccupied with the consultation process. We would like to have a better one. You will no doubt be hearing from us again about that. We look forward to hearing from you about the improvements you have put into place on the 39 recommendations that you have accepted. We look forward to working with you in the future.

dénoncer des atteintes flagrantes aux droits de la personne, comme celles qu'on a vues en Libye et en Syrie. Le Canada collabore avec d'autres pays qui partagent ces valeurs pour faire en sorte que les mécanismes soient aussi forts et crédibles que possible.

Par exemple, nous avons travaillé avec plusieurs gouvernements afin de tirer les enseignements du premier examen périodique universel et d'améliorer le deuxième examen. Nous sommes de fervents partisans des procédures spéciales, y compris les arrangements pris à la suite du premier EPU afin de fonder davantage le processus de sélection sur les compétences.

La composition du conseil est ce qu'elle est, mais nous travaillons avec les pays qui ont les mêmes valeurs que notre pays pour faire en sorte que le conseil intervienne rapidement et efficacement et que ces mécanismes soient les plus robustes possible. Comme je l'indiquais, nous avons été déçus de l'issue du processus d'examen. Cela dit, nous croyons toutefois qu'il y a un effet d'engrenage et le conseil devient un peu plus fort chaque année, mais il n'a pas fini d'évoluer.

Le sénateur Meredith : Le sénateur Nolin a évoqué le Bureau de la liberté de religion et nous avons mentionné les coptes. J'ai rencontré Shahbaz Bhatti en février dernier, et il a été assassiné en mars. Comment le conseil a-t-il réagi à cet assassinat? A-t-il exercé des pressions sur le Pakistan pour qu'il s'occupe du dossier? Vous dites que le conseil réagit rapidement à de tels cas. Nous avons des échos de ce qui se passe en Libye et de la situation des coptes en Égypte. J'ai été Bagdad en décembre, où des bombes ont explosé dans des églises.

Plus précisément, comment le conseil réagit-il rapidement aux incidents de ce genre dans le monde?

M. Angell : La réaction du conseil n'est pas positive sur toute la ligne. Nous avons connu des succès comme, par exemple, la tenue rapide de séances spéciales relatives à la situation en Libye et en Syrie, mais je ne me rappelle pas de la réaction du conseil à l'assassinat de M. Bhatti. Le gouvernement du Canada y a répondu très fortement.

Le sénateur Meredith : Je pense que le ministère des Affaires étrangères a émis une déclaration très forte, mais le conseil dépêche-t-il certains de ses membres à ces pays pour discuter avec leurs dirigeants lorsque de pareils événements se produisent?

M. Angell : Si vous permettez, nous enverrons après la réunion une réponse détaillée, car je n'ai pas cette information à portée de la main.

Le sénateur Meredith : Un autre témoin pourrait-il commenter la question?

La présidente : Je remercie les témoins d'avoir été des nôtres aujourd'hui. Comme vous voyez, nous sommes préoccupés par le processus de consultation que nous souhaiterions améliorer. Nous vous en reparlerons sans aucun doute. Nous attendrons avec impatience les documents que vous nous ferez parvenir sur les améliorations faites à la suite des 39 recommandations acceptées. Nous espérons avoir le plaisir de travailler de nouveau avec vous à l'avenir.

At this time, I would also like to recognize former Senator Prud'homme, who has joined us today.

I am happy to welcome Mr. Alex Neve, from Amnesty International; Ms. Leilani Farha, from the Centre for Equality Rights in Accommodation; and Mr. Sandeep Prasad, from Action Canada for Population and Development. As you have heard from our questioning while you sat in this room, our biggest concern at this time is the consultation of civil society during the second Universal Periodic Review process. As we know, during the first UPR process, many concerns were expressed about consultations with civil society. We would be appreciative of hearing what you know about any improvements that have been made by the Government of Canada on the 39 recommendations that it has accepted.

I understand we will start with you, Ms. Farha.

Leilani Farha, Executive Director, Centre for Equality Rights in Accommodation: Good afternoon, Madam Chair and honourable senators; thank you for inviting me here today. I am very pleased to see that this committee remains concerned with the Universal Periodic Review of Canada and Canada's performance at the Human Rights Council. My comments this evening will focus on Canada's performance since its first UPR and in the lead-up to the second UPR scheduled for May 2013. I will be looking specifically at some of those recommendations that keep being referred to as well as at the broader issue of consultations. My colleague Mr. Neve will discuss implementation of human rights more broadly within the Canadian legal and political landscape. Mr. Prasad will comment on the working of the Human Rights Council.

The last time I appeared before this committee was on this same topic in March 2009. Canada had just been reviewed by the Human Rights Council but had not yet responded to the recommendations offered by its peers. At that time, I critiqued Canada's performance with respect to consultation, and I will follow up on that later in my presentation tonight.

Since 2009, Canada has responded to the recommendations offered by its peers and is in the implementation phase of the process. The implementation or lack thereof of the recommendations will form the basis of Canada's next review in 2013. During this phase, a number of NGOs and Aboriginal organizations across the country have been working on an assessment of the government's performance with respect to every recommendation made to it under the first UPR. Time does not permit me to provide you with an exhaustive overview of our assessment, though once it is complete we will be sure to forward it to this committee. However, I can say that if Canada were to receive a report card on its post-UPR performance, by our measure it would receive failing grades on two interrelated fronts in terms of both implementation of specific recommendations and its constructive interactions with civil society.

Permettez-moi de signaler la présence de l'ancien sénateur Prud'homme, qui s'est joint à nous aujourd'hui.

Je souhaite la bienvenue à M. Alex Neve, d'Amnistie Internationale, Mme Leilani Farha, du Centre pour les droits à l'égalité au logement, et à M. Sandeep Prasad, de l'organisme Action Canada pour la population et le développement. Comme vous l'aurez compris d'après les questions que nous avons posées au témoin précédent, notre principale préoccupation concerne la consultation de la société civile pendant le deuxième processus d'examen périodique universel. Chacun sait que pendant le premier processus, on a critiqué les consultations avec la société civile. Nous aimerions que vous nous parliez des améliorations faites par le gouvernement du Canada pour donner suite aux 39 recommandations qu'il a acceptées.

Nous vous entendrons en premier, Mme Farah.

Leilani Farha, directrice exécutive, Centre pour les droits à l'égalité au logement : Bonjour, madame la présidente et mesdames et messieurs les sénateurs. Je vous remercie de m'avoir invitée à témoigner aujourd'hui et je suis très heureuse de constater que votre comité demeure très intéressé à l'examen période universel du Canada de même qu'à la performance du Canada à titre de membre du Conseil des droits de l'homme. Ce soir, je parlerai de ce que le Canada a fait depuis le premier EPU et en préparation du deuxième qui doit avoir lieu en mai 2013. Je m'attacherai particulièrement aux recommandations dont on parle le plus et à la question plus vaste des consultations. Mon collègue, M. Neve, abordera le respect des droits de la personne dans le domaine juridique et politique au Canada. Monsieur Prasad commentera le travail du Conseil des droits de l'homme.

La dernière fois que j'ai comparu devant votre comité, c'était pour parler du même sujet en mars 2009. Le Canada venait de prendre connaissance du rapport du Conseil des droits de l'homme mais n'avait pas encore répondu aux recommandations formulées par d'autres pays. À l'époque, j'ai critiqué les modalités du Canada en matière de consultation et j'y reviendrai plus tard dans ma déclaration.

Depuis 2009, le Canada a donné suite aux recommandations formulées par les autres pays et il est en train de mettre en œuvre des mesures dans ce sens. Le prochain examen en 2013 portera sur la mise en œuvre des recommandations ou l'absence de mesures. Plusieurs ONG et associations autochtones de tout le pays participent à une évaluation de l'action du gouvernement relativement à chacune des recommandations formulées dans le premier EPU. Je n'ai pas le temps de vous donner une description détaillée de notre évaluation, mais dès qu'elle sera achevée nous la ferons parvenir au comité. Je peux toutefois vous dire que le Canada est susceptible de recevoir un mauvais bulletin relativement aux suites données à l'EPU, et sur deux fronts : la mise en œuvre de recommandations précises et ses interactions avec la société civile.

I will begin with three examples from different thematic areas of Canada's failure to adequately implement specific UPR recommendations. I will look at disability, Aboriginal rights, and homelessness and poverty.

NGOs in Canada were very pleased that in keeping with one of the UPR recommendations, Canada ratified the Convention on the Rights of Persons with Disabilities. I imagine this will be trotted out as an example of successful implementation of one of the UPR recommendations; and it is, but only in part. That is because, although Canada ratified the CRPD, it failed to ratify the optional protocol to the CRPD — a position that is very much out of step with other countries around the world that have ratified the CRPD. It is the optional protocol that really breathes life into the convention because it is the mechanism through which the rights in the convention can be claimed by individuals. The ratification of the optional protocol to the CRPD would have been an explicit recognition by the Government of Canada that it considers that those rights can be claimed; but by not ratifying the optional protocol, the opposite message is sent.

Canada accepted a number of recommendations aimed at addressing the inequalities experienced by Aboriginal peoples in social and economic realms and protecting the rights of Aboriginal women and children in particular. Again, we see that when it comes to the implementation of these recommendations, Canada has actively pursued obstructionist positions. Take, for example, the government's response to a landmark Aboriginal children's rights case before the Canadian Human Rights Tribunal. This case challenges as discriminatory the unequal provision of funding for child protection programs and services to First Nations children living on-reserve. Despite the fact that the government has admitted that the inadequate funding for these services has resulted in the disproportionate number of Aboriginal children being taken into care, the government strongly opposed the tribunal holding hearings into the matter at all. Basically, the government is arguing that the Canadian Human Rights Tribunal is not an appropriate mechanism to scrutinize government funding decisions for the provision of services to First Nations. The broader implication of the government's position is that First Nations people in Canada will be denied access to the protection of the Canadian Human Rights Act on some of the most important aspects of government decision making and action. Here, too, is the message: You may have rights, but you cannot claim them or seek remedy for violations of your rights, at least not here.

With respect to addressing poverty and homelessness in the broader population, Canada accepted the recommendation that it intensify its efforts to better ensure the right to adequate housing, especially for vulnerable groups. Bill C-304, a private member's bill, which reached third reading last spring, presented the government with an opportunity to implement this recommendation.

Permettez-moi de vous donner trois exemples de l'échec du Canada à cet égard dans différents domaines thématiques : les personnes handicapées, les droits des Autochtones, l'itinérance et la pauvreté.

Les ONG du Canada ont été ravies de voir le Canada ratifier la Convention sur les droits des personnes handicapées, donnant suite à une des recommandations de l'EPU. J'imagine qu'on donnera cet exemple pour montrer que le Canada a bien mis en œuvre une des recommandations de l'EPU, mais il ne l'a fait que partiellement. Le Canada a effectivement ratifié cette convention, mais il n'a pas ratifié le protocole facultatif s'y rattachant, contrairement à d'autres pays du monde. C'est le protocole facultatif qui donne vraiment corps à la convention parce qu'il s'agit du mécanisme grâce auquel des individus peuvent revendiquer les droits garantis par la convention. En ratifiant ce protocole, le Canada aurait reconnu expressément qu'on peut revendiquer ces droits, mais en omettant de le faire, il a envoyé le message contraire.

Le Canada a accepté nombre de recommandations visant à corriger les inégalités sociales et économiques vécues par les Autochtones et à protéger les droits des femmes et des enfants autochtones. Encore une fois, loin de donner suite à ces recommandations, le Canada a pris une position obstructionniste, comme en témoigne, par exemple, sa réponse à une décision historique du Tribunal canadien des droits de la personne portant sur les droits des enfants autochtones. Le tribunal a jugé discriminatoire que les programmes de protection de l'enfance et de services à l'enfance des Premières nations vivant sur les réserves n'obtiennent pas le même financement que les services équivalents offerts aux autres Canadiens. Le gouvernement a reconnu que le financement insuffisant de ces services a entraîné le placement d'un nombre disproportionné d'enfants autochtones hors de leurs familles, mais il s'est vivement opposé à ce que le tribunal tienne des audiences sur la question. Le gouvernement canadien fait valoir que le Tribunal canadien des droits de la personne n'est pas fondé à examiner ces décisions en matière de financement des services aux Premières nations. Cette position du gouvernement a des répercussions plus vastes : les Premières nations du Canada n'auront pas accès à la protection de la Loi canadienne sur les droits de la personne relativement à certaines des plus importantes décisions et actions du gouvernement. Son message est le suivant : vous avez peut-être des droits, mais vous ne pouvez pas les revendiquer ni demander réparation pour les atteintes à vos droits, du moins pas ici.

En ce qui concerne la pauvreté et l'itinérance dans l'ensemble de la population, le Canada a accepté la recommandation lui demandant d'intensifier ses efforts pour mieux respecter le droit à un logement adéquat, particulièrement pour les groupes vulnérables. Le projet de loi d'initiative parlementaire C-304, qui est parvenu à la troisième lecture au printemps dernier, donnait au gouvernement la possibilité de concrétiser cette recommandation.

Bill C-304 had widespread support. It was agreed to by three opposition parties, as well as by municipalities, Aboriginal organizations and civil society organizations across Canada. The implementation of the provisions contained in the bill would have cost the government next to nothing but would have created the initial apparatus to ensure the implementation of the right to adequate housing in this country. Instead of embracing this creative, model piece of legislation that could have led to the enhancement of housing rights for the most marginalized people in this country, Conservative members of Parliament opposed it in committee and on the floor of the House of Commons. Once more, they reiterated the message: You may have rights, but do not try to have them expressed through legislation.

I would like to pause here to reflect on Canada's performance in terms of implementing these specific recommendations coming out of the UPR. As these examples show, what is so disturbing about Canada's performance is not that the government has been sitting idly by doing nothing, although that may be the case in some situations. What is so disturbing, at least based on these three examples, are the consistent and active steps it has taken to curb the avenues and mechanisms for the implementation of rights. International human rights mechanisms like an optional protocol? Forget it. Domestic human rights mechanisms like the Canadian Human Rights Tribunal? Forget it. Legislation like Bill C-304? Forget it.

In my opinion, this demonstrates the government's very narrow interest in ensuring the enjoyment of human rights by the most marginalized groups, be they rights protections recommended by the Human Rights Council or by other bodies. After all, human rights are illusory if they cannot be claimed and if remedies for violations are unavailable.

Given the government's position, which denies effective means for rights claiming, it is perhaps not surprising, then, that the government has failed, on the whole, to meaningfully or seriously engage with civil society throughout the UPR process. The government accepted a recommendation to have regular and inclusive consultations with civil society as an integral part of the follow-up to the UPR and in its preparation of its next report.

In my last submission to you, I highlighted the ways in which they failed to properly consult civil society prior to the review. Little has changed since then. There was a meeting of national NGOs and Aboriginal organizations after the UPR to discuss which recommendations should be accepted or rejected. The meeting was very interactive, and many of the government officials who attended were clearly interested in the issues being raised. However, it was not clear that the session genuinely informed the government's response to the UPR.

Ms. LaBarge detailed the various meetings that have been held since that time. I do not think any of us takes issue that those meetings happened. They did happen, but I would add to her description of those meetings that they can be characterized in this way: I think each of them lacked expected outcomes and follow-up. There was a lack of resources to ensure national

Le projet de loi C-304 a rallié beaucoup de gens. Les trois partis d'opposition, de même que les municipalités, les associations autochtones et des organisations de la société civile de tout le Canada l'ont appuyé. Il n'aurait presque rien coûté au gouvernement de mettre en application les dispositions de ce projet de loi, mais cela aurait créé le mécanisme initial permettant à tous d'avoir accès à un logement adéquat dans ce pays. Or, au lieu d'adhérer à ce projet créatif qui aurait pu améliorer les conditions de logement des personnes les plus marginalisées au Canada, les députés conservateurs l'ont rejeté en comité et à la Chambre des communes. Ce faisant, ils ont réitéré encore une fois le même message : vous avez peut-être des droits, mais n'essayez même pas de les affirmer dans la législation.

Permettez-moi de commenter ce que le Canada a fait pour mettre en œuvre ces recommandations précises issues de l'EPU. Comme ces exemples en témoignent, le plus troublant n'est pas l'inaction complète du Canada, quoique ce soit peut-être le cas dans certaines situations. Le plus troublant, du moins d'après ces trois exemples, c'est qu'il a systématiquement et activement tâché de bloquer les mécanismes qui permettraient de concrétiser ces droits. Des mécanismes garantissant les droits de la personne à l'échelle internationale comme un protocole facultatif? Allons bon. Des mécanismes internes relatifs aux droits de la personne comme le Tribunal canadien des droits de la personne? Pas question. Des projets de loi comme le projet de loi C-304? Jamais.

Cela montre à mon avis que le gouvernement est très peu intéressé à garantir le respect des droits des personnes des groupes les plus marginalisés, qu'il s'agisse de droits garantis par le Conseil des droits de l'homme ou d'autres organismes. Car après tout, les droits de la personne sont illusoire si on ne peut les revendiquer ou demander réparation pour les atteintes à ses droits.

Étant donné la position du gouvernement, qui est de rejeter tout mécanisme de revendication des droits, il n'est guère étonnant qu'il n'ait pas réussi à collaborer sérieusement ou concrètement avec la société civile pendant le processus de l'EPU. Le gouvernement a accepté la recommandation d'organiser régulièrement des consultations globales avec la société civile à la suite des recommandations de l'EPU et en préparation du prochain rapport.

Dans le dernier mémoire que je vous ai présenté, je décrivais cet échec à consulter correctement la société civile avant l'examen. Peu a changé depuis. Après l'EPU, on a organisé une réunion des associations autochtones et des ONG nationales pour discuter des recommandations devant être acceptées ou rejetées. La réunion était très interactive, et beaucoup de fonctionnaires fédéraux présents s'intéressaient manifestement aux questions soulevées. Toutefois, il n'est pas évident que le gouvernement ait tenu compte des résultats de cette réunion dans sa réponse à l'EPU.

Mme LaBarge a énuméré les différentes réunions tenues depuis. Nous ne contestons pas l'existence de ces réunions, mais je crois qu'on pourrait dire ceci à leur sujet : dans aucune d'elles, on a déterminé les résultats souhaités ou exercé un suivi. Faute de ressources, différents organismes civils nationaux n'ont pas pu participer, y compris ceux qui représentent des groupes

participation of civil society, including, particularly, marginalized groups, and a lack of attendance by senior bureaucrats and government officials with decision-making powers.

We were recently sent, by email, an outline of Canada's next report to the Human Rights Council, and we have been told that it is unlikely that any in-person consultations will take place to inform the drafting of the report. In other words, what I have been able to glean is that everything will be done through this electronic format. It was indicated, at one point, that no resources have been allocated for a consultative process prior to May 2013.

Is this progress from the last UPR? I would say not. At least with the last UPR, albeit at the eleventh hour, in an untimely and disorganized fashion, there were face-to-face consultations across the country. What we found from those face-to-face consultations that was so invaluable was that hundreds of organizations were interested in human rights issues, even when they had not cast their mind to putting their work through a human rights lens. We will miss out on that when we are at the heart of the matter, the actual implementation of human rights.

I will conclude with two broad recommendations, if they can be considered as such. First, I think this committee needs to encourage the government to adopt an entirely different approach to human rights. If there is a rights-based approach to governance at all in this country — and I think that is a big “if” — it is one that asks a defensive question: Does the position of the government contravene the Charter or human rights law? A human rights-based approach to governance, however, can ask a forward-looking question. It can ask this: Does the decision adopted by the government move us toward a greater enjoyment of human rights?

I think the request made by Madam Chair for a plan on how each of the 39 recommendations will be acted upon is very much in keeping with a proactive, forward-looking approach to human rights implementation in the country.

My second and last recommendation is that the government needs to put in place mechanisms and structures so that rights can be claimed and governments can be held accountable. Mr. Neve will make further comments in that regard. Thank you.

Alex Neve, Secretary General, Amnesty International Canada: Thank you and good evening, Madam Chair and committee members. I echo Ms. Farha's comments, that it is a pleasure to be in front of you and very heartening to see that this committee, which has been giving such focused attention to UN human rights-related issues and Canada's engagement in the human rights system for over a decade now, continues. It is very welcome. There are few other places within the parliamentary process where those important issues do get focused attention, so it is a pleasure to be with you once again.

marginalisés, et les hauts fonctionnaires et responsables du gouvernement dotés de pouvoirs décisionnels brillaient également par leur absence.

On nous a récemment envoyé par courriel les grandes lignes du prochain rapport du Canada au Conseil des droits de l'homme, en nous disant que la tenue de consultation en personne était peu probable avant la rédaction du rapport. Autrement dit, il semble que tout cela se fera sous forme électronique. Quelqu'un a dit qu'aucune ressource n'avait été prévue pour la tenue de consultation avant mai 2013.

S'agit-il de progrès par rapport au dernier EPU? Pas à mon avis. Pour le dernier EPU, nous avons eu des consultations face à face partout au pays, même si cela s'est fait à la dernière minute et de façon désorganisée. Ce qu'il est ressorti de plus précieux de ces consultations, c'est que des centaines d'organisations s'intéressaient aux enjeux liés aux droits de la personne, même si elles ne voyaient pas dans la perspective des droits de la personne. Cela nous manquera lorsque nous viendrons au cœur de la question, c'est-à-dire à la mise en œuvre effective des droits de la personne.

En terminant, je lancerais deux recommandations, si on peut les appeler ainsi. Premièrement, votre comité doit exhorter le gouvernement à changer complètement son approche en matière de droits de la personne. Si la gouvernance dans ce pays est fondée sur le respect des droits — et c'est là un gros « si » — elle repose sur une question défensive : la position du gouvernement contrevient-elle à la Charte ou à la Loi sur les droits de la personne? Toutefois, une approche des gouvernances sur les droits de la personne peut poser une question prospective, comme la suivante : La décision du gouvernement entraînera-t-elle un plus grand respect des droits de la personne?

Madame la présidente a demandé qu'on lui présente un plan d'action relative à la mise en œuvre des 39 recommandations. À mon avis, cela va dans le sens d'une approche proactive et prospective en matière d'application des droits de la personne au Canada.

Voici ma deuxième et dernière recommandation, que le gouvernement mette en place des mécanismes et des structures permettant de revendiquer des droits et que les gouvernements soient tenus d'en rendre compte. Monsieur Neve parlera davantage de ce point. Merci.

Alex Neve, secrétaire général, Amnistie Internationale Canada : Bonjour et merci, madame la présidente et mesdames et messieurs les membres du comité. J'aimerais me faire l'écho des propos de Mme Farha; je suis heureux de comparaître ce soir et je suis encouragé de voir que votre comité, qui a accordé autant d'attention aux questions liées aux droits de la personne garantis par l'ONU et à l'engagement du Canada dans le domaine des droits de la personne, continue ses travaux. C'est très heureux, car il y a peu d'autres endroits dans le processus parlementaire où l'on peut examiner précisément ces questions importantes. Je suis ravi d'être de nouveau des vôtres.

I will pick up on the reflections and recommendations that Ms. Farha has shared with you with respect to Canada's first engagement with the UPR process in 2009 and looking ahead to round two next year in 2013.

She has highlighted for you some key and quite serious concerns and challenges with respect to the process both of preparing for Canada's UPR and of ensuring that recommendations that come out of the UPR are effectively implemented. They include working with indigenous organizations and civil society in both a timely and a meaningful manner and having more public accessibility, greater political accountability, and improved coordination amongst federal, provincial and territorial governments.

Those concerns are essential to ensuring that Canada's engagement with the UPR is not only meaningful in addressing important domestic human rights concerns but also sets a model for other states to follow.

These concerns apply equally to the manner in which Canada engages as a nation with other important international human rights matters. Such matters include deciding whether to support, and ultimately to ratify, key international human rights treaties; preparing for other human rights review processes, particularly the periodic reviews conducted by the major UN human rights treaty-monitoring bodies and the focused visits occasionally made to Canada by expert individuals or groups who are part of the UN Human Rights Council's special procedures system, such as the upcoming visit of the Special Rapporteur on the Right to Food or past visits from the Special Rapporteur on the Rights of Indigenous Peoples or the Working Group on Arbitrary Detention; and ensuring coordinated implementation of the recommendations directed to Canada from international human rights experts and bodies.

We continue to face significant shortcomings and challenges on all of those fronts.

A brief submitted to the UPR of Canada in 2009, which was endorsed or supported by 48 Canadian Aboriginal and civil society organizations, laid out concerns and recommendations with respect to what we termed "Canada's implementation gap." That brief began by noting that:

Our organizations are deeply concerned about the mounting gap between the commitments Canada has made on the world stage to protect human rights and the failure to live up to those promises at home.

We are particularly concerned that there is no transparent, effective and accountable means of ensuring that those commitments are implemented.

An appropriate intergovernmental institution with the authority and accountability to implement recommendations and respond to concerns has never existed in Canada. The federal, provincial and

J'aimerais revenir sur les réflexions et les recommandations exprimées par Mme Farha au sujet de l'engagement initial du Canada vis-à-vis du processus de l'EPU en 2009 et de sa poursuite du processus l'année prochaine, en 2013.

Elle a attiré votre attention sur certains défis importants et très sérieux qui touchent à la fois les préparatifs du Canada en vue de l'EPU et la mise en œuvre des recommandations issues du premier EPU. Il importe de collaborer sérieusement et concrètement avec les associations autochtones et les organismes de la société civile tout comme d'améliorer l'accès des citoyens à leurs droits, les redditions de comptes chez les élus et une meilleure coordination entre le gouvernement fédéral, les provinces et les territoires.

Ces éléments sont essentiels pour que l'engagement du Canada à l'endroit de l'EPU se concrétise par des mesures visant à garantir des droits importants au pays mais qu'il donne également l'exemple aux autres États.

Ces défis touchent également la façon dont le Canada s'engage dans d'autres dossiers importants touchant les droits de la personne à l'échelle internationale. Il doit par exemple décider d'appuyer et par la suite de ratifier d'importants traités internationaux sur les droits de la personne; se préparer en vue d'autres mécanismes d'examen de droits de la personne, particulièrement les examens périodiques effectués par les principaux organismes de l'ONU chargés de surveiller le respect des traités sur les droits de la personne et les visites ciblées au Canada d'experts ou de groupes relevant du système de procédures spéciales du Conseil des droits de l'homme de l'ONU, comme par exemple la visite prochaine du Rapporteur spécial de l'ONU sur le droit à l'alimentation ou les visites passées du Rapporteur spécial de l'ONU sur les droits des peuples autochtones ou le Groupe de travail sur la détention arbitraire; et aussi assurer la mise en œuvre coordonnée des recommandations des experts et des organes internationaux des droits de la personne adressées au Canada.

Nous continuons à faire face à d'importants défis et lacunes dans chacun de ces domaines.

Un mémoire présenté dans le cadre de l'examen périodique universel du Canada en 2009, et qui a été appuyé par 48 organismes autochtones et de la société civile du Canada, présentait nos préoccupations et nos recommandations en ce qui concerne ce que nous avons appelé « les écarts dans la mise en œuvre au Canada ». Ce mémoire commençait en signalant que :

Nos organisations sont profondément inquiètes de l'écart grandissant entre les engagements que le Canada a pris sur la scène mondiale en ce qui concerne la protection des droits de la personne et le manquement à ces promesses au pays.

Nous sommes particulièrement inquiets du fait qu'il n'y a aucun moyen transparent, efficace et responsable de veiller à ce que ces engagements soient mis en œuvre.

Il n'a jamais existé au Canada d'organisme intergouvernemental doté du pouvoir et de la responsabilité de mettre en œuvre les recommandations et de répondre aux préoccupations. Le Comité

territorial Continuing Committee of Officials on Human Rights, in existence for more than 30 years, does not have that power. It has no decision-making authority, and its work is entirely in camera. Federal and provincial level human rights commissions are not able to play this role as they have limited mandates grounded in specific aspects of non-discrimination that do not extend to many of the rights enshrined in international instruments. There has been no inter-ministerial meeting or even senior level intergovernmental meeting dealing with human rights in Canada since 1988.

While much has happened on the international human rights front since 1988, just consider the following: Among countless other key developments with considerable significance for all levels of government in Canada, there have been seven treaties ratified by Canada since that time — three dealing with children's rights; one in the realm of international justice; one with complaints about discrimination against women; another, abolition of the death penalty; and most recently, the rights of persons living with disabilities.

There are also five important international treaties that have been adopted by the UN since that last meeting but that Canada has not ratified; these deal with migrant workers; the prevention of torture; disappearances; complaints processes regarding economic, social and cultural rights; and disability rights.

Additionally, there are other important new instruments that, while not treaties of considerable significance for Canada, have been adopted since that last meeting, most notably the UN Declaration on the Rights of Indigenous Peoples.

On top of that, since the ministers last sat down together, there have been 17 reviews of Canada's record carried out by six different UN treaty bodies. There has been the Universal Periodic Review, and there have been at least six visits to Canada by UN Human Rights special procedures, including those dealing with indigenous people, the rights of migrants, adequate housing, racism, and arbitrary detention. There will be three reviews of Canada's record this year alone dealing with the committees that look at racial discrimination, torture, and the rights of children; and two visits by UN Special Rapporteurs dealing with the right to food and human rights and extreme poverty.

There are all of these new obligations, all of these unassumed obligations, all of these international-level reviews and visits, all of which engage both federal and provincial and territorial jurisdiction and responsibility and regarding all of which civil society and Aboriginal organizations have a great deal to say and offer, but there has been no gathering and there exists no process to ensure coordinated senior-level and, on occasion, ministerial attention and decision making.

permanent des fonctionnaires chargé des droits de la personne, une instance fédérale, provinciale et territoriale qui existe depuis plus de 30 ans, n'a pas ce pouvoir. Il n'a aucun pouvoir décisionnel, et ces travaux sont effectués entièrement à huis clos. Les commissions fédérales et provinciales des droits de la personne ne sont pas en mesure de jouer ce rôle puisque leur mandat est restreint et concerne des aspects précis de la non-discrimination qui ne s'étendent pas à bon nombre des droits garantis par les instruments internationaux. Il n'y a pas eu de rencontre interministérielle ni même de rencontre intergouvernementale de haut niveau pour traiter des droits de la personne au Canada depuis 1988.

Or, il s'est passé beaucoup de choses sur la scène internationale depuis 1988, par exemple : parmi d'innombrables autres événements essentiels d'une importance considérable pour tous les niveaux de gouvernement au Canada, le Canada a ratifié sept traités depuis cette date — dont trois concernent les droits des enfants, l'un dans le domaine de la justice internationale et l'un sur les plaintes de discrimination contre les femmes, un autre sur l'abolition de la peine de mort et, tout récemment, les droits des personnes handicapées.

Depuis cette dernière réunion, cinq importants traités internationaux ont été adoptés par les Nations Unies mais n'ont pas été ratifiés par le Canada; ils concernent les travailleurs migrants, la prévention de la torture, les personnes disparues, les processus de plaintes relatives aux droits économiques, sociaux et culturels ainsi que les droits des personnes handicapées.

En outre, il y a d'autres nouveaux instruments importants qui, bien qu'il ne s'agisse pas de traités revêtant une importance considérable pour le Canada, ont été adoptés depuis cette dernière réunion, et plus particulièrement, la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones.

En outre, depuis la dernière fois que les ministres se sont rencontrés, 17 examens de la situation au Canada ont été effectués par six organismes différents des Nations Unies chargés du respect des traités. Il y a eu l'examen périodique universel et le groupe des procédures spéciales en matière des droits de la personne de l'ONU est venu au moins six fois au Canada pour faire enquête sur les peuples autochtones, les droits des migrants, le logement, le racisme et les détentions arbitraires. Juste cette année, il y aura trois examens de la situation au Canada en ce qui concerne la discrimination raciale, la torture et les droits des enfants; il y a également eu deux visites des rapporteurs spéciaux de l'ONU sur le droit à l'alimentation et sur l'extrême pauvreté et les droits humains.

Il y a toutes ces nouvelles obligations, toutes ces obligations non assumées, tous ces examens, toutes ces visites de niveau international, qui engagent tous la responsabilité du fédéral, des provinces et des territoires et au sujet desquels la société civile et les organisations autochtones ont eu beaucoup à dire et à offrir mais il n'y a eu aucune rencontre et il n'existe aucun processus pour assurer une coordination de plus haut niveau et, à l'occasion, l'attention et la prise de décisions au niveau ministériel.

We were certainly pleased to see a number of interesting suggestions made to Canada by many different governments in UPR recommendations dealing with better treaty body implementation and better consultation with civil society, and similar issues, and we welcomed Canada's acceptance, in part, of these suggestions.

Numerous UN bodies are on the record as having raised these concerns for more than 10 years now and have frequently called on Canada to improve its approach to implementation, and of course this very committee has frequently expressed concern in numerous reports going back to 2001 about these issues around implementation, consultation and coordination.

However, here we are in 2012 with more than a decade of recommendations from this committee, numerous UN human rights bodies, dozens and dozens of civil society and indigenous organizations and now, most recently, a number of other governments during the Canadian UPR all pressing for significant, substantial changes to Canada's approach to implementing international human rights obligations; and frankly, I think all three of us would have to say that sadly, in many respects, we are really no further ahead.

Over the years, we have repeatedly proposed a five-point action plan to federal, provincial and territorial governments. In my last few words here, I will sketch it out very broadly.

First, the process needs to be facilitated within a transparent, coordinated and accountable human rights framework. It is not. Right now it is a handful of meetings in which civil society and Aboriginal groups lay out concerns and recommendations but hear back nothing more than "thank you, we will pass on your views." Meetings in which there is no engagement and no dialogue do not constitute an accountable, meaningful consultation process as part of a solid human rights framework.

There are several pieces we need to see. Currently, for instance, the involvement of provincial and territorial officials in consultations and implementation is not open. It is not transparent. There is little or no coordination or facilitation of provincial and territorial engagement with civil society and indigenous peoples' groups. That needs to change. It also requires a coordinated approach amongst federal, provincial and territorial governments at a more senior level that facilitates transparent and accountable decision making, beyond the in camera information sharing done by officials in a continuing committee. That federal, provincial and territorial ministerial human rights meeting, almost 25 years overdue now, would be a good start.

Second, the process needs to be an ongoing one. Rather than waiting until the preparation of the next periodic report to a particular treaty body or other review process to consult with

Nous sommes certainement heureux de constater qu'un certain nombre de suggestions intéressantes ont été formulées à l'intention du Canada par de nombreux gouvernements qui ont participé à l'EPU pour améliorer l'exécution des traités et la consultation avec la société civile et nous nous félicitons que le Canada ait accepté une partie de ces suggestions.

Beaucoup d'organismes de l'ONU ont soulevé officiellement ces questions voilà plus de 10 ans; ils ont maintes fois demandé au Canada d'améliorer son approche de mise en œuvre, et bien sûr, votre comité lui-même a souvent exprimé ses préoccupations relativement à la mise en œuvre, à la consultation et à la coordination dans des rapports remontant jusqu'en 2001.

Toutefois, nous voici en 2012, après plus d'une décennie de recommandations de votre comité, des organismes des droits de la personne de l'ONU, de douzaines d'organismes de la société civile et d'associations autochtones, et tout récemment, de plusieurs autres pays qui, dans le cadre de l'EPU, demandent au Canada de modifier profondément sa façon de remplir ses obligations internationales en matière de droits humains. Très franchement, nous devons vous dire tous les trois que, malheureusement, nous n'avons pas progressé du tout sur beaucoup de plans.

Au fil des ans, nous avons proposé maintes fois un plan d'action en cinq points au gouvernement fédéral, de même qu'aux provinces et aux territoires. En terminant aujourd'hui, je vais vous en brosser les grandes lignes.

Premièrement, pour faciliter le processus, il faut instaurer un cadre transparent coordonné et responsable en matière de droits de la personne. Cela n'existe pas en ce moment. À l'heure actuelle, on tient quelques réunions avec la société civile et les associations autochtones pour leur permettre d'exprimer leurs préoccupations et leurs recommandations; à l'issue de ces réunions, on les remercie en disant qu'on tiendra compte de leurs points de vue. Un point, c'est tout. Ces réunions dépourvues de tout engagement ou de dialogue ne sont pas véritablement un processus de consultation, lequel devrait faire partie intégrante d'un cadre solide en matière de droits de la personne.

Il faut revoir différents éléments. Par exemple, la participation des fonctionnaires provinciaux et territoriaux aux consultations et à la mise en œuvre des recommandations n'est ni ouverte, ni transparente. On fait peu pour coordonner ou faciliter l'engagement des provinces et des territoires auprès de la société civile et des groupes autochtones. Il faut corriger cette lacune. Il doit y avoir plus de coordination entre les fonctionnaires de haut niveau du gouvernement fédéral, des provinces et des territoires pour faciliter la prise de décision transparente et responsable; la mise en commun de renseignements entre des fonctionnaires membres d'un comité permanent, qui se fait derrière des portes closes, ne suffit pas. On pourrait commencer par tenir une réunion des ministres fédéral, provinciaux et territoriaux responsables des droits de la personne, ce qu'on aurait dû faire voilà près de 25 ans.

Deuxièmement, le processus doit devenir permanent. Il ne faut pas attendre la préparation du prochain examen périodique relatif à un traité ou à un autre mécanisme d'examen pour consulter les

NGOs and indigenous peoples about the key concerns from the last review, there needs to be an open, transparent and ongoing process of monitoring, reporting and dialogue with respect to action taken in response to recommendations and concerns throughout the years between the reviews.

Third, related to that point, information needs to be readily and easily accessible to Canadians. There should be somewhere that Canadians can easily determine, for instance, the status of possible ratification of key human rights treaties. Within the UN alone, there are five that Canada has not yet ratified, but it would be almost impossible for any Canadian to figure out whether ratification of any of those five is being considered. If not, why not and what obstacles may stand in the way, if any, to ratification? I follow this issue very closely and I find it almost impossible to obtain that information.

Similarly, there is nowhere that Canadians can turn to determine where things stand with regard to the implementation of UN recommendations or whether decisions have been taken not to implement particular recommendations and if so why.

Fourth, the government's process of preparing its formal reports to UN bodies and review processes should be transparent and accountable to Parliament, provincial legislatures and the public. Advance discussion of a draft report before a parliamentary committee or some other alternative, open, facilitated public process is critical to meaningful accountability in the reporting process. Right now, Canadians have no glimpse at what their governments are saying to the UN about their rights until that report is signed, sealed and delivered to Geneva. Canada is soon to present its first report under the Convention on the Rights of Persons with Disabilities, due in April of this year, and I am told there has not yet been much substantive engagement with the key civil society groups about that report. It is not too late to adopt a more open, participatory and accountable approach to the preparation of that report.

Last, I have to raise the issue of resources. There needs to be greater support, including financial support, to ensure that civil society and indigenous peoples organizations are able to play a meaningful role in the implementation process. It is key, but it needs support if it is to be meaningful and genuine. Thank you.

Sandeep Prasad, Executive Director, Action Canada for Population and Development (ACPD): Thank you, Madam Chair, honourable senators. Good evening. It is a privilege to once again appear before this committee as a witness. I have appeared before the committee twice previously when it was looking at the start of the new UN Human Rights Council and Canada's role at the council. I want to congratulate the committee for this follow-up inquiry to its previous reports on this issue and especially on its timing.

ONG et les peuples autochtones sur les principales conclusions de l'examen précédent; il faut instituer un mécanisme ouvert, transparent et permanent de surveillance, de déclaration et de dialogue au sujet des mesures prises par suite des recommandations et des préoccupations formulées pendant les années d'intervalle entre les examens.

Troisièmement, et ce point est lié à ce que je viens de dire, les Canadiens doivent avoir aisément accès à cette information. Il doit y avoir un site que les Canadiens peuvent consulter pour savoir, par exemple, où en est le processus d'éventuelles ratifications de traités essentiels sur les droits de la personne. Seulement à l'intérieur de l'ONU, il y en a cinq que le Canada n'a pas encore ratifiés, mais il est presque impossible de savoir s'ils sont susceptibles de l'être. Si ce n'est pas le cas, pourquoi pas et quels sont les obstacles à la ratification? Je suis ce dossier de très près et je constate qu'il est presque impossible d'obtenir ce renseignement.

Dans la même veine, les Canadiens ne savent pas où s'adresser pour savoir où en est la mise en œuvre des recommandations de l'ONU ou si le Canada a décidé de ne pas donner suite à certaines recommandations, et pourquoi.

Quatrièmement, lorsqu'il prépare un rapport officiel pour l'ONU ou un organisme d'examen, le gouvernement doit agir de façon transparente et rendre des comptes au Parlement, aux assemblées législatives des provinces et à la population. Il est capital que les projets de rapports soient discutés devant un comité parlementaire ou dans le cadre d'un autre processus ouvert au public pour assurer la reddition de comptes dans le processus de rédaction de rapport. En ce moment, les Canadiens ne peuvent pas savoir ce que disent leurs gouvernements à l'ONU au sujet de leurs droits tant que le rapport n'a pas été signé, scellé et expédié à Genève. Le Canada présentera sous peu son premier rapport relevant de la Convention sur les droits des personnes handicapées, doit paraître au mois d'avril prochain. Toutefois, d'importants groupes de la société civile m'informent qu'on a à peine fait appel à eux pour ce rapport. Il n'est pas trop tard pour adopter une approche plus ouverte participative et responsable en ce qui concerne la rédaction de ce rapport.

Finalement, je dois soulever la question des ressources. Il faut offrir plus d'aide, y compris de l'aide financière, aux organisations de la société civile et aux associations d'autochtones pour leur permettre de jouer pleinement leur rôle dans le processus de mise en œuvre. Leur participation est essentielle, mais elle doit être soutenue pour être réelle et appréciable. Merci.

Sandeep Prasad, directeur exécutif, Action Canada pour la population et le développement (ACPD): Merci, madame la présidente, bonsoir, mesdames et messieurs les sénateurs. Je suis honoré de comparaître de nouveau devant votre comité. Je l'ai déjà fait deux fois pour parler de la création du nouveau Conseil des droits de l'homme de l'ONU et du rôle du Canada au sein de ce conseil. Je félicite le comité de donner suite à ses rapports antérieurs sur la question et particulièrement de le faire maintenant.

These hearings come at an opportune time with the Human Rights Council's five-year review having just been completed, with the second cycle of the Universal Periodic Review just beginning and with the Government of Canada commencing preparations for its second UPR in mid-2013.

My organization, Action Canada for Population and Development, is a human rights advocacy organization focused in the area of reproductive and sexual rights and health. We are heavily engaged in advocacy work at the Human Rights Council, and we work with partners overseas to ensure that these issues are addressed within the Universal Periodic Review.

I wish to make a few comments this evening on, first, progress and challenges in the work of the council and the UPR after the five-year review; and second, Canada's participation in the work of the council and the UPR. I will end with some suggestions for improving Canada's role in this respect.

First, the outcome of the five-year review, completed last July, of the Human Rights Council was completely underwhelming. The review did not significantly alter the functioning or working methods of the council or its mechanisms. Robust improvements envisioned by NGOs to enhancing state cooperation with special procedures and to the UPR process, among other things, did not materialize.

The council remains a bit of a mixed bag in terms of the resolutions that it adopts, with both resolutions that advance the cause of human rights and a few that run counter to human rights norms. Fortunately, the former category is by far the vast majority, and we see the council making strides in some new areas that show tremendous progress of the body.

For example, in June the council adopted a historic resolution on human rights, sexual orientation and gender identity. Second, the council is leading cutting-edge work on the human rights dimensions of maternal mortality and morbidity. Third, the council has also established promising new special procedure mandates, including a new working group on eliminating discrimination against women in law and practice and a Special Rapporteur on freedom of assembly and association. These are all major steps forward for the council.

However, regressive resolutions, such as the Russian-led traditional values resolution, which seeks to entrench the notion of traditional values within human rights discourse in order to bolster culturally relativistic arguments against the universality of human rights, remain a threat to the credibility of the body.

The UPR continues as an important process of the council. It is a good question to now ask what the first cycle of reviews has yielded. Certainly, it yielded a wealth of recommendations on a

Ces audiences viennent à point nommé, car l'examen quinquennal du Conseil des droits de l'homme vient de se terminer et le deuxième cycle de l'examen périodique universel débute; le gouvernement du Canada amorce en ce moment les préparatifs en vue de son deuxième EPU prévu pour le milieu de l'année 2013.

Mon organisation, Action Canada pour la population et le développement, est une association de défense des droits de la personne dans le domaine de la santé et des droits reproductifs et sexuels. Nous faisons beaucoup de représentation auprès du Conseil des droits de l'homme et travaillons avec des partenaires à l'étranger pour faire en sorte que ces questions soient abordées dans le cadre de l'examen périodique universel.

Ce soir, je vous ferai part de nos observations sur deux choses. Premièrement, les progrès réalisés et les défis qui se posent au travail du conseil et à l'EPU après l'examen quinquennal; et deuxièmement, la participation du Canada aux travaux du conseil et à l'EPU. En terminant, je proposerai quelques façons d'améliorer le rôle du Canada à cet égard.

Premièrement, les résultats de l'examen quinquennal du Conseil des droits de l'homme, terminé en juillet dernier, ont été très décevants. En effet, l'examen ne proposait aucun changement profond du fonctionnement, des méthodes de travail ou des mécanismes du conseil. Le rapport n'a pas fait écho aux améliorations proposées par les ONG pour améliorer la coopération des États avec les procédures spéciales et le processus de l'EPU, entre autres.

Les résolutions du conseil demeurent inégales : certaines font avancer les droits de la personne mais quelques-unes vont à l'encontre des normes établies dans ce domaine. Heureusement, la grande majorité des résolutions font avancer les droits de l'homme et nous constatons que le conseil a fait des progrès très importants dans certains nouveaux domaines.

Ainsi, il a adopté en juin une résolution historique sur les droits de la personne, l'orientation sexuelle et l'identité de genre. Deuxièmement, le conseil fait un travail d'avant-garde relativement aux dimensions des droits de la personne que sont la mortalité et la morbidité maternelles. Troisièmement, il a établi de nouveaux mandats prometteurs relativement aux procédures spéciales, y compris un nouveau groupe de travail sur l'élimination de la discrimination contre les femmes dans le droit et la pratique, sans oublier la nomination d'un Rapporteur spécial sur la liberté de réunion et d'association. Ce sont là autant de progrès majeurs de la part du conseil.

Toutefois, il a également adopté des résolutions régressives qui risquent de miner sa crédibilité. C'est notamment le cas de la résolution sur les valeurs traditionnelles pilotée par la Russie, qui souhaite asseoir la notion de valeurs traditionnelles dans la doctrine des droits de la personne pour renforcer des arguments fondés sur le relativisme culturel pour contester l'universalité des droits de la personne.

L'EPU demeure un des importants processus du conseil. Il est pertinent de se demander à présent ce que le premier cycle d'examen a produit. Il a incontestablement entraîné une kyrielle

great many human rights issues, many of which are strong recommendations. Engagement during the first cycle was taken seriously for the most part. In terms of implementation of UPR outcomes, however, we see piecemeal efforts across the board.

Looking at a few systematic studies of implementation shows cases where little has moved forward and other cases where just a few recommendations have been concretely implemented. Moving forward, as their next reviews become imminent, I am certain states will be rushing to show further implementation and good faith. I would anticipate that implementation plans, which should have been drawn up right after the first review, will be prepared in the lead up to the second review.

The second cycle reviews are meant to have implementation of the first cycle UPR outcomes as a focus. However, in every first cycle review, numerous key issues raised by civil society were left out. The second cycle reviews also need to address the human rights issues that were left out of the first review.

Canada, to its credit, has a policy of participating in every review. We would urge the government in its preparation for each UPR review to look at the issues that were left out of the first review and to look at how they have developed over the four years, with a view to giving them voice in the second review.

In terms of Canada's participation in the work of the council, this committee in its previous investigations under this topic heard from numerous NGO representatives that Canada, as a council member, regularly took positions that were polarizing and oppositional, often standing alone in doing so. As an observer, Canada has made an effort to focus its efforts on negotiations where it could act as a constructive player; but it still, at times, behaves in a way that continues to harm its reputation as an international human rights leader.

Two examples include Canada's opposition to the recognition of the right to safe drinking water and to elevating the status of the independent expert on this topic to Special Rapporteur; and Canada's suggestions that the expert mechanism on the rights of indigenous peoples needed to present its agenda to the council for approval, which is a threat to the independence of that mechanism.

Looking ahead, Canada needs to once again reflect and prioritize its diplomatic energies toward discussions where it can play a clearly constructive role. It can build on examples of where it has done this, including its constructive work on resolutions on issues such as violence against women, sexual orientation and gender identity, maternal mortality, and in opposing the traditional values resolution.

It needs to improve many of its practices before it can effectively contribute to the sharing of best practices on the international level. There are abundant examples of such practices that require improvement.

de recommandations touchant beaucoup de grands sujets des droits de la personne, et dans certains cas des recommandations très fermes. La plupart des pays ont pris très au sérieux leur participation à ce premier cycle. En ce qui concerne la mise en œuvre des recommandations de l'EPU, toutefois, les efforts semblent fragmentaires et partiels.

Selon certaines études systématiques sur la mise en œuvre, il y a des cas où il n'y a eu que peu de progrès et d'autres cas où seules quelques recommandations ont été concrétisées. Pour l'avenir, l'examen suivant devenant imminent, je suis sûr que les États vont faire diligence pour prouver une mise en œuvre accrue et leur bonne foi. Je prévois que les plans de mise en œuvre, qui auraient dû être élaborés immédiatement après le premier examen, seront préparés en prévision du deuxième examen.

L'examen portant sur le deuxième cycle doit vérifier la mise en œuvre des résultats de l'examen portant sur le premier cycle. Toutefois, lors de l'examen du premier cycle, bien des enjeux soulevés par la société civile ont été écartés. L'examen portant sur le deuxième cycle doit porter sur les questions de droits de la personne qui n'ont pas été étudiées lors du premier examen.

Le Canada a le mérite d'avoir adopté une politique de participation à chacun des examens. Nous exhortons le gouvernement, lors de sa préparation en vue de chaque EPU, à se pencher sur les questions écartées lors du premier examen et à examiner leur évolution au cours des quatre années, en vue de les mettre en lumière lors du deuxième examen.

S'agissant de la participation du Canada au travail du conseil, le comité lors d'études précédentes sur ce sujet a entendu nombre de représentants d'ONG lui dire que le Canada, en tant que membre du conseil, adoptait régulièrement des positions polarisées et oppositionnelles, faisant souvent cavalier seul à cet égard. En tant qu'observateur, le Canada s'est efforcé de mettre l'accent sur les négociations, là où il peut jouer un rôle constructif. Toutefois, à l'occasion, il se comporte encore d'une façon qui continue de faire du tort à sa réputation en tant que chef de file en matière de droits de la personne sur la scène internationale.

Voici deux exemples : le Canada s'oppose à la reconnaissance du droit à l'eau potable et à l'octroi du statut de rapporteur spécial à l'expert indépendant sur la question, et en outre, le Canada réclame que le programme de travail du mécanisme d'expert sur les droits des peuples indigènes soit présenté au conseil pour obtenir son aval, ce qui menace l'indépendance de ce mécanisme.

Pour l'avenir, le Canada doit établir un ordre prioritaire pour ce qui est de ses efforts diplomatiques afin qu'il participe à des discussions où il peut jouer un rôle vraiment constructif. Il pourra s'inspirer des cas où il a agi ainsi, notamment son travail constructif sur les résolutions concernant la violence contre les femmes, l'orientation sexuelle et l'identité sexuelle, la mortalité maternelle, ainsi que son opposition à la résolution sur les valeurs traditionnelles.

Le Canada doit améliorer nombre de ses pratiques avant de pouvoir contribuer efficacement à la mise en commun de pratiques exemplaires à l'échelle internationale. Il y a de nombreux exemples de pratiques qui gagneraient à être améliorées.

First, it needs to insure that domestic and other policies are shaped to reflect best practices and the spirit of these resolutions that I have just mentioned. For instance, Canada co-sponsored the historic resolution on sexual orientation and gender identity, so it should be strengthening legal protections for transgendered persons in Canada.

It co-sponsors the annual maternal mortality resolution, and that work has dealt with the need to address unsafe abortion and provide safe abortion services. Yet CIDA maintains an untenable position with respect to Canadian overseas funding of such services.

These examples do not reflect best practice and do not conform to the spirit of these resolutions on which Canada has worked in a constructive manner.

As the committee has heard from my NGO colleagues, Canada needs to improve its consultation practices prior to and following human rights reviews. Canada's ratification of the Convention on the Rights of Persons with Disabilities was promising; yet its first report under this treaty is due in April and there has been very little substantive interaction with relevant civil society actors on this report.

Last, in its UPR practices with respect to its own review, Canada has a long way to go. It filed no mid-term report. The government has no implementation plan of action that is publicly available, and its previous consultations with civil society and Aboriginal organizations left much to be desired.

In the UPR context, it is Canada that should be looking to other countries as examples. For example, Brazil's consultation process for its first review included about three sets of in-person consultations and an opportunity for written comments on its draft report. The third consultation process was in fact a hearing of the Brazilian Senate on the government's draft report, to which civil society actors were invited to make presentations. This example is much closer to the process we need to see here in Canada.

In conclusion, these types of improvements in Canada's participation in the work of the council, as well as these types of reforms of domestic policy and practice, will help put Canada in a more effective position to promote human rights internationally. I will end there for now. We would be honoured to answer any questions you might have.

Senator Meredith: Thank you for your passion and presentations.

Ms. Farha, I sense your frustration at this process and the fact that we just heard from the departments of Justice, Foreign Affairs and Canadian Heritage that this process is open and that civil society is being consulted. Did I hear you correctly that that is not the case, and can you elaborate as to why that is not the case?

Ms. Farha: I do not know that I would agree that it has not been an open process with civil society to some extent. We have been invited to a series of consultations or meetings. In fact, they

Tout d'abord, il faut s'assurer que les politiques nationales et autres sont conçues pour refléter les pratiques exemplaires et l'esprit des résolutions que je viens de citer. Par exemple, le Canada a coparrainé la résolution historique sur l'orientation et l'identité sexuelles, si bien qu'il devrait consolider les protections juridiques à l'égard des personnes transgenres au Canada.

Le Canada a coparrainé la résolution annuelle sur la mortalité maternelle et ce faisant, on a signalé la nécessité de s'occuper des avortements dangereux et d'offrir des services sûrs à cet égard. Toutefois, l'ACDI maintient une position intenable concernant le financement canadien de ce genre de services à l'étranger.

Ces exemples ne tiennent pas compte des pratiques exemplaires et ne respectent pas l'esprit des résolutions sur lequel le Canada a travaillé de façon constructive.

Le comité l'a entendu de la bouche des représentants d'ONG : le Canada doit améliorer ses pratiques de consultation avant et après les examens portant sur les droits de la personne. La ratification par le Canada de la Convention des droits des personnes handicapées était prometteuse. Pourtant, dès avril, le Canada doit déposer son premier rapport tel que l'exige le traité et il n'a pas entrepris des dialogues sérieux avec les représentants intéressés de la société civile.

Enfin, en ce qui concerne ses pratiques au sujet de son propre examen dans le cadre de l'EPU, le Canada a beaucoup de chemin à faire. Il n'a pas déposé de rapport de mi-mandat. Le gouvernement n'a aucun plan de mise en œuvre accessible au public et les consultations qu'il a menées auprès de la société civile et des organismes autochtones laissent grandement à désirer.

En ce qui concerne l'EPU, le Canada devrait suivre l'exemple d'autres pays. Par exemple, le processus de consultation du Brésil lors de premier EPU comportait environ trois séries de consultations en personne et la possibilité pour les intéressés de soumettre des observations écrites sur l'ébauche de rapport. Le troisième processus de consultation était en fait une audience du Sénat brésilien sur l'ébauche de rapport du gouvernement et la société civile était invitée à faire des exposés. Cet exemple est beaucoup plus proche du processus qu'il nous faudrait ici au Canada.

En conclusion, ce genre d'amélioration à la participation du Canada aux travaux du conseil, ainsi que ce genre de réformes de la politique et de la pratique intérieures aideraient le Canada à se positionner plus efficacement pour promouvoir les droits de la personne à l'échelle internationale. Je m'arrête là pour le moment. Ce sera un honneur pour nous de répondre à vos questions.

Le sénateur Meredith : Merci pour votre passion et vos exposés.

Madame Farha, je sens votre frustration face à ce processus et au fait que les ministères de la Justice, des Affaires étrangères et du Patrimoine canadien viennent de nous dire que ce processus est ouvert et que la société civile est consultée. Est-ce que je vous ai bien entendue dire que ce n'est pas le cas, et pourquoi ce n'est pas le cas?

Mme Farha : Je ne sais pas si je dirais que le processus n'a pas été ouvert et que la société civile n'a pas été incluse dans une certaine mesure. Nous avons été invités à une série de consultations ou de

never called them “consultations” originally; they called them “engagement sessions” because they were not consulting us. The government had already submitted its report prior to meeting with us. That was before the first review.

Since then, there is no doubt that there have been a few meetings, but I will give you one example. Between the review and the government’s acceptance of recommendations, they held a meeting in Gatineau. The meeting was mostly of national NGOs because it was in Gatineau and there were no resources, or limited resources, to bring people from outside. There were a few people from Montreal, but that was the extent.

Therein begins the lack of meaningful consultation. National organizations do a great job, but we do not represent everyone, and we have very different ways of speaking to issues, especially local issues.

That meeting was interesting. Some of the bureaucrats that attended the meeting were really engaged and were definitely interested in the UPR stuff. They did not know a lot about it, but they were learning. However, there was no sense that there was some connection between that meeting and what the Government of Canada decided to accept as a recommendation through the UPR process. There is a disconnect.

For people who work in these areas — I work in the area of housing — it is not satisfactory to pick my brain for a day and ask me about homelessness and poverty issues confronting the most marginalized people in the country and then say, “Thanks very much.” There is no follow up or sense that what you are contributing is meaningful, will be taken seriously and moved to the next step and next stage, because there is no plan.

I cannot really speak to why it is happening this way, except for a lack of commitment to human rights. My colleagues might want to weigh in on this.

Mr. Neve: I would totally agree with Ms. Farha’s characterization. There have been meetings. We know many of the officials who have been involved in planning and bringing those meetings together and we appreciate their efforts. We know a lot of hard work has gone into planning those meetings.

I think one of the big problems we have is that nothing backs that up at the political level. The meetings that happen between officials and civil society are with officials who have no authority, no jurisdiction to respond to what they are hearing, or to offer views or opinions about the validity or the effectiveness of particular recommendations that are made. The decision-making lies elsewhere in very fragmented ways, which never comes together in a coordinated manner, bringing together all the key federal departments and provincial and territorial ministries that are involved in a way that there could be some meaningful civil society dialogue at that level.

rencontres. En fait, au départ, ils ne les ont pas qualifiées de « consultations »; ils ont plutôt parlé de « sessions d’engagement », car ils ne nous consultaient pas. Le gouvernement avait déjà présenté son rapport avant de nous rencontrer. C’était avant le premier examen.

Depuis, il y a bien sûr eu quelques réunions, mais je vais vous donner un exemple. Entre l’examen et le moment où le gouvernement a accepté les recommandations, il y a eu une réunion à Gatineau. La réunion regroupait surtout des ONG nationales, car elle avait lieu à Gatineau, et il n’y avait pas de ressources, ou très peu, pour faire venir des gens de l’extérieur. Il y avait quelques personnes de Montréal, mais c’est tout.

C’est le premier exemple de l’absence d’une vraie consultation. Les organismes nationaux font un travail formidable, mais ils ne représentent pas tout le monde, et nous avons des façons très différentes de présenter les enjeux, surtout les enjeux locaux.

Cette réunion était intéressante. Certains des bureaucrates présents étaient vraiment engagés et certainement intéressés à l’EPU. Ils n’en connaissaient pas grand-chose, mais ils apprenaient. Cependant, nous n’avons certainement pas eu l’impression qu’il y avait un rapport quelconque entre cette réunion et ce que le gouvernement du Canada avait décidé d’accepter comme recommandation dans le cadre du processus de l’EPU. Les deux étaient dissociés.

Pour ceux qui travaillent dans ces domaines — moi, je travaille dans le domaine du logement — il ne suffit pas qu’on nous pose des questions au sujet du sans-abrisme et de la pauvreté auxquels font face les personnes les plus marginalisées du pays et de nous dire ensuite : « Merci beaucoup. » Il n’y a pas de suivi et nous n’avons pas l’impression que notre contribution servira à quelque chose, qu’elle sera prise au sérieux et qu’on en tiendra compte aux prochaines étapes, car il n’y a pas de plan.

Je ne peux pas vraiment vous expliquer pourquoi cela se passe de cette façon, sauf qu’il n’y a pas de véritable engagement en ce qui concerne les droits de la personne. Mes collègues auraient peut-être quelque chose à ajouter à ce sujet.

M. Neve : Je suis tout à fait d’accord avec Mme Farha. Il y a eu des réunions. Nous connaissons beaucoup des fonctionnaires qui ont participé à la planification de ces réunions et nous apprécions leurs efforts. Cette planification exige beaucoup de travail.

L’ennui, c’est qu’il n’y a pas d’appui politique. Les réunions qui ont lieu entre les fonctionnaires et la société civile se font avec des fonctionnaires qui n’ont aucun pouvoir, aucune autorité pour répondre à ce qu’ils entendent, ou partager leurs opinions ou idées sur la validité et l’efficacité des recommandations qui leur sont faites. La prise de décision se fait ailleurs de façon très fragmentée, il n’y a aucune coordination des ministères fédéraux clés avec les ministères provinciaux et territoriaux de sorte qu’il y ait un vrai dialogue avec la société civile à ce niveau-là.

I think the feeling that organizations are constantly left with is that they provide views and information, but nothing comes back. I think one of the very defining features of a meaningful dialogue and consultation process is that it is two-way. Both parties have a sense as to where their views and information are going and have an understanding as to how that is feeding in to whatever the result will be. We are nowhere close to having that. I think, universally, almost all organizations that participate in the handful of meetings that are held come away with nothing but a sense of dissatisfaction because there is no sense at all of having really engaged in a meaningful process.

Senator Meredith: No one is taking responsibility. I think you mentioned, Mr. Neve, the implementation processes for these recommendations. Whether it is Foreign Affairs or Canadian Heritage, they seem to be passing the buck to each other and saying, "I thought you were doing it." Ten years go by and still we are not any further ahead.

You talked about three more reviews for Canada. Can you elaborate a little on who originates those reviews and what the follow up is?

Mr. Neve: Addressing your first comments, I think that is absolutely the right characterization. Some processes and bodies do exist. The CCOHR has been around for more than three decades and does its work behind closed doors, and civil society cannot engage there in any meaningful way. We know there is an interdepartmental federal process or group that meets fairly regularly, but again with no engagement with civil society.

In the past we were told that there were deputy minister processes and committees that brought departments together within the federal government but with no civil society engagement. Nothing brought all the players together in an overarching, meaningful, accountable and decision-making manner. We still do not have that.

With respect to the reviews planned for this year, three treaty bodies are reviewing Canada's record of compliance with three different treaties. One is next month. The Committee on the Elimination of Racial Discrimination will be looking at Canada's record in that area. In May, the Committee Against Torture will be looking at Canada's record under the Convention against Torture and Other Cruel, Inhuman or Degrading Treatment or Punishment. In the fall, I believe in September, the Committee on the Rights of the Child will be looking at Canada's record on that convention. In fact, this week the Committee on the Rights of the Child is holding a pre-sessional review of Canada where they are starting to hear about what kind of issues should be focused on in Canada's upcoming review.

Mr. Prasad: I think the last comment you made, Senator Meredith, was the crux of the problem that has us in this situation with respect to consultations.

In terms of my colleagues' comments on the consultations after your first question, I agree fully with what they have said.

J'ai l'impression que les organismes ne font que fournir leurs points de vue et de l'information, mais rien ne leur revient. Pour dire qu'il y a eu un dialogue efficace et qu'un processus de consultation existe, il faut que ça aille dans les deux sens. Les deux parties doivent savoir à quoi servent leurs points de vue et leurs renseignements et il faut aussi comprendre quel effet tout cela peut avoir par rapport au résultat final. On n'est pas du tout rendu là. Je crois que c'est universel, presque tous les organismes qui participent à la poignée de réunions qui ont lieu se sentent insatisfaits puisqu'ils n'ont pas du tout l'impression d'avoir participé à un processus concret.

Le sénateur Meredith : Personne n'en prend la responsabilité. Je crois que vous avez mentionné, monsieur Neve, le processus de mise en œuvre de ces recommandations. Qu'il s'agisse des Affaires étrangères ou du ministère du Patrimoine canadien, ils semblent se renvoyer la balle et dire « Je croyais que c'était vous qui deviez le faire ». Cela fait 10 ans que ça dure et les choses n'ont toujours pas avancé.

Vous avez parlé de trois autres examens pour le Canada. Pouvez-vous nous dire qui est à l'origine de ces examens et quel en serait le suivi?

M. Neve : Pour revenir à ce que vous avez dit au début, je crois que c'est tout à fait juste. Certains processus et certaines entités existent. Le CPFDP existe depuis plus de trois décennies et travaille à huis clos, sans que la société civile ne puisse participer de façon constructive. Nous savons qu'il existe un groupe interministériel fédéral qui se réunit relativement régulièrement, mais là encore, il n'y a aucune participation de la société civile.

Par le passé on nous avait dit qu'il existait des procédés et des comités de sous-ministres qui rassemblaient les ministères au sein du gouvernement fédéral mais sans participation de la société civile. Il n'y a rien eu pour rassembler tous les joueurs de façon à prendre des décisions avec une perspective globale, efficace, responsable. Cela n'existe toujours pas.

Par rapport aux examens prévus pour cette année, trois organes conventionnels examinent la conformité du Canada en ce qui a trait à trois différents traités. Un examen est prévu pour le mois prochain. Le Comité pour l'élimination de la discrimination raciale étudiera le bilan du Canada par rapport à cette question. Au mois de mai, le Comité contre la torture étudiera le bilan du Canada par rapport à la Convention contre la torture et autre peine ou traitement cruel, inhumain ou dégradant. À l'automne, je crois que c'est au mois de septembre, le Comité des droits de l'enfant se penchera sur le bilan du Canada à cet égard. En fait, cette semaine le Comité des droits de l'enfant tient un examen pré-sessionnel sur le Canada où l'on discute des enjeux qui devraient faire l'objet de l'examen à venir sur le Canada.

M. Prasad : Je crois que le dernier commentaire que vous venez de faire, sénateur Meredith, touche le cœur même du problème lié à la consultation.

Je suis parfaitement d'accord avec la réponse que mes collègues ont offerte à votre première question, en ce qui a trait aux consultations.

I would add a couple of points. We have not finished the business of the last UPR — the first one that Canada has gone through. We still lack, in my view, any sort of implementation plan to take the accepted recommendations and put them into a coherent plan of work, a national action plan that will put us on solid ground for the next review.

We hear rumours that internally the government has a document they use to track implementation of recommendations, but we have not seen it. These consultation processes also lack some degree of transparency.

Political engagement is another part of the problem. As an example, I just attended the Minister of International Cooperation's Muskoka round table. That had a lot of engagement from the political level. The minister was in attendance as well as senior CIDA staffers. That level of engagement is what we need in the human rights area domestically, on an ongoing and regular basis, involving provincial and territorial governments as well.

Senator Meredith: I always look at this process and say millions of dollars are spent on gathering witnesses and bringing reports together. I am not one who supports reports being created just for the sake of there being a report, when the implementation is a critical component. What would you say to this committee for us to drive forward some of these recommendations? As you heard before, 39 of them have not been implemented. What would you recommend? Chair, I am being broad with my question so jump in regarding what we can do.

I think it is time that we stop being hypocrites — let me be clear — and actually do what we are saying we will do. We talk about human rights, yet we are not doing what we ought to be doing. That is hypocritical on the world stage, and it is not just one administration. This has been 10 years now. The previous administration also had its faults. This is not about finger pointing but about doing the right thing. My question on the previous round was how the report has affected our credibility on the world stage. I think it is important. As senators sitting around this table on both sides, we want to see Canada move forward. I think it is important that we drive home to the department heads and ministers that it is now time. Every time there is a gathering, resources are brought together, spent, and if there is no implementation, then for me, as businessman, we are wasting taxpayers' dollars. Let us not bother committing to something if we are not going to implement.

I am being forceful about that, and I will probably get my hand slapped later, but that is fine. We are doing the right thing, and we have to get to a point where we say enough is enough, let us do the rights thing, protect our reputation on the world stage and implement. We should not circumvent that in any way. We should go ahead and do it.

J'aimerais ajouter quelques commentaires. Nous n'avons pas encore terminé le processus de l'EPU, le premier auquel le Canada ait participé. À mon avis, nous n'avons toujours pas de plan de mise en œuvre qui nous permettrait d'intégrer les recommandations qui ont été retenues dans un plan de travail cohérent, un plan d'action national, afin de nous préparer au prochain examen.

D'après certaines rumeurs, le gouvernement aurait préparé à l'interne un document dont il se sert pour suivre la mise en œuvre des recommandations; nous ne l'avons pas vu. Ces processus de consultations ne sont pas suffisamment transparents.

L'engagement politique présente un autre problème. Par exemple, je viens de participer à la table ronde de Muskoka de la ministre de la Coopération internationale. Il y a eu beaucoup d'engagement alors au niveau politique. La ministre était présente; il y avait également des cadres et des représentants de l'ACDI. Ce type d'engagement est justement ce dont nous avons besoin dans le secteur des droits de la personne au Canada, et ce de façon permanente, avec la participation des gouvernements provinciaux et territoriaux.

Le sénateur Meredith : Quand j'étudie ce processus, je me dis toujours que des millions de dollars sont consacrés à entendre des témoins et à rédiger des rapports. Personnellement, je ne pense pas que des rapports devraient être rédigés simplement pour dire qu'il y a un rapport, alors que l'élément le plus important c'est la mise en œuvre. D'après vous, que pourrait faire le comité pour assurer la mise en œuvre de ces recommandations? Comme on l'a signalé plus tôt, 39 de ces recommandations n'ont toujours pas été mises en œuvre. Que proposez-vous? Madame la présidente, je sais que je ratisse large, alors n'hésitez pas à intervenir.

À mon avis, le temps est venu de cesser d'être hypocrites, et d'agir, de faire ce que nous avons dit que nous allions faire. Nous parlons des droits de la personne, mais nous ne faisons pas ce que nous devrions faire. C'est de l'hypocrisie sur la scène internationale, et je ne blâme pas exclusivement le gouvernement actuel. Le problème existe déjà depuis 10 ans. Le gouvernement précédent n'était pas parfait. Il ne s'agit pas de blâmer qui que ce soit, mais plutôt de faire ce qui doit être fait. Lors de la dernière série de questions, j'ai demandé comment ce rapport avait miné notre crédibilité sur la scène internationale. Je crois que c'est une chose importante. Les sénateurs qui sont autour de cette table, peu importe leur allégeance politique, veulent que le Canada agisse. Je pense qu'il est important que nous rappelions aux gestionnaires ministériels et aux ministres que le temps est venu d'agir. Chaque fois qu'il y a une réunion, on affecte des ressources, on dépense de l'argent, mais si on ne met rien en œuvre, à mon avis, comme hommes d'affaires, nous gaspillons l'argent des contribuables. Il ne sert à rien de s'engager à faire quelque chose si nous ne mettons pas les recommandations pertinentes en œuvre.

Je sais que je ne mâche pas mes mots, et je me ferai probablement taper sur les doigts plus tard, mais peu importe. C'est la chose à faire. Il faut dire tout simplement cela suffit, il faut agir, protéger notre réputation sur la scène internationale et mettre en œuvre les recommandations pertinentes. Il ne faut pas nous soustraire à nos engagements. Il nous faut agir.

My question broadly is what can we do at this committee level. We are paid by the taxpayers to do the right thing, make the reports, ensure that things get done and that the quality of people's lives is improved. What can we do?

Mr. Neve: I am sure that we all have something to offer. I will start with two suggestions.

We have all highlighted that implementation is the big challenge here. Amongst other things, the problems around implementation are that it is so difficult to understand where implementation stands and what progress is being made. Perhaps this committee could require, on a regular basis, implementation updates to be filed with you. We would go even further and suggest that you hold hearings with respect to those reports, or those interim implementation updates, with respect to both the Universal Periodic Review and the treaty bodies and that that happen on a regular basis between the review sessions so that everyone is staying on track, so that you as parliamentarians are able to monitor the progress or lack of progress on implementation, and so that it is happening within a parliamentary process, which gives some degree of public transparency and accessibility.

I will come back to my pet recommendation, which is the long overdue need for a ministerial meeting dealing with human rights issues. I do not think that would, by any means, solve all of these problems, but we have to find ways to creatively generate new models for how this country comes together at senior political levels to grapple with the human rights challenges we face and to ensure that we are properly engaging with and implementing our international recommendations. No matter the goodwill and hard work done by officials who gather twice a year in processes such as the continuing committee — they will only be able to go part way down that road unless and until there is some sort of complementary, meaningful political-level process that backs them up. I think a ministerial-level meeting is one way of kick-starting the kinds of discussions and imagination that we need to bring to figuring that out.

I know this committee has recommended that in the past. That is a recommendation you need to come back to in whatever will come out of the study that you are currently engaged in. You, as members of the parliamentary process, have the ability to take both federal and provincial ministers aside to start to generate interest in having something like that come together.

Ms. Farha: Those recommendations are great and I completely endorse them.

Part of the problem is related to your earlier point about protecting Canada's reputation at the international level, which has been compromised in a number of areas. My area is economic and social rights. In particular, I look at poverty and homelessness issues

Je veux donc vous demander ce que notre comité peut faire. Les contribuables nous rémunèrent pour que nous agissions, que nous rédigeons des rapports, afin d'assurer que l'on passe de la parole aux actes et que l'on agisse pour améliorer la vie des gens. Que pouvons-nous faire?

M. Nerve : Je suis convaincu que nous pourrions tous suggérer quelque chose. Je vais faire deux suggestions.

Nous avons tous signalé que le grand défi qui se pose actuellement est la mise en œuvre. Entre autres, il est très difficile de comprendre où on en est au sujet de la mise en œuvre des recommandations et quels progrès ont été effectués. Peut-être votre comité pourrait-il demander qu'on lui fournisse à intervalle régulier des mises à jour sur le processus de mise en œuvre. Nous irions même plus loin. Nous proposons que vous organisiez des audiences sur ces rapports, sur les mises à jour intérimaires sur la mise en œuvre, à la fois en ce qui a trait à l'examen périodique universel et aux organismes créés en vertu de traité; nous proposons de plus que ces audiences aient lieu à intervalle régulier, entre les diverses réunions sur l'examen périodique, de sorte que vous puissiez vous assurer que tout le monde fait son travail; de cette façon, comme parlementaires, vous pourrez suivre les progrès effectués, ou l'absence de progrès, au sujet de la mise en œuvre; si tout cela se déroule dans un processus parlementaire, cela permettra d'assurer une certaine transparence et un accès.

Je me dois de revenir à ma recommandation habituelle, soit le besoin de convoquer une réunion ministérielle sur les droits de la personne. Ce genre de réunion se fait attendre depuis déjà très longtemps. Je ne crois pas que cela règlera tous ces problèmes, mais nous devons trouver une façon de créer de nouveaux modèles afin d'assurer que nos hauts responsables politiques se réunissent pour discuter des problèmes en matière de droits de la personne auxquels nous sommes confrontés et afin d'assurer que nous donnons vraiment suite aux recommandations internationales dans ce dossier. Même si les fonctionnaires qui se réunissent deux fois par année, notamment au sein du comité permanent, font preuve de bonne volonté et travaillent très fort, ils ne pourront que faire quelques pas dans la bonne direction à moins qu'il n'y ait un vrai processus politique complémentaire pour les appuyer. Je crois qu'une réunion des ministres est une façon de lancer le genre de discussions et d'échanges nécessaires.

Je sais que votre comité a déjà cette recommandation. C'est une recommandation que vous devez formuler à nouveau dans le cadre de l'étude que vous effectuez actuellement. À titre d'intervenants du processus parlementaire, vous pouvez communiquer directement avec les ministres fédéraux et provinciaux pour les encourager à organiser cette réunion.

Mme Farha : Je suis parfaitement d'accord avec ces excellentes recommandations.

Vous avez mentionné un peu plus tôt la protection de la réputation du Canada sur la scène internationale, une réputation qui a été entachée dans plusieurs secteurs. C'est justement une partie du problème. Mon secteur d'intérêt est celui des droits

for vulnerable and disadvantaged groups. Canada's position internationally has been completely out of step with the international community in that area.

If you look at what Canada is doing and saying about rights like the right to water or the right to adequate housing, you will see that Canada does not believe that these rights are justiciable. They would not even admit anymore in an international public forum that these are rights at all, and that is totally out of step with the international community. Back home we say, "What can we do about implementation?" When your government does not believe these are human rights and that they do have obligations, we have a bigger problem.

I ask myself what this committee can do about that bigger problem, and I think that doing what you are doing now is very helpful. The mechanisms that Mr. Neve suggested would be helpful. It would be pretty onerous to ask for implementation updates for every treaty body that they go to at the UN and the UPR, but if you asked for even a broad-strokes plan for whatever is coming up periodically, as you did of the earlier panel, that would be a good start. It would at least indicate to the government that this committee views many things as human rights and that you are keeping your eye on them.

Mr. Prasad: I fully support the comments of my colleagues. Implementation plans would be a great start. We lack public information about these implementation plans. We do not know where the government stands on these recommendations in terms of implementing them. When we get recommendations from treaty bodies we do not necessarily know the government's position on them.

In the lead-up to reporting processes where the government is required to submit a report, it would be great to see a parliamentary committee such as this asking to see a draft of that report before it is submitted and calling witnesses to discuss it.

Senator Ataulhjan: In your opinion, we have not implemented some of the lessons and recommendations from our last UPR experience. Do you feel we are on track for the next one?

Ms. Farha: I wish the chart that some of us have been involved in putting together about Canada's implementation of the 39 recommendations was in some form that I could share with you. It is still in draft form.

The Chair: Would you be able to make that available to us in a few weeks?

Ms. Farha: Absolutely. We are in the midst of finalizing it, so it should be available within a month.

sociaux et économiques. Tout particulièrement, je me penche sur la pauvreté et le sans-abrisme des groupes vulnérables et défavorisés. La position du Canada sur la scène internationale ne correspond certainement pas à celle de la communauté internationale dans ce dossier.

Quand vous suivez de près ce que le Canada fait et dit sur les droits comme le droit à l'eau potable et le droit à un logement convenable, vous constaterez que le Canada ne croit pas que ces droits relèvent de la compétence des tribunaux. Enfin, le Canada ne reconnaît même plus dans un forum international qu'il s'agit en fait de droits; tout cela va à l'encontre de ce que soutient la communauté internationale. Au Canada, on se demande ce qu'il en est de la mise en œuvre. Lorsque le gouvernement ne croit pas qu'il s'agit là de droits de la personne et qu'il a, en fait, des obligations à cet égard, nous avons un problème énorme.

Je me demande ce que votre comité peut faire à l'égard de ce problème, et je dois dire que ce que vous faites actuellement est fort utile. Les mécanismes qu'a mentionnés M. Neve seraient utiles. Demander des mises à jour sur la mise en œuvre des recommandations pour chaque organisme créé par un traité dans le cadre des Nations Unies et de l'EPU créerait un fardeau très lourd; cependant, vous pourriez demander un plan général sur les activités périodiques, comme vous l'avez fait dans le cas du groupe précédent, et ça serait un bon départ. Si vous agissez de cette façon, vous communiqueriez un message clair au gouvernement, soit que votre comité juge que nombre de questions relèvent des droits de la personne et que vous les suivez de près.

M. Prasad : J'appuie entièrement les commentaires de mes collègues. Des plans de mise en œuvre pourraient constituer un bon départ. Il n'y a pas suffisamment d'information publique sur ces plans. Nous ne connaissons pas la position du gouvernement par rapport à ces recommandations et à leur mise en œuvre. Lorsque nous recevons des recommandations d'organes de suivi des traités, nous ne connaissons pas nécessairement la position du gouvernement à leur égard.

Lorsque le gouvernement doit soumettre un rapport, il serait bien qu'un comité parlementaire comme le vôtre demande une ébauche et fasse comparaître des témoins pour en discuter avant qu'il ne soit soumis.

Le sénateur Ataulhjan : À votre avis, nous n'avons pas mis en œuvre les leçons et recommandations de notre dernier EPU. Croyez-vous que nous sommes sur la bonne voie pour le prochain?

Mme Farha : Certains parmi nous travaillons à colliger un tableau sur la mise en œuvre par le Canada des 39 recommandations. J'aurais aimé que ce tableau puisse vous être présenté; il est toutefois actuellement à l'étape de l'ébauche.

La présidente : Pourriez-vous le mettre à notre disposition dans quelques semaines?

Mme Farha : Absolument. Nous y mettons la dernière main, alors il devrait être prêt d'ici un mois.

As I scanned through in preparation for this meeting, I was appalled at how many of the recommendations have not been touched from what I can tell and based on our NGO assessments.

With due respect, I think that we have answered the question as to whether Canada is getting ready or making good progress for UPR 2. Part of making progress for UPR 2 would be implementing the recommendations from the first review, so I think we are not meeting the mark in that regard at all.

We have discussed the consultation process to date and, unless there is marked improvement in the next few months, I do not see that consultative process being successful and meaningful, and that is not in keeping with spirit with the UPR. I do not know whether Mr. Prasad mentioned that in his comments. He often does remind us that the UPR was supposed to be a new mechanism within the UN system that would develop better dialogues and therefore implementation of human rights between governments, civil society and Aboriginal organizations.

No, I do not think we are meeting the mark.

The Chair: When you give us the chart, we would like to share it with government officials to get their response, if you are comfortable with that. Let us know how you feel about that.

Senator Hubley: Mr. Prasad, you spoke briefly on the Brazilian model and explained why that model is working to the satisfaction that ours is not. Could you tell us what other countries might present a role model for Canada in moving forward with our consultation process and eventually preparing for the next UPR?

Mr. Prasad: Brazil's model speaks to me very clearly because of the obvious aspects of parliamentary scrutiny and repeated consultations in a transparent fashion on a draft. I know the U.K. had a strong process. I am not sure whether it involved parliamentary scrutiny per se, but there were definitely transparent exchanges over a draft before it was finalized.

I would have to come back to you in due course with further examples, if that would be okay.

Senator Hubley: What do you envisage parliamentary scrutiny entailing?

Mr. Prasad: I am sure my colleagues will have a different response, but I envision parliamentarians looking at a draft.

Senator Hubley: Members of the House of Commons.

Mr. Prasad: My Brazilian colleagues will reflect on a change in the tone of the draft report between the time when the government had first drafted it and after they had received written comments and had the Brazilian Senate hearing. In their words, the *mea culpa* aspect of the government's report was strengthened a lot through that process. Previously, the

J'ai fait un examen rapide dans le cadre de ma préparation à la présente séance, et j'ai été scandalisée de voir combien de recommandations n'ont fait l'objet d'aucun suivi d'après ce que j'ai pu voir et selon les évaluations des ONG.

En tout respect, je crois que nous avons répondu à la question de savoir si le Canada était prêt ou faisait de bons progrès pour l'EPU 2. Pour faire des progrès à cet égard, il faudrait mettre en œuvre les recommandations du premier examen, alors je crois qu'il y a des lacunes.

Nous avons discuté du processus de consultation à ce jour et, à moins qu'il y ait des améliorations considérables au cours des quelques prochains mois, je ne crois pas que ce processus de consultation portera des fruits ou sera constructif, ce qui ne respecte pas l'esprit de l'EPU. Je ne sais pas si M. Prasad en a parlé dans ses commentaires. Il nous rappelle souvent que l'EPU devait constituer un nouveau mécanisme au sein du système de l'ONU qui favoriserait un meilleur dialogue et donc la mise en œuvre des droits de la personne entre les gouvernements, la société civile et les organismes autochtones.

Non, je ne crois pas que nous ayons atteint les objectifs.

La présidente : Lorsque vous nous donnerez le tableau, nous aimerions le faire parvenir à des fonctionnaires pour obtenir leurs réactions, si vous n'avez pas d'objections. Dites-nous ce que vous en pensez.

Le sénateur Hubley : Monsieur Prasad, vous avez brièvement parlé du modèle brésilien et expliqué pourquoi ce modèle fonctionne de façon plus satisfaisante que le nôtre. Pouvez-vous nous dire quel autre pays pourrait servir de modèle pour le Canada pour la suite de notre processus de consultation et la préparation du prochain EPU?

M. Prasad : Le modèle brésilien m'interpelle de façon très claire en raison des aspects évidents de surveillance parlementaire et de consultations répétées de façon transparente par rapport à l'ébauche. Je sais que le Royaume-Uni a un processus solide. Je ne sais pas s'il comporte une surveillance parlementaire comme telle, mais il y a certainement des échanges transparents sur l'ébauche avant que le document ne soit définitif.

Je devrai vous revenir avec des exemples plus tard, si vous n'avez pas d'objections.

Le sénateur Hubley : Que devrait impliquer la surveillance parlementaire selon vous?

M. Prasad : Je suis certain que mes collègues auront des réponses différentes, mais selon moi, il faudrait que des parlementaires examinent l'ébauche.

Le sénateur Hubley : Les députés de la Chambre des communes.

M. Prasad : Mes collègues brésiliens vous diront qu'il y a eu un changement de ton dans l'ébauche du rapport entre le moment où le gouvernement a fait son premier jet et le moment où ils ont reçu les commentaires écrits et tenus des audiences avec le Sénat brésilien. Autrement dit, l'aspect *mea culpa* du rapport du gouvernement a beaucoup été accru tout au long de ce processus. Précédemment, le

government was listing its successes in the area of human rights; but after that process, it became much more circumspect, reflecting on the challenges it was experiencing in the area of human rights protection. That is an important aspect.

Mr. Neve: A central role for a committee such as this is holding hearings and having an opportunity to look at a draft report. The other challenge we face in Canada, and I do not think we necessarily have an easy solution to propose, is what kind of meaningful way provincial legislatures could be drawn in. Many of the shortcomings and challenges we face in the Canadian process — the almost non-existent degree to which legislatures follow, engage with or are even aware of these processes and what is or is not being said on human rights issues in their provinces or territories as these go forward — make up another key piece. Whether it is realistic to imagine that Parliament and every legislature in the country would hold hearings of some kind to look at a report is perhaps a little excessive. However, some means by which provincial legislative scrutiny can be brought into this as well is key.

The Chair: Some of my questions will be specific. If you feel we should wait for your plan on the 47 recommendations, I am content with that, but I will ask them nonetheless. Half of the 68 recommendations were on the state of our Aboriginal communities. Are you aware of what kind of consultations there have been with Aboriginal communities? Are you working with them?

Mr. Neve: None of us would be comfortable speaking for Aboriginal organizations, which would have their own very strong views about this. All we can offer perhaps is some of our observations of civil society.

I would go back to the consultation — the Gatineau meeting, as it has come to be known — that Ms. Farha referred to in her remarks. This meeting was held between the time Canada had been reviewed and had received all the recommendations but had not yet gone back to the council to indicate which recommendations they were accepting, which is the critical moment in the UPR process.

That meeting was actually quite important. It was disappointing on a variety of fronts because it had much of the flavour of these one-way dialogues that I was describing earlier. One day of that meeting was for civil society and a second day was for indigenous organizations. I was not at that second day, and I do not think any of us were, so we cannot give you an assessment of the feeling at the end of the day. Certainly, I have never heard exuberant reference to that meeting. The experience was probably quite similar to the largely one-way dialogue that we had with very little coming back.

The more recent meetings have blended the two. Certainly, a recent unprecedented meeting opened up a bit of a dialogue session in advance of the November meeting of the Continuing

gouvernement faisait la liste de ses réussites dans le domaine des droits de la personne; mais après ce processus, cet aspect est devenu plus discret et on s'est davantage concentré sur les défis à relever dans le domaine de la protection des droits de la personne. Il s'agit d'un aspect important.

M. Neve : Un rôle principal d'un comité comme le vôtre est de tenir des séances et d'examiner une ébauche de rapport. L'autre défi auquel nous devons faire face au Canada, et je ne crois pas nécessairement avoir une solution facile à proposer, est de trouver une façon significative d'intégrer les législatures provinciales. Il y a une autre question clé, soit les nombreuses lacunes et les nombreux défis auxquels doit faire face le processus canadien : la mesure presque inexistante dans laquelle les législatures suivent les processus, en sont au courant ou y participent, et ce qui est dit ou pas dit sur la question des droits de la personne dans les provinces et les territoires à mesure que le processus avance. Est-il réaliste d'imaginer que le Parlement et les assemblées législatives du pays puissent tenir des séances pour examiner un rapport? C'est peut-être un peu excessif. Toutefois, il est important de trouver un moyen par lequel les assemblées législatives provinciales pourraient effectuer une surveillance dans le cadre du processus.

La présidente : Certaines de mes questions seront précises. Si vous estimez que nous devrions attendre votre plan pour les 47 recommandations, je n'ai pas d'objection, mais je vais vous poser les questions tout de même. La moitié des 68 recommandations porte sur l'état des collectivités autochtones. Êtes-vous au courant du type de consultations qui ont eu lieu dans les collectivités autochtones? Travaillez-vous avec elles?

M. Neve : Aucun de nous ne serait à l'aise de parler au nom des organismes autochtones, qui auraient des points de vue bien arrêtés à ce sujet. Nous ne pouvons peut-être qu'offrir certaines de nos observations de la société civile.

Je reviendrais aux consultations — la réunion de Gatineau, comme elle est connue — dont Mme Farha a parlé dans ses remarques. Cette réunion a eu lieu entre le moment où le Canada a fait l'objet d'un examen et a reçu toutes les recommandations, et le moment où il indique au conseil quelles recommandations étaient acceptées, soit un moment essentiel du processus d'EPU.

La réunion était en fait très importante. Elle a été décevante à bien des égards parce qu'on a eu l'impression qu'il s'agissait surtout d'un dialogue unidirectionnel, comme je l'ai mentionné plus tôt. La première journée de la réunion était consacrée à la société civile, et la deuxième, aux organismes indigènes. Je n'étais pas là le deuxième jour, et je crois que personne ici n'y était, alors nous ne pouvons vous donner nos impressions de ce qui s'est passé ce jour-là. Je peux vous dire toutefois que personne ne m'a jamais parlé avec enthousiasme de cette réunion. L'expérience était probablement très semblable au dialogue unidirectionnel que nous avons eu avec très peu de rétroaction.

Les réunions plus récentes ont mélangé les deux. Une réunion récente sans précédent a quelque peu ouvert le dialogue en prévision de la réunion de novembre du Comité permanent des

Committee of Officials on Human Rights. Three or four provinces came to the meeting, which was a disappointment, but the fact that it happened at all was unprecedented. A handful of Aboriginal organizations were at the meeting, but there was no specific or separate attempt to open up a particular consultation with Aboriginal groups, which is absolutely essential. I know that Aboriginal groups never feel that it is appropriate to be lumped in with civil society organizations. Many of those organizations represent nations in themselves. A different kind of consultation needs to happen, and I have not seen much evidence of that.

Ms. Farha: We work quite closely with Aboriginal groups on the UPR. Separate meetings with Aboriginal organizations and groups were fought hard for. It was not the default position of the government; there were two and they were both fought very hard for. The Aboriginal organization that we work with would say that it remains a big issue, especially in light of the concern of the international community with respect to the conditions for Aboriginal peoples in Canada.

The Chair: My next question has to do with poverty reduction. In its written and oral submissions for its first Universal Periodic Review, Canada stated that it accepted there was still much to do with respect to certain challenges, for example poverty reduction. Given that position of the Government of Canada, although you might want to wait until you give us the chart, what is your opinion as to what implementation there has been on the issue of poverty reduction?

Ms. Farha: To be clear, Canada rejected the recommendation that it adopt a national poverty reduction strategy. Technically, it will not be required to show that it implemented one. On the other hand, concerns were raised around homelessness and poverty amongst the Aboriginal population, so they are not totally off the hook. As I recall, and this is from memory so forgive me if I am wrong, they used jurisdictional issues to get around having to come up with a national anti-poverty strategy.

I can assure you that very little has been done in terms of implementation that addresses poverty issues. I actually think we are at an opportune moment in our political economic history in Canada because the government is about to announce, or has started to leak, its austerity measures. There is no more important time to deal with their accountability vis-à-vis human rights and poverty issues. I would be surprised if we see it, but that is what we would be looking for.

Mr. Neve: As Ms. Farha said, the government rejected the proposal for a national poverty reduction strategy, which I have in front of me. Their reasons for doing so were stunning. It said that Canada does not accept Recommendation 17 to develop a

fonctionnaires chargés des droits de la personne. Trois ou quatre provinces étaient à la réunion, qui a été décevante, mais le fait qu'elle ait eu lieu était sans précédent. Quelques organismes autochtones étaient à la réunion, mais il n'y a pas eu de tentative précise ou séparée d'entreprendre des consultations avec les groupes autochtones, ce qui est absolument essentiel. Je sais que les groupes autochtones n'estiment jamais qu'il est approprié d'être mélangé aux organismes de la société civile. Nombre de ces organismes représentent des nations. Des consultations différentes doivent avoir lieu, et ce n'est pas ce qui est arrivé selon moi.

Mme Farha : Nous travaillons en étroite collaboration avec des groupes autochtones sur l'EPU. Nous nous sommes battus pour obtenir des réunions séparées avec les organismes et groupes autochtones. Ce n'était pas la position par défaut du gouvernement; il y en a eu deux, pour lesquelles nous avons dû nous battre très fort. L'organisme autochtone avec lequel nous avons travaillé dirait qu'il s'agit toujours d'un enjeu considérable, surtout à la lumière des préoccupations de la communauté internationale relativement aux conditions des peuples autochtones au Canada.

La présidente : Ma prochaine question porte sur la réduction de la pauvreté. Dans son mémoire écrit et oral à propos du premier EPU, le Canada a indiqué qu'il acceptait qu'il restait encore beaucoup à faire relativement à certains défis, par exemple la réduction de la pauvreté. Compte tenu de la position du gouvernement du Canada, bien que vous préféreriez peut-être attendre de nous donner votre tableau, selon vous, quelle a été l'étendue de la mise en œuvre sur la question de la réduction de la pauvreté?

Mme Farha : Je tiens à être claire : le Canada a rejeté la recommandation voulant qu'il adopte une stratégie nationale de réduction de la pauvreté. Techniquement, il n'a pas à démontrer qu'il en a mis une en œuvre. De l'autre côté, des préoccupations ont été soulevées sur le sans-abrisme et la pauvreté chez la population autochtone, alors il n'est pas entièrement tiré d'affaire. Si je me fie à mes souvenirs, et pardonnez-moi si j'ai tort, il a invoqué des questions de compétences pour éviter d'avoir à mettre en œuvre une stratégie nationale de lutte contre la pauvreté.

Je peux vous assurer que très peu a été fait relativement à la mise en œuvre de mesures visant les questions de pauvreté. Je crois en fait qu'il s'agit d'un moment opportun de notre histoire économique et politique au Canada, parce que le gouvernement s'appête à annoncer, ou a commencé à laisser filtrer, des mesures d'austérité. Il n'y a pas moment plus important pour parler de sa reddition de comptes sur les droits de la personne et les questions de pauvreté. Je serais surprise de voir des résultats, mais c'est ce qu'il faudrait viser.

M. Neve : Comme Mme Farha l'a dit, le gouvernement a rejeté la proposition portant sur une stratégie nationale de réduction de la pauvreté, que j'ai devant moi. Les raisons invoquées sont surprenantes. On dit que le Canada n'accepte pas la

national strategy to eliminate poverty and that the provinces and territories have jurisdiction in this area of social policy and have developed their own programs to address poverty.

That full square highlights the incredible difficulty there is in ensuring that federal and provincial governments come together in the right way to ensure national delivery on these human rights obligations. To see that the federal government felt it was appropriate to reject a critical recommendation around a fundamental human rights issue, such as dealing with poverty, on the basis that it was provincial and territorial responsibility so dramatically illustrates how uncoordinated the process is and how little coherence there is in terms of the federal and provincial governments realizing that these are shared obligations that must be taken up and delivered in a shared manner.

The Chair: One of my preoccupations with the Universal Periodic Review is that the government states that it is consulting and reaching out to people. With the greatest respect, I do not mean the national organizations only but organizations right across Canada.

I find their website very inadequate. It is very difficult to get information. It is difficult to make submissions. It would be useful if you could give us some suggestions as to how we could recommend that the government improve their website. I am not talking about the fancy part of the website, but what kind of information do you think would be useful to have on the site?

Mr. Neve: Amongst other thing, Canadians want to see the status of action with regard to a range of human rights issues. As I highlighted, there are a number of key human rights treaties that Canada has not yet ratified. There should be somewhere easily accessible that gives Canadians the ability to really engage with and understand where those stand, why they are not moving forward, what the obstacles are and, if there is a decision not to sign on, what the clear reasons for that are. Similarly, with respect to all these issues around implementation of key recommendations, there should be somewhere where Canadians can easily find information that says where implementation stands. That is simply not there right now.

Mr. Prasad: To me, just to echo the last point, that is a fundamental gap. So much has been said to Canada by international bodies and by human rights mechanisms about how to concretely improve the situation of human rights in Canada. The public should have ready access to that information in one place, without having to search through many UN documents to find that and to have an indication from the government what it has been doing in those areas to remedy the situation. That is a fundamental gap that must be addressed.

recommandation 17 d'élaborer une stratégie nationale pour éliminer la pauvreté et que les provinces et les territoires ont compétence dans ce domaine de politique sociale et ont élaboré leurs propres programmes pour régler la question de la pauvreté.

Cela démontre très bien la difficulté incroyable à faire en sorte que les gouvernements fédéral et provinciaux travaillent ensemble immédiatement pour assurer l'exécution nationale de ces obligations en matière de droits de la personne. Le fait que le gouvernement fédéral estimait qu'il était approprié de rejeter une recommandation essentielle sur une question fondamentale en matière de droits de la personne, comme la pauvreté, en raison des compétences provinciales et territoriales illustre de façon frappante à quel point le processus est mal coordonné et le peu de cohérence dont font preuve les gouvernements fédéral et provinciaux dans la réalisation que ces obligations partagées doivent être prises en charge et exercées de façon partagée.

La présidente : Une des choses qui me préoccupe concernant l'EPU, c'est que le gouvernement prétend qu'il consulte les gens et les écoute. Avec le plus grand respect, je ne veux pas dire les organismes nationaux seulement, mais les organismes partout au Canada.

Je crois que le site web comporte de nombreuses lacunes. Il est très difficile d'obtenir de l'information. Il est difficile de soumettre des observations. Il serait utile pour vous de nous faire des suggestions à savoir comment nous pourrions recommander au gouvernement d'améliorer son site web. Je ne parle pas des parties sophistiquées du site web, mais du genre d'information qui, selon vous, serait utile d'afficher sur le site web.

M. Neve : Les Canadiens aimeraient notamment que l'état des mesures prises concernant toute une gamme de questions relatives aux droits de la personne soit affiché. Comme je l'ai dit, il y a de nombreux traités importants en matière de droits de la personne que le Canada n'a pas ratifiés. On devrait pouvoir accéder facilement à la situation de ces traités, aux raisons pour lesquelles il n'y a pas de progrès, aux obstacles, et en cas de décision de non-ratification, aux raisons claires qui motivent la décision, tout en pouvant donner son point de vue. De la même façon, concernant toutes les questions de mise en œuvre et de recommandations clés, les Canadiens devraient pouvoir accéder facilement à cette information sur les progrès de la mise en œuvre. Cette information n'est tout simplement pas accessible actuellement.

M. Prasad : Pour revenir à ce qui vient tout juste d'être dit, il me semble que c'est une lacune fondamentale. Les organismes internationaux et les mécanismes de promotion des droits de la personne ont déjà beaucoup fait de suggestions au Canada pour faire avancer concrètement ces droits au pays. Le public devrait pouvoir accéder aux renseignements en un seul endroit, sans avoir à passer au travers de nombreux documents des Nations Unies, et ainsi avoir une idée de ce que le gouvernement a réalisé dans ce domaine pour remédier à la situation. Cette lacune fondamentale doit être comblée.

Ms. Farha: I will admit that I never use their website because I do not find it useful. I always use the UN website that gathers all of our NGO reports, everything the UN has said to Canada, what Canada has replied, et cetera. You are right to point out the inadequacies of their website.

I will not add to my colleagues' suggestions, which were all very good. I will only say that a website should do what a website can do, which is to convey information. I do not think a website should try to do what it cannot do, which is to consult with NGOs.

The Chair: The UPR process is sort of two-pronged. One part of it is internal, and the other part is the role Canada plays in reviewing other countries. You were in the room when Mr. Angell talked about Canada asking probing questions. How are you faring with the second duty we have in the UPR process?

Mr. Neve: I think Canada should be commended. Canada has approached the UPR of other countries with integrity. I am sure if we went through the entire list, because every country has now been reviewed in the first round, there would be a review here or there that would make me disappointed that a question was not asked as pointedly as we wished it to be.

Overall, Canada's commitment to engage in every UPR is key. I do not know whether they succeeded. I know that was their goal. There may have been one or two they missed, but I think it is key. It really demonstrates Canada's belief in the universal nature of human rights and the universal nature of the process. The questions and recommendations that were posed were very often the right ones, really focused on key human rights concerns in the country. In fact, issues that Canada has often been less likely to raise bilaterally with countries — we often get a sense of disappointment that an issue does not get squarely raised during a trade mission with that country or something of that ilk — were there in the UPR process. I think there is a lot to congratulate Canada on there.

Mr. Prasad: I would certainly agree with that assessment. On the second aspect of engagement, as you call it, Madam Chair, Canada has been doing quite well. I think it is the country that has made the most number of recommendations in the UPR, which is good. As my colleague has said, maybe for a couple I would have questions about why this was put this way and so on, but generally it has been good. Canada has covered a range of issues.

I would recommend that the government reduce repetition of recommendations that other delegations might have said earlier in a review so that there is more of a robust coverage of themes within particular reviews. However, I would generally reflect quite positively on this.

The Chair: The other question I have, which came up earlier today with the first panel, was on the office of religious freedom. What impact will Canada's performance have on this? My

Mme Farha : Je dois admettre que je n'utilise jamais leur site web, car je ne le trouve pas utile. J'ai toujours recours au site web des Nations Unies qui regroupe tous les rapports de nos ONG, tout ce que les Nations Unies ont dit au Canada, ce que le Canada a répondu, et cetera. Vous avez raison de souligner les insuffisances de leur site web.

Les propositions faites par mes collègues sont très bonnes, alors je n'en ajouterai aucune. Je me contenterai de dire qu'un site Web doit transmettre de l'information, et qu'il ne devrait pas être créé pour faire des consultations auprès des ONG.

La présidente : Donc, l'EPU se divise en deux volets. D'une part, un examen interne, et d'autre part, le rôle que le Canada a à jouer dans l'examen des autres pays. Vous étiez dans la pièce lorsque M. Angell a mentionné le fait que le Canada posait des questions pour aller en profondeur. Le Canada s'acquitte-t-il bien de sa deuxième fonction dans le cadre de l'EPU?

M. Neve : Je crois que le Canada mérite des éloges. Il a effectué l'EPU d'autres pays avec intégrité. Je suis certain que si nous passions en revue toute la liste, car chaque pays a maintenant fait l'objet du premier tour, je pourrais être déçu par certains examens, car de temps à autre, une question n'aurait pas été posée de façon aussi appuyée que nous l'aurions voulu.

Dans l'ensemble, l'engagement dont le Canada a fait preuve à l'égard de chaque examen est essentiel. Je ne sais pas si cela a porté fruit, mais c'était l'objectif. Il se peut qu'on ait raté la cible à quelques reprises, mais l'objectif demeure essentiel et illustre véritablement la conviction du Canada dans la nature universelle des droits de la personne et du processus. Bien souvent, les questions et recommandations soulevées étaient fort à propos et mettaient l'accent sur les principales préoccupations à l'égard des droits de la personne dans le pays en question. En fait, il s'agissait de questions que le Canada avait moins tendance à soulever dans les discussions bilatérales avec le pays. Par exemple, nous nous sentons déçus lorsqu'une question n'est pas franchement abordée durant une mission commerciale. Or, ces questions ont été soulevées dans le cadre de l'EPU. Je crois qu'il y a matière à grandement féliciter le Canada à cet égard.

M. Prasad : Je suis tout à fait d'accord avec cette façon de voir les choses. Pour ce qui est du deuxième volet, madame la présidente, le Canada s'est très bien débrouillé. Je crois que nous sommes le pays qui a formulé le plus grand nombre de recommandations dans le cadre de l'examen, ce qui est une bonne chose. Comme mon collègue l'a dit, j'aurais aimé poser quelques questions au sujet de la forme, mais en général, c'est du bon travail. Le Canada a abordé tout un éventail de questions.

Je recommanderais que le gouvernement réduise la duplication de recommandations par rapport aux autres délégations, de sorte que les examens présentent une meilleure couverture des thèmes abordés. Toutefois, mon impression générale est assez positive.

La présidente : J'aurais une autre question à poser au sujet d'un point qui a été soulevé plus tôt aujourd'hui lorsque nous avons reçu le premier groupe de témoins. Le bilan du Canada aurait-il

colleague, Senator Nolin, raised the issue of the Copts in Egypt, and our Prime Minister is now going to China. The issue of the Muslims in China is another issue that rarely gets brought up.

What do you think? Do you think that the office of religious freedom will be promoting the human rights agenda?

Mr. Neve: Amnesty International has made a number of recommendations to the government. We have not yet been invited to any of the consultation meetings for the office, so we have not been at the table or had an opportunity to get a sense of the issues of potential concern that have been raised by some, for instance whether it is being developed in a way that is truly inclusive of all religions.

We totally agree that religious freedom is an incredibly important human rights issue. Amnesty International has been researching, documenting and campaigning about religious persecution in a variety of ways all over the world since our beginnings in 1961. Among the first prisoners of conscience adopted by Amnesty International were women and men in prison because of their religious beliefs. We do not at all disagree. In fact, we very much promote and encourage an initiative of this sort.

We have been concerned about what has seemed to be not enough transparency with respect to how the office is being developed, who is or is not involved in consultations and what is or is not being discussed. It has been very difficult for journalists or anyone not invited to those meetings to get access to that information. That is problematic because, rightly or wrongly, that is what starts to develop concerns or misgivings. I do not think that is the foot that something like this wants to get off on.

We have heard assurances from the minister himself that this will be an office of freedom for all religions. It has been very important to hear that. I think, however, that because of the lack of transparency around the consultation meetings, there are still doubts and worries about that. By opening things up and having greater transparency, confidence that this is truly inclusive of all religions would build.

Perhaps the most important concern for a human rights organization is that we approach religious freedom within the wider framework of all human rights protections and standards. We certainly know from years and decades of human rights research that religious freedom often has a very complicated, sometimes contentious, relationship with other human rights. Violations of other human rights are sometimes the cause of violations of the right to religious freedom. Similarly, religious freedom can be promoted in ways that have very negative implications for women's equality, for the rights of lesbians and gays, for freedom of expression and for the rights of other religious minorities.

une incidence sur le Bureau de la liberté de religion? Mon collègue, le sénateur Nolin, a soulevé la question des coptes en Égypte, et notre premier ministre s'apprête à partir pour la Chine. Or, nous savons que le traitement des musulmans en Chine est une autre question qui est rarement soulevée.

Qu'en pensez-vous? Pensez-vous que le Bureau de la liberté de religion s'inscrira dans le programme de promotion des droits de la personne?

M. Neve : Amnistie Internationale a présenté un certain nombre de recommandations au gouvernement. Nous n'avons toujours pas été invités aux réunions de consultation pour la création du bureau, alors n'étant pas assis à la table de consultation, nous n'avons pas eu l'occasion de nous faire une idée des préoccupations potentielles qui pourraient être soulevées par certains, par exemple, si ce bureau n'exclura aucune religion.

Nous sommes tout à fait d'accord avec l'affirmation selon laquelle la liberté de religion est une partie incroyablement importante des droits de la personne. Amnistie Internationale a fait des études, a consigné des données et a réalisé des campagnes au sujet de la persécution religieuse de bien des façons un peu partout dans le monde depuis nos tout débuts en 1961. Parmi les premiers prisonniers d'opinion qui ont reçu l'aide d'Amnistie internationale, on comptait des hommes et des femmes emprisonnés en raison de leurs croyances religieuses. Nous sommes tout à fait d'accord. En fait, nous défendons et encourageons ce type d'initiative.

Nous avons été préoccupés par ce qui semble être un manque de transparence sur la façon dont le bureau est créé, sur les intervenants qui sont invités ou non aux consultations et sur ce qui est ou n'est pas discuté. Cela était très difficile pour les journalistes, ou quiconque n'ayant pas été invité à ces réunions, d'accéder à ce type de renseignements. Le problème, c'est qu'à tort ou à raison, ce type d'approche soulève des préoccupations et fait naître des doutes. Je ne crois pas que ce soit une façon de partir du bon pied.

Le ministre lui-même nous a garanti que le bureau allait couvrir toutes les religions. C'était un point très important à entendre. Toutefois, je crois que le manque de transparence au sujet des réunions de consultation continue d'alimenter le doute et les inquiétudes à ce sujet. Une plus grande transparence permettrait de convaincre le public du fait que ce bureau sera ouvert à toutes les religions.

Pour un organisme de défense des droits de la personne, la préoccupation sans doute la plus importante en ce qui a trait à la liberté religieuse, c'est qu'elle s'inscrive dans le cadre élargi de protection et de normes régissant tous les droits de la personne. D'après nos recherches en matière de droits de la personne, qui d'ailleurs peuvent s'étirer sur une décennie, le rapport entre la liberté de religion et les autres droits de la personne est souvent très complexe, voire conflictuel. Les violations d'autres droits de la personne sont parfois le fait de violations aux droits à la liberté de culte. Similairement, la liberté religieuse peut être maintenue tout en ayant des répercussions négatives sur l'égalité des sexes, la défense des droits des gais et lesbiennes, la liberté d'expression et la promotion des droits d'autres minorités religieuses.

We have urged at this very initial stage, as the mandate is being established and the working methods are being worked out, that the office's approach to religious freedom be absolutely situated within a human rights framework that will grapple with all dimensions of how religious freedom fits into that wider range of human rights. If that is given short shrift or some of those more complicated issues get ignored or overlooked, I think a valuable opportunity for Canada to approach religious freedom in a very dynamic way will be lost.

Mr. Prasad: I think the approach to the establishment of this office has been outside of a human rights-based approach, in my view. There has been tremendous lack of transparency around this, a lack of participation of human rights organizations and women's rights organizations regarding how this office is to be set up, how to handle many of the tensions that may arise as this office discharges its mandate.

I think what Mr. Neve just said is quite telling, that in fact one of the largest human rights organizations in Canada has not actually been consulted on the development of this office. For me, there are quite a few concerns in this respect in the development of this office.

The Chair: As we are being broadcast and people are watching us, by the largest human rights organization, you mean Amnesty International, right?

Mr. Prasad: Yes. Thank you.

The Chair: Finally, although this is not completely to do with the UPR, but because we brought up religious freedom, with the Arab Spring, people like me are very concerned that the Arab Spring is a good idea but that the rights of women there, especially in Egypt with what is happening, will be trampled. Since all three of you are knowledgeable on this issue, I would like to hear from you how you feel about the effects on women with the Arab Spring.

Ms. Farha: Oh, dear. Well, I share your concern. On the other hand, the Arab Spring is remarkable and essential and important, so it goes back to Mr. Neve's point. We have competing things going on, and both are very important.

I share your concern. I do not work on those issues in my day-to-day work, though they are the issues that preoccupy me in my day-to-day life. There is an international movement that is also concerned with women's rights in those countries, and I am trusting that those groups will do everything they can to help. In particular, you raised the issues for Egyptian women. I get lots of email traffic indicating that there is international community response. I can only hope that it is effective.

Le mandat du bureau est en train d'être établi ainsi que les méthodes de travail, voilà pourquoi nous enjoignons le gouvernement à faire en sorte que le mandat du bureau s'inscrive dans un cadre de défense des droits de la personne et qu'il inclue tous les aspects de la liberté de religion dans une approche élargie de protection des droits de la personne. Si l'on fait peu de cas de cette dimension ou si d'autres questions plus complexes sont ignorées ou négligées, je crois que le Canada manquera une occasion en or d'aborder la question de la liberté de religion de façon fort dynamique.

M. Prasad : Selon moi, l'approche employée pour créer le bureau n'est pas fondée sur les droits de la personne. On constate un manque flagrant de transparence à cet égard ainsi que l'absence de contribution d'organismes de défense des droits de la personne et des femmes sur la façon d'établir le bureau et de gérer les nombreuses tensions qui pourraient marquer l'exécution de son mandat.

Je crois que ce que M. Neve vient de dire est très révélateur : l'une des plus grandes organisations de défense des droits de la personne au Canada n'a pas du tout été consultée sur la mise sur pied de ce bureau. J'ai donc personnellement des réserves quant à l'établissement de ce bureau.

La présidente : Dans l'intérêt du public qui nous écoute par télédiffusion, pourriez-vous préciser si vous parlez d'Amnistie Internationale lorsque vous faites allusion à l'une des plus grandes organisations de défense des droits de la personne?

M. Prasad : Oui. Merci.

La présidente : Enfin, cela n'a pas directement trait à l'EPU, mais puisque vous avez abordé la question de la liberté de religion, j'aimerais parler du printemps arabe. Des gens comme moi estiment qu'il s'agit d'un bon pas en avant, mais nous craignons que les droits des femmes ne soient bafoués, en particulier en Égypte, qui est le théâtre de ces bouleversements. Puisque vous êtes tous familiers avec la question, j'aimerais que vous nous indiquiez ce que vous estimez être les effets du Printemps arabe sur la situation des femmes.

Mme Farha : Oh que oui, je partage votre préoccupation. D'une part, le Printemps arabe est un fait remarquable, essentiel et important, pour revenir sur ce que M. Neve a dit. Nous en sommes à une situation où des intérêts de grande importance entrent en conflit.

D'autre part, je partage votre préoccupation. Ces questions ne font pas partie de mon travail quotidien, mais elles font partie des préoccupations de ma vie quotidienne. Un mouvement international s'inquiète également des droits des femmes dans ces pays, et j'ai confiance que ces groupes feront tout en leur pouvoir pour les aider. En particulier, vous avez parlé des Égyptiennes. Je reçois de nombreux courriels qui indiquent une réaction de la communauté internationale. Je ne peux qu'espérer qu'elle soit efficace.

Mr. Neve: I could not agree more. Amnesty International's research and campaigning over the past year has highlighted that as certainly one of the most dominant, if not in many respects the dominant, concern we have. I think Egypt is the most obvious and pointed example, but it plays out right across the region.

In Egypt it was exhilarating on every level imaginable to see how women were empowered and such strong leaders, not just participants, a year ago now, as things were playing out so dramatically, and then they very quickly found themselves in a whole variety of ways being sidelined. Amnesty International pointed to many of those developments right after President Mubarak stepped down and we were supposedly entering a new era. On the new committee that has formed to figure out where the Egyptian Constitution will go, there is not a single woman. Here is a fundamentally important moment in shaping the next steps of the transition, and there are no women at the table. That is just one example.

The virginity tests that a number of female protesters, after the fall of Mubarak, again in the new era, were saying they were being forced to undergo after being arrested for participating in protests are again a shocking indication of how far there still is to go.

I think it is crucial that we as an international community maintain very solid engagement and meaningful pressure with respect to all of the emerging new authorities in Tunisia, Libya, Egypt and who knows what else still awaits across the region to ensure that a strong women's equality and women's human rights agenda is absolutely central to the new institutions and new laws that are being put in place.

Mr. Prasad: I had the opportunity to meet with a number of Egyptian colleagues from a feminist human rights organization based in Cairo just after Mr. Mubarak announced his resignation, and the triumph and elation and sense of victory that they felt was contagious and heartwarming. I think they would still feel that sense of elation and accomplishment despite the challenges that exist at the current time. This is the time where we have to look at how to strengthen the capacity of those civil society actors that are organizing around women's rights and key human rights issues and how do we increase their capacity and make sure we are shining the spotlight on their important work.

The Chair: To add to that, it is not just Egypt. There is the region of Sudan, the other Maghreb countries. The virginity test is a big issue, so we need to look at all of them.

Ms. Farha, Mr. Neve and Mr. Prasad, you always take a lot of time before you present to us on what we should hear. We know how much time you take before and then you spend the time with us in committee and then afterwards, and we always look forward

M. Neve : Je suis tout à fait d'accord. Les études et les campagnes menées par Amnistie Internationale au cours de la dernière année ont mis en lumière cet aspect comme étant l'un des plus dominants, si ce n'est le plus dominant, de nos préoccupations. Je crois que l'Égypte constitue l'exemple le plus cité et le plus flagrant, mais les autres exemples sont nombreux un peu partout dans la région.

C'était totalement euphorique de voir les femmes prendre les choses en main en Égypte et exercer un leadership si fort. Il y a à peine un an, alors que les bouleversements avaient cours, elles n'étaient pas de simples participantes. Or, très rapidement, elles ont été écartées du processus de bien des façons. Amnistie Internationale a dénoncé bon nombre de ces dérives tout juste après la démission du président Moubarak alors que nous étions censés entamer une ère nouvelle. Lorsque le nouveau comité a été formé pour établir l'avenir de la constitution égyptienne, il ne comprenait aucune femme. Il s'agit d'un moment fondamentalement important qui façonnera les prochaines étapes de la transition, et aucune femme n'est assise à la table des négociations. Voilà un exemple parmi d'autres.

Toujours dans cette nouvelle ère post-Moubarak, on a eu un autre exemple choquant du travail qu'il reste à accomplir lorsque des manifestants ont porté plainte pour avoir subi des tests de virginité à la suite de leur arrestation.

Je crois qu'il est essentiel que nous, la communauté internationale, poursuivions notre engagement et continuions d'exercer de vives pressions auprès des nouvelles autorités en Tunisie, en Libye, en Égypte et qui sait quel autre pays à l'avenir dans cette région du monde pour s'assurer que l'égalité des sexes et la défense des droits des femmes soient absolument au cœur des nouvelles institutions et lois qui seront créées.

M. Prasad : J'ai eu l'occasion de rencontrer un certain nombre de collègues égyptiennes appartenant à une organisation féministe de défense des droits de la personne installée au Caire tout juste après l'annonce de la démission de M. Moubarak. Le sentiment d'exultation et de victoire ressenti par ces collègues était contagieux et réconfortant. Je crois qu'elles ressentiraient quand même ce sentiment d'allégresse et de réalisation malgré les défis qui surgissent en ce moment. C'est le moment idéal de réfléchir à la façon de renforcer la capacité des acteurs de la société civile qui créent une mobilisation à l'égard des droits des femmes et des principaux droits de la personne et de faire pleins feux sur leur travail important.

La présidente : En plus, il ne s'agit pas seulement de l'Égypte. Il y a aussi la région du Soudan, et les autres pays du Maghreb. Le test de la virginité est une question très importante, donc nous devons nous pencher sur tous ces pays.

Madame Farha, monsieur Neve et monsieur Prasad, vous prenez beaucoup de soin à vous préparer avant de venir nous présenter vos observations. Nous sommes sensibles au temps que vous prenez avant votre comparution, pendant que vous êtes ici

to hearing from you. We learn a lot from you, and then it gives us an amount of ammunition to go back as to how we improve the system.

The Canadians watching, we all agree that human rights in Canada are something we can be very proud of, but we can never take them for granted, so there is a lot of work to do, and you are in the forefront of that work and we thank you.

Before we go in camera, is it acceptable to have staff and advisers remain during the in camera session?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: We will take a 10-minute recess and then resume.

(The committee continued in camera.)

avec nous en comité, et après, et nous avons toujours hâte de vous écouter. Vous nous apprenez beaucoup et cela nous donne beaucoup de matière à réflexion quant aux façons d'améliorer le système.

Pour le bénéfice des Canadiens qui nous écoutent, nous sommes tous d'accord que nous pouvons être très fiers ici au Canada des droits de la personne, mais nous ne devons jamais les tenir pour acquis, donc il y a beaucoup de travail à faire, vous êtes des guides dans ce domaine, et nous vous remercions.

Avant de passer à huis clos, pourrais-je demander si le personnel et les conseillers pourraient demeurer dans la salle pendant la séance à huis clos?

Des voix : Oui.

La présidente : Nous allons prendre une pause de 10 minutes et ensuite nous reprendrons nos travaux.

(La séance se poursuit à huis clos.)

WITNESSES

Department of Justice Canada:

Jodie van Dieen, Director General and Senior General Counsel,
Human Rights Law Section.

Foreign Affairs and International Trade Canada:

David Angell, Director General, International Organizations, Human
Rights and Democracy Bureau.

Canadian Heritage:

Martha LaBarge, Director General, Management and Human Rights.

Amnesty International Canada:

Alex Neve, Secretary General.

Centre for Equality Rights in Accommodation:

Leilani Farha, Executive Director.

Action Canada for Population and Development (ACPD):

Sandeep Prasad, Executive Director.

TÉMOINS

Ministère de la Justice Canada :

Jodie van Dieen, directrice générale et avocate principale, Section
des droits de la personne.

Affaires étrangères et Commerce international Canada :

David Angell, directeur général, Direction générale des organisations
internationales, des droits de la personne et de la démocratie.

Patrimoine Canada :

Martha LaBarge, directrice générale, Gestion stratégique et droits
de la personne.

Amnistie Internationale Canada :

Alex Neve, secrétaire général.

Centre pour les droits à l'égalité au logement :

Leilani Farha, directrice exécutive.

Action Canada pour la population et le développement (ACPD) :

Sandeep Prasad, directeur exécutif.